



2010

Etude préalable à la mise en place d'un
dispositif de transfert en Guyane
Rapport final



MB Galan- AMBRE Développement

Version finale

30/06/2010



SOMMAIRE

TABLE DES ILLUSTRATIONS :	5
INTRODUCTION.....	6
I CADRE METHODOLOGIQUE ET DEROULEMENT DE L'ETUDE.....	8
I.1. Rappel historique.....	8
I.2. Démarche de travail.....	9
2.1. Phase 1 : Etat des lieux.....	9
2.2. Phase 2 : Identification et analyse des préoccupations.....	10
2.3. Phase 3 : Construction d'un dispositif de R et D.....	13
I.3. Déroulement et pilotage de l'étude.....	13
II ETAT DES LIEUX.....	15
II.1. L'agriculture en Guyane et les principaux systèmes de production.....	15
1.1 Données générales sur l'agriculture en Guyane.....	15
1.2. La production de fruits et légumes en Guyane.....	17
1.3 Les productions animales.....	20
1.4. L'agriculture itinérante d'abattis –brulis en Guyane.....	23
II.2 Les organisations professionnelles agricoles en Guyane.....	25
2.1 La Chambre d'agriculture.....	25
2.2 Les groupements de producteurs en production végétale.....	26
2.3 Les groupements de producteurs en production animale.....	27
2.4 Paysans de Guyane.....	28
2.5 Les syndicats agricoles.....	29
II.3 Les organismes de conseil, de formation, de recherche et de développement agricole en Guyane.....	30
3.1 Le Service de la Protection des Végétaux (SPV) de la DAF.....	30
3.2 La FREDON.....	31
3.3 Les organismes de formation.....	32
3.4 Les instituts techniques.....	34
3.5 Les organismes de recherche en Agriculture : INRA, CIRAD.....	35
3.6 Les autres acteurs intervenant dans le développement agricole.....	38
II.4 Synthèse.....	38
III ANALYSE DES PREOCCUPATIONS DES PRODUCTEURS.....	41
1. Les demandes des producteurs maraîchers et arboriculteurs.....	41
1.1 Sources documentaires consultées.....	41
1.2 Les problèmes d'ordre technique au niveau de la production.....	42
1.3 Les problèmes de commercialisation.....	43
2 La demande des éleveurs.....	45

2.1 Des problèmes concernant la santé animale, qui touchent toutes les productions	45
2.2 Des problèmes d'alimentation au niveau de l'élevage bovin.....	45
2.3 Au niveau de la filière porcine.....	46
2.4 Au niveau de la filière petits ruminants	46
2.5 Au niveau de la filière avicole	47
3. La demande des agriculteurs qui pratiquent l'abattis-brulis.....	47
Les questions des acteurs du développement.....	47
Des questions complexes qui amènent des réponses complexes et pluridisciplinaires :	48
IV PROPOSITIONS D' ACTIONS	51
1. Créer une base documentaire en ligne.....	51
2. Coordonner et renforcer le réseau régional de techniciens en maraîchage/arboriculture.....	52
3. Etudier la possibilité d'installer en Guyane des pépinières et/ou une station de quarantaine	55
4. Mettre au point des moyens de lutte contre le flétrissement bactérien.....	55
5. Concevoir des systèmes de production durables dans les abattis (projet abatinov) .	58
6. Concevoir et diffuser des itinéraires techniques pour 2 ou 3 espèces de fruitiers amazoniens ayant un débouché sur le marché guyanais.....	61
7. Faire un état des lieux de l'offre et de la demande en fruits et légumes.....	62
8. Actions prioritaires pour l'élevage porcine.....	64
8.1. Suivi technico-économique des élevages.....	64
8.2. Programme de recherche et développement visant à Concevoir des modes d'alimentation alternatifs pour les élevages porcins de Guyane.....	64
9. Actions prioritaires pour l'élevage bovin	65
9.1 programme de recherche et développement sur la gestion des prairies et systèmes fourragers en élevage de ruminants.....	65
9.2 Importance des hémoparasitoses et élaboration de méthodes de contrôle dans les cheptels guyanais	66
10. Actions prioritaires pour l'élevage de petits ruminants.....	67
10.1 Réalisation d'un état des lieux des conduites d'élevage et synthèse bibliographique..	67
10.2 Suivi technico-économique des élevages :	68
10.3 Amélioration et diffusion de conduites d'élevage adaptées	68
11. Actions prioritaires pour l'élevage avicole et cunicole	68
11.1 Suivi-technico-économique des élevages adhérents à la cacg et à l'association des éleveurs de l'ouest	68
11.2 Etude de faisabilité d'une unité de transformation des œufs en ovo-produits	68
12. Récapitulatif des actions prioritaires à conduire dans le cadre du dispositif d'interface recherche et développement.....	69
V QUEL DISPOSITIF ET QUELLE MODALITE DE PARTENARIAT?.....	70
1. Analyse comparative de plusieurs dispositifs d'interface recherche/développement	70
1.1 UMT/RMT :	70
1.2 Agro-Transfert :	71

1.3 GIS Alpes-Jura :.....	72
1.4 Les Instituts Techniques et les centres techniques :	74
1.5 Projets CASDAR	76
1.6 Synthèse :	76
2. Choix d'un dispositif pour la Guyane :	77
2.1 Gouvernance, pilotage et statut juridique :	77
2.2 Champ d'action et objet.....	79
2.3 Financement :	80
2.4. Quel rôle et quelle implication de la recherche dans ces différentes actions ? Quelles modalités de partenariats ?.....	80
CONCLUSION	81
BIBLIOGRAPHIE	82
SIGLES ET ABBREVIATIONS	85
ANNEXES	86
Annexe 1 : Bilan des missions, réunions et entretiens réalisés entre le 1 Juin 2009 et le 21 Avril 2010	86
Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées	87
Annexe 3 : Compte-rendus des réunions du groupe de travail maraîchage/arboriculture	89
Annexe 4 : Compte-rendus des réunions du groupe de travail Elevage	89
Annexe 5 : Compte-rendus des réunions du groupe de travail Abattis	89
Annexe 6 : Les organismes de recherche en Guyane	90
Annexe 7 : Programme d'expérimentations prévues pour 2010	92
Annexe 8 : schéma d'organisation d'un centre technique proposé dans le cadre du groupe de travail ecophyto-dom.....	93
Annexe 9 : Synoptique de l'évolution récente de l'appui sanitaire en élevage	94
Annexe 10 : Le Parc Amazonien de Guyane (PAG).....	95
Annexe 11 : Budget prévisionnel des actions coordonnées par Agro-transfert Guyane	96
Annexe 12 : logo des Agro-Transfert.....	99
RESUME	100

TABLE DES ILLUSTRATIONS :

FIGURE 1 : DEMARCHE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE FORMATIONS (DOCUMENT DE SYNTHÈSE IRC, EPLEFPA DE GUYANE, MAI 2008).....	11
FIGURE 2 : CALENDRIER DE RÉALISATION DE L'ÉTUDE.....	14
FIGURE 3 : POPULATION AGRICOLE FAMILIALE EN 2000 (AGRESTE, 2002).....	16
FIGURE 4 : RÉPARTITION DES PRODUCTIONS AGRICOLES EN GUYANE (AGRESTE , 2002).....	16
FIGURE 5 : SCHEMA SIMPLIFIE DE LA DYNAMIQUE DES SYSTEMES DE PRODUCTION AGRICOLE EN PAYS BONI (TOUZARD& BELARBI, 2009)	17
FIGURE 6 : RÉPARTITION DE LA PRODUCTION LOCALE (RESEAU DE REFERENCES, 2009).....	22
FIGURE 7 : REPRESENTATION SCHEMATIQUE DE L'ENSEMBLE DES ACTIONS A CONDUIRE SUR LA PERIODE 2010- 2013 DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'INTERFACE.....	69
FIGURE 8 : ROLE D'INTERFACE DES AGRO-TRANSFERT (GALAN, 2006).....	71
FIGURE 9 : CHAMP D' ACTIONS DES STRUCTURES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT EN GUYANE.....	79
TABLEAU 1 : TYPOLOGIE A DIRE D'EXPERTS DES SYSTEMES DE PRODUCTION PRINCIPAUX EN GUYANE.....	16
TABLEAU 2 : PRINCIPAUX PRODUITS SELON L'ORIGINE DES PRODUCTEURS (FABRI ET AL, 1996).....	18
TABLEAU 3 : AUTRES ORGANISMES INTERVENANT DANS L'APPUI ET LE CONSEIL AUX AGRICULTEURS.....	38
TABLEAU 4 : CARACTERISTIQUES DE L'ENCADREMENT TECHNIQUE DES FILIERES EN GUYANE.....	40
TABLEAU 5 : QUESTIONS AUTOUR DE L'AGRICULTURE SUR ABATTIS-BRULIS.....	48
TABLEAU 6 : COMPARAISON DE 3 DISPOSITIFS D'INTERFACE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	76
TABLEAU 7 : AVANTAGES ET LIMITES DE 3 DISPOSITIFS DE PARTENARIAT RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT..	78

INTRODUCTION

La Guyane comporte près de 5500 exploitations agricoles recensées, c'est le seul département français où ce nombre augmente. Cette augmentation est le reflet de l'évolution démographique, principalement dans la région de l'Ouest, sur le fleuve Maroni. La croissance rapide de la population résulte surtout d'une attractivité importante de la Guyane pour les populations pauvres des régions limitrophes.

L'amélioration du taux de couverture des besoins constitue un enjeu important de l'agriculture guyanaise, notamment en regard des prévisions de croissance démographique mais aussi dans l'optique de contribuer à la lutte contre les prix trop élevés.

Dans le cadre des Etats Généraux (Etats généraux, 2009), des orientations ont été présentées par les acteurs du monde agricole et rural. Il s'agit de :

- encourager la production locale et les conditions d'un développement des filières locales,
- mieux satisfaire les besoins de consommation courante de la population guyanaise,
- faciliter l'installation des jeunes,
- diminuer les importations,
- développer simultanément une agriculture vivrière et actrice de l'économie locale.

Mais un certain nombre de freins ont été mis en évidence :

- difficulté pour les producteurs d'accéder aux moyens de production (foncier, prêt bancaire, intrants),
- encadrement technique insuffisant, des références absentes et un niveau de formation des agriculteurs globalement faible,
- marché avec débouchés insuffisants, peu d'outils de transformation,
- cadre réglementaire souvent inadapté car conçu pour l'Europe continentale,
- contraintes liées au territoire : dispersion de la population, sols peu fertiles, pression de bioagresseurs importante.

La présence sur le territoire des grands organismes de recherche français (CNES, CNRS, IRD, Cirad, INRA) est un atout pour la région. Mais les orientations scientifiques de ces institutions (espace, écologie forestière...) les ont détourné ces 20 dernières années des problématiques agricoles guyanaises.

Les besoins sont aujourd'hui énormes au regard des orientations qui se dessinent pour l'agriculture et il est urgent que les organismes de recherche mettent leur savoir faire et leur acquis au service du développement agricole local.

Dans ce contexte, l'INRA souhaite accompagner les acteurs agricoles de la Guyane dans leurs réflexions sur la mise en place d'un dispositif d'interface de recherche et de développement qui permettrait de mieux répondre aux attentes des agriculteurs.

Afin de bien prendre en compte les caractéristiques des acteurs et du milieu guyanais, l'INRA a mené, en collaboration avec le Conseil Régional, l'Union des coopératives agricoles de Guyane, la DAF, l'EPLEFPA, le CIRAD et AgroParistech, une étude préalable à la mise en place opérationnelle d'un **dispositif d'interface entre recherche et développement agricole** qui doit, sur la base des structures et moyens existants permettre de :

- 1/ définir précisément les besoins locaux en matière d'appui technique, de formation, d'expérimentations et plus globalement de recherche et développement dans les différents secteurs (animal, végétal) et les différentes zones territoriales de production de la Guyane,

- 2/ à partir de cet inventaire des besoins, définir le cahier des charges du dispositif d'interface entre recherche et développement agricole ;
- 3/ définir également les actions prioritaires pour le transfert de résultats de recherche et leurs conditions de réussite pour un engagement sur le court et moyen terme.

L'INRA a mandaté le bureau d'étude AMBRE Développement pour réaliser cette étude préalable.

Ce rapport final présente les résultats de l'étude et comprend 5 parties :

- cadre méthodologique et déroulement de l'étude,
- résultat de l'état des lieux initial,
- analyse des préoccupations des producteurs agricoles,
- propositions d'actions,
- choix d'un dispositif organisationnel.

I CADRE METHODOLOGIQUE ET DEROULEMENT DE L'ETUDE

I.1. RAPPEL HISTORIQUE

Après les années 70 et 80 pendant lesquelles les organismes de recherche ont été actifs en Guyane pour soutenir un mode de développement qui a fait depuis l'objet de nombreuses critiques (Vissac, 1990), la Guyane a connu une période où les recherches sur les problématiques agricoles étaient peu nombreuses, et le fait de quelques chercheurs travaillant le plus souvent en partenariat avec un petit nombre d'agriculteurs. Les organismes de recherche concentrent depuis leurs efforts sur les problématiques d'écologie forestière. Dans les années 90, quelques travaux ont été conduits par des équipes d'agronomes et de socio-économistes de l'université Antilles Guyane (Fabri, 1996).

A partir de 1995, après le départ du département SAD, les équipes de l'INRA basées aux Antilles sont venues régulièrement en mission d'expertise pour apporter un appui ponctuel sur certaines thématiques (contrôle de performance en élevage bovin,) et identifier des questions de recherche sans qu'il y ait véritablement de projets de recherche et développement mis en œuvre en partenariat.

En 2005, la Chambre d'Agriculture de Guyane, la DAF et le Conseil régional ont sollicité l'appui de l'INRA pour répondre aux problématiques agricoles guyanaises : en décembre 2005, au cours de la visite d'une délégation de la direction de l'INRA Antilles-Guyane (INRA AG), la réflexion a été initiée sur le renouvellement des relations du centre INRA AG avec les partenaires de l'agriculture et de la recherche en Guyane. Le rapport de mission mettait en avant la nécessité de faire le bilan des recherches conduites en Guyane pendant les 20 années de présence et identifiait des axes possibles de recherche et développement (INRA AG, 2005).

La réflexion sur les modalités de partenariat entre acteurs de la recherche et acteurs du développement s'inscrit de plus dans les orientations stratégiques du centre INRA AG. Pour mieux valoriser les acquis de la recherche et renforcer les partenariats avec le développement, l'INRA AG a organisé en novembre 2006 un colloque sur le partenariat Recherche et Développement agricole au cours duquel plusieurs expériences métropolitaines avaient été présentées (Agro-Transfert Picardie, Agro-Transfert Bretagne....). Les chambres d'agriculture, de Guadeloupe, Guyane, Martinique, les conseils régionaux et les DAF étaient invités.

La Chambre d'agriculture de Guyane avait inscrit la mise en place d'un Agro-Transfert, « outil permettant une organisation entre partenaires du développement agricole et de la recherche agronomique agissant à l'échelle régionale », dans son programme de développement agricole 2007-2013.

En 2008, le lancement du plan ECOPHYTO 2018 a redynamisé la réflexion dans le domaine végétal en Guyane sur la recherche d'innovations et le partenariat avec les organismes de Recherche. Les acteurs locaux dont le SPV ont sollicité les organismes de recherche pour aider les agriculteurs à trouver des solutions alternatives à la lutte chimique. Le SPV a organisé un séminaire régional « Cultures Tropicales et Amazoniennes » en janvier 2008, au cours duquel un bilan des problèmes et besoins concernant les productions végétales en Guyane a été dressé. Une dynamique régionale s'est instaurée pour essayer de répondre à ces besoins. Mais l'absence de structure dédiée à l'expérimentation, le faible nombre de techniciens disponibles, la multiplicité des questions techniques rendent la tâche difficile au SPV : la mise en place d'expérimentations et d'un programme de travail dans un cadre partenarial a du mal à voir le jour.

Dans le domaine de l'élevage, des programmes d'acquisition de références sont lancés avec d'une part le CETIOM, à partir de 2002, sur la production locale de céréales à destination de l'alimentation animale et d'autre part, les Instituts Techniques animaux (Institut de l'élevage, IFIP, ITAVI) à partir de 2007 sur la mise en place d'un réseau de fermes de références. A travers ces deux programmes, des partenariats recherche développement se structurent progressivement.

En avril 2008, au cours d'une réunion sur le plan ECOPHYTO-DOM, la présidente de l'INRA AG propose de créer en Guyane un dispositif d'interface recherche et développement permettant de définir en concertation les besoins des professionnels et d'organiser les réponses à ces besoins en menant en partenariat des actions coordonnées. L'idée est alors actée de réaliser une étude préalable dont l'objectif serait de définir le cahier des charges d'un dispositif d'interface recherche et développement adapté au contexte guyanais et d'identifier les actions prioritaires qui seront conduites dans le cadre de ce dispositif.

Le cahier des charges de l'étude est rédigé en septembre 2008. L'étude démarre en mai 2009. Son champ est élargi à l'analyse des besoins locaux en matière d'appui technique, de formation, d'expérimentations et plus globalement de recherche et développement dans les différents secteurs et les différentes zones territoriales de la Guyane.

Les objectifs de l'étude sont donc les suivants :

- 1/ **définir précisément les besoins locaux** en matière d'appui technique, de formation, d'expérimentations et plus globalement de recherche et développement dans les différents secteurs (animal, végétal) et les différentes zones territoriales de production de la Guyane,
- 2/ à partir de cet inventaire des besoins, **définir le cahier des charges du dispositif d'interface** entre recherche et développement agricole ;
- 3/ **définir également les actions prioritaires** en terme de transfert de résultats de recherche et leurs conditions de réussite pour un engagement sur le court et moyen terme.

I.2. DEMARCHE DE TRAVAIL

L'étude est structurée autour de 3 grandes phases :

- Etat des lieux : identification des systèmes de production, des acteurs de la recherche et développement, des actions et programmes en cours ;
- Identification et analyse des préoccupations, et co-construction de propositions d'action ;
- Définition du cahier des charges d'un dispositif d'interface.

2.1. PHASE 1 : ETAT DES LIEUX

2.1.1 Caractérisation des principaux systèmes de production agricoles

Nous avons tenté, à partir de la bibliographie disponible et d'enquêtes auprès d'experts et d'agriculteurs de caractériser les principaux systèmes de production et les spécificités des populations et des milieux dans lesquels sont rencontrés ces systèmes. Ces éléments doivent permettre de mettre en évidence leurs atouts et contraintes.

2.1.2 Etat de lieux de l'existant au niveau des structures d'appui technique, de formation, de recherche et d'expérimentation

Nous avons ensuite réalisé un inventaire :

- des organismes oeuvrant dans le domaine du développement agricole,

- des infrastructures présentes (stations expérimentales, ...),
- des compétences et moyens existants localement,
- des actions conduites par les différents organismes locaux en matière d'animations locales, d'inventaires des besoins des agriculteurs, d'expérimentations, de formations, d'appuis techniques et de projets de recherche et développement.

Cet inventaire repose sur des données bibliographiques et sur des entretiens auprès de techniciens, d'agriculteurs, chercheurs, agents de développement, responsables professionnels (cf annexe 2).

L'analyse du contexte en terme d'organisations professionnelles agricoles, d'encadrement technique et de systèmes de productions permettra de construire un dispositif en valorisant au mieux l'existant.

D'autre part, cette analyse était nécessaire pour étudier la faisabilité d'actions de recherche et développement conduites en partenariat.

2.1.3 Identification des orientations stratégiques en matière de développement agricole

En plus des données bibliographiques, nous avons réalisé une série d'entretiens avec les représentants des différents acteurs agricoles (administrations, collectivités locales, groupements de producteurs, associations et coopératives), afin d'identifier les orientations stratégiques du développement agricole en Guyane.

2.2. PHASE 2 : IDENTIFICATION ET ANALYSE DES PREOCCUPATIONS

2.2.1 Méthodologie d'identification des besoins

L'identification des besoins des agriculteurs et l'expression de la « demande professionnelle » que ce soit en matière de formations, d'appui technique ou de programme de recherche est une étape importante qui soulève des questions méthodologiques.

Dans les différents dispositifs d'interface existants en France métropolitaine, la question de l'« identification de la demande » est récurrente et n'est pas simple à traiter.

A chaque nouvelle convention, le GIS Alpes Jura organise des séminaires avec l'ensemble des partenaires du GIS pour identifier les préoccupations, définir les orientations stratégiques du GIS et définir les pistes d'actions.

Au sein des Agro-Transferts, ce travail a lieu au sein du comité de pilotage où les chambres d'agriculture formulent des demandes. Celles-ci sont ensuite expertisées et discutées au sein du comité de pilotage avec les partenaires de la recherche afin d'étudier la faisabilité dans le cadre du dispositif Agro-Transfert.

Il nous semble important, sans rentrer dans un débat sémantique, de préciser les notions suivantes : préoccupations, demande et besoin.

Nous proposons les définitions suivantes :

- on réserve le terme de *préoccupation* à la formulation première par les agriculteurs de ce qui pose problème dans leur activité,
- le terme « *demande* », implique qu'il y a eu une analyse de la préoccupation et une reformulation dans un cadre collectif en questions précises qui peuvent amener des éléments de réponses,
- le terme *besoin* sera utilisé lorsque des solutions ont été ébauchées pour répondre à une demande et que les moyens nécessaires sont identifiés pour mettre en œuvre les actions. Le besoin correspond donc au moyen (exemple : embaucher des techniciens, mettre en place des parcelles expérimentales,....).

Il faut de plus distinguer plusieurs niveaux de préoccupations et de demandes :

- les préoccupations exprimées directement par des agriculteurs en fonction de leurs objectifs et de leur environnement socio-économique,
- les préoccupations identifiées par des techniciens, experts à partir de leurs connaissances et expériences du développement agricole guyanais : il s'agit de leur perception des préoccupations des agriculteurs mais également de leurs propres préoccupations par rapport à leur métier de conseiller et technicien;
- les orientations stratégiques des institutions publiques et privées.

L'analyse doit intégrer ces différents niveaux de préoccupations pour formuler une demande.

Un travail intéressant sur la méthodologie d'expression et d'analyse des préoccupations des agriculteurs a été réalisé, à la demande du Lycée Agricole de Matiti, par des enseignants-chercheurs de l'IRC (Institut des Régions Chaudes) dans deux régions guyanaises : à Cacao, avec un groupe de producteurs maraîchers Hmongs et dans la région de Maripasoula, avec un autre groupe d'agriculteurs.

L'intérêt de cette méthodologie est non seulement de former les agriculteurs à exprimer leurs problèmes et leurs objectifs mais aussi de trouver avec eux un plan d'actions pertinent, qui réponde au mieux à leurs attentes.

Cette démarche vise à professionnaliser les agriculteurs dans le sens où ils deviennent acteurs à part entière de leur développement en participant aux choix qui sont faits.

Mais elle ne permet pas d'identifier les besoins des agents de développement (en terme d'outils de conseil, de démarches d'accompagnement, de compétences...).

La méthode de l'IRC est résumée dans la figure 1 :

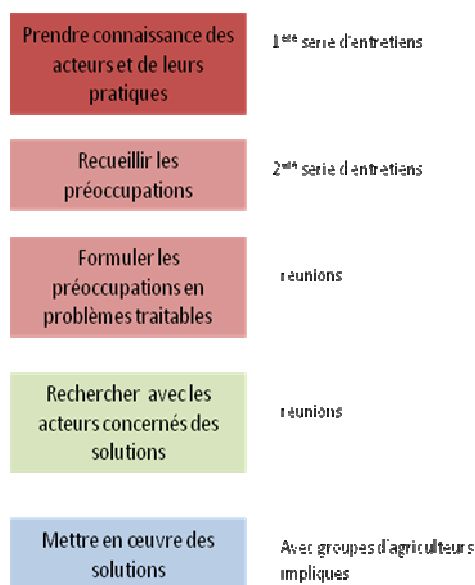


Figure 1 : Démarche pour la mise en œuvre de formations (Document de synthèse IRC, EPLEFPA de Guyane, mai 2008)

2.2.2 Démarche utilisée lors de l'étude

Dans le cadre de l'étude, le recueil et l'analyse des préoccupations ont été réalisés :

- 1) à partir de données bibliographiques et d'entretiens,
- 2) en mettant en place **trois groupes de travail** composés de chercheurs, de techniciens, d'agents de l'administration et d'agents du développement agricole :
 - **Groupe sur les systèmes maraîchers et arboricoles**, qui s'est réuni 3 fois au cours de l'étude (cf annexe 3 : compte-rendu des réunions),
 - **Groupe sur les systèmes d'élevage**, qui s'est réuni deux fois (cf annexe 4 : compte-rendu des réunions). Une réunion avec les éleveurs et des visites d'élevage ont été organisées spécifiquement sur l'élevage de petits ruminants à la demande de l'APOCAG

(Association des Producteurs d'Ovins-CAprins, en complément des réunions du groupe élevage (cf annexe compte-rendu réunions APOCAG et compte-rendu des visites).

- **Groupe sur les systèmes d'abattis-brulis**, qui s'est réuni deux fois (cf annexe 5 : compte-rendu des réunions).

Hormis la Chambre d'Agriculture, les organismes professionnels sollicités ont participé à la phase d'identification des problèmes (coopératives et associations récentes).

L'objectif de ces groupes ou « communautés de travail » (Roybin, 2001) était de compléter et valider l'inventaire des préoccupations réalisés à partir de la bibliographie et des entretiens puis d'« instruire la demande des professionnels ».

Il s'agissait donc d'identifier des préoccupations des agriculteurs (telles qu'elles sont perçues par les techniciens et experts), celles des techniciens, d'évaluer *a priori* la population d'agriculteurs et les zones géographiques concernés, enfin si ces préoccupations rentraient dans les cadres stratégiques connus.

L'intérêt d'associer des chercheurs à cette phase d'identification des préoccupations est de pouvoir travailler en partenariat dès la formulation de la demande et de co-construire les réponses à cette demande.

La finalité du partenariat est de renforcer l'adéquation entre les questions du développement et les programmes de recherche et développement et donc d'améliorer la valorisation des résultats de la recherche. Le partenariat est en effet une condition de la valorisation des acquis de la recherche.

Girard (2006) s'interroge sur la manière de définir les problèmes en partenariat entre recherche et développement et montre que le partenariat s'engage sur la base d'une première formulation de « ce qui fait problème ». Cet auteur explique ensuite comment la représentation de la diversité des pratiques des agriculteurs et la construction collective d'un « sens partagé » aide à mieux poser les problèmes de développement et à identifier au sein de ces problèmes, ce qui est traitable scientifiquement.

C'est pourquoi, lors des premières réunions des groupes de travail, nous avons proposé une vision synthétique de la diversité des systèmes de production, telle que perçue à travers la bibliographie et les entretiens, afin de susciter discussions et débats.

Notre rôle était ensuite de recenser les préoccupations et les questions, de chercher des références bibliographiques sur le sujet et d'identifier, avec l'aide des chercheurs impliqués dans le groupe de travail, les équipes de recherche et les experts ayant travaillé sur ce sujet.

Ce premier état de l'art devait favoriser la co-construction des problématiques et aider à la construction et à la formalisation d'un programme de travail commun.

La diversité des préoccupations ne nous a pas permis d'aller jusqu'à la construction collective d'un programme de travail précis pour tous les problèmes posés mais cela aura permis d'entamer le **processus de formulation d'actions en partenariat** qu'il serait souhaitable de poursuivre.

Les actions proposées résultent donc de ce début de co-construction et de notre propre analyse de la demande. Elles sont de différentes natures selon les thématiques retenues : étude de marché, diagnostic, expérimentations... Les actions présentées au chapitre IV constituent soit des études préliminaires soit des ébauches de projets de recherche et développement à conduire en partenariat.

Le choix des actions de recherche et développement prioritaires a été guidé par plusieurs critères :

- existence ou non d'une dynamique professionnelle,

- présence ou non de techniciens qui seront le relai de diffusion des résultats des actions auprès des agriculteurs, condition nécessaire pour mener des actions de recherche, développement, transfert en partenariat,
- existence de travaux de recherche facilement accessibles,
- identification de chercheurs en Guyane et aux Antilles, qui pourront assurer un appui scientifique auprès des chargés de projet.

2.3. PHASE 3 : CONSTRUCTION D'UN DISPOSITIF DE R ET D

2.3.1 Présentation et discussion de différents dispositifs existants en France

Différents dispositifs d'interface recherche et développement existants en France métropolitaine ont été présentés au comité technique en septembre 2009 et au comité de pilotage en octobre 2009. Les avantages et inconvénients de chacun ont été discutés au cours des réunions.

Nous entendons par « dispositif », une organisation entre acteurs locaux comprenant une ou plusieurs localisations, des moyens techniques et humains, un mode de pilotage, qui vise la mise en œuvre d'un programme d'actions concerté.

2.3.2 Synthèse et définition du cahier des charges du dispositif retenu pour la Guyane

A l'issue des discussions et de la présentation des différents dispositifs, le comité de pilotage valide les contours du dispositif ainsi que les actions prioritaires qui y seront conduites.

I.3. DEROULEMENT ET PILOTAGE DE L'ETUDE

Un **comité de pilotage** a été mis en place dès le démarrage de l'étude. Il avait pour rôle de définir le cadre de l'étude, de faire le point sur l'avancement des travaux et de valider les conclusions. Il était composé de la présidente du Centre INRA AG, du délégué régional du Cirad, du délégué régional d'AgroParisTech, du directeur de l'agriculture et de la forêt, du directeur de l'EPLEFPA de Matiti, des représentants des organismes professionnels agricoles et du Conseil Régional. Le comité de pilotage s'est réuni trois fois au cours de l'étude.

Huit missions d'une semaine ont été effectuées en Guyane par AMBRE DEVELOPPEMENT entre juin 2009 et avril 2010 (cf. annexe 1) au cours desquelles ont eu lieu les entretiens et les réunions.

La figure 2 présente le calendrier de l'étude.

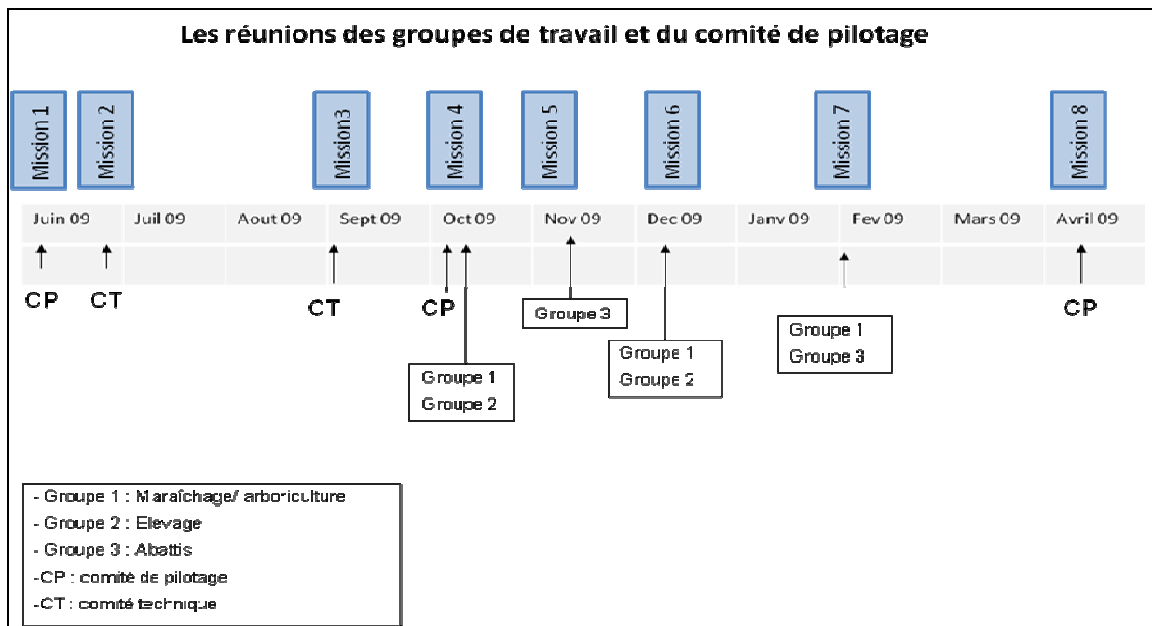


Figure 2 : calendrier de réalisation de l'étude

II ETAT DES LIEUX

L'état des lieux porte sur :

- les systèmes de production principaux en Guyane,
- les organismes professionnels agricoles et les organismes intervenant dans le développement et l'appui technique,
- les organismes de recherche et les stations expérimentales.

II.1. L'AGRICULTURE EN GUYANE ET LES PRINCIPAUX SYSTEMES DE PRODUCTION

1.1 DONNEES GENERALES SUR L'AGRICULTURE EN GUYANE

D'après le recensement agricole de 2000, la Guyane compte 5318 exploitations, deux fois et demi ce que l'on comptait 20 ans plus tôt. La Guyane est le seul département français où le nombre d'exploitations augmente.

La région du Maroni, qui concentre 70% des exploitations (cf. figure 3), connaît la croissance la plus importante. En 20 ans, le nombre d'exploitations a été multiplié par 6 pour atteindre 3733 en 2000. Cette augmentation du nombre d'exploitations est le reflet de celle de la population. Ces exploitations pratiquent une agriculture traditionnelle sur abattis, orientée vers les cultures vivrières dont la finalité est de pourvoir aux besoins familiaux. La propriété du sol n'est pas établie, les parcelles sont créées, mises en valeur ou abandonnées en fonction des nécessités.

La SAU était, en 2000, de 23176 ha sur une surface totale du territoire de plus de 8 millions d'hectares (soit un peu moins de 0.3% de la Guyane). La SAU se répartit globalement de la façon suivante : 7000 ha de prairies, 5200 ha de céréales (presque exclusivement du riz du périmètre irrigué de Mana), 4800 ha de tubercules (manioc), 2000 ha de cultures maraîchères et fruitières. La figure 4 situe les principales productions.

La SAU est estimée en 2007 à 28000 ha (EDE, 2007).

La taille moyenne des exploitations (4.4 ha) cache une grande diversité de situation. Les productions sur abattis se pratiquent généralement sur des surfaces inférieures à un hectare. A l'opposé les élevages extensifs de bovins peuvent dépasser fréquemment la centaine d'hectares et la riziculture (dans les polders près de Mana) dépasse les 1000 hectares par producteur.

Un peu plus de 20000 personnes vivent dans les familles agricoles et on compte 9800 actifs agricoles. Seulement un quart des 5332 chefs d'exploitation et co-exploitants travaille à temps plein sur l'exploitation et seulement 40 % y consacre plus de trois quarts de leur temps. Les femmes représentent les deux tiers des chefs d'exploitation de moins de 35 ans. Cette particularité est due à la pratique de la culture sur abattis chez les bushinengués : les travaux de déforestation sont réalisés par les hommes, les femmes assurent au jour le jour l'entretien des plantations et les récoltes.

Le tableau 1 donne une typologie à dire d'experts des principaux systèmes de production rencontrés en Guyane et leur localisation majoritaire. Sur le volet élevage, elle correspond à la typologie établie dans le cadre du programme « Réseau de références » (mesure d'accompagnement du POSEI France) et a fait l'objet d'une validation suite à des enquêtes de terrain. Elle sert de support à l'élaboration de références technico-économiques sur une trentaine d'exploitations. Sur la partie végétale, maraîchage et abattis, elle résulte des discussions issues des groupes de travail mis en place dans le cadre de l'étude. Sous réserve d'une validation plus large, elle pourrait également, à l'instar de ce qui est réalisé en élevage, servir de support à l'élaboration de références.

Il est à noter que les exploitations rizicoles de l'Ouest ne figurent pas dans la typologie car elles ne font pas partie de l'agriculture familiale. Les sociétés qui exploitent les rizières cessent progressivement leur activité qui serait devenue « non rentable » (baisse des rendements, coût des transports...).

Les typologies sont des outils largement utilisés en France métropolitaine par les organismes de développement agricole comme outil de support du conseil technique et de diffusion des innovations (exemple : Réseau ROSACE des Chambres d'agriculture, réseau d'élevages, RICA, etc...).

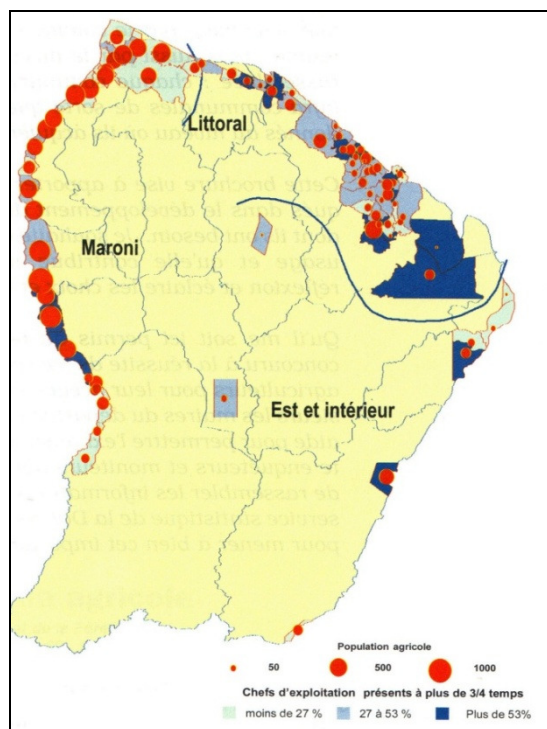


Figure 3 : Population agricole familiale en 2000 (Agreste, 2002)

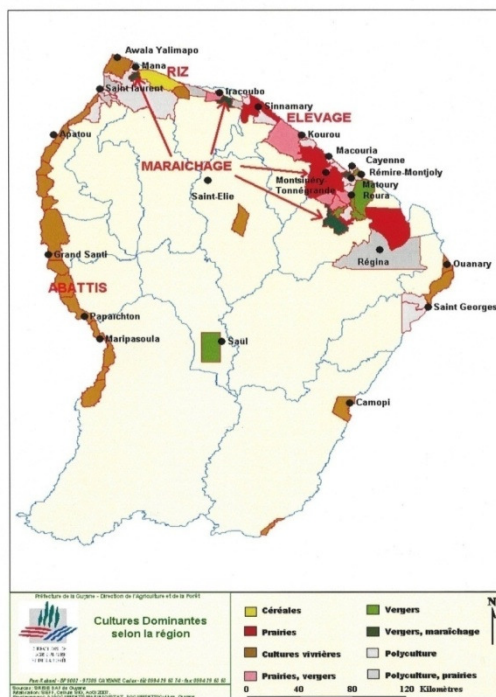


Figure 4 : Répartition des productions agricoles en Guyane (Agreste, 2002)

Principaux systèmes de production	Estimation du nombre d'exploitations concernées	Bande côtière	Nord-ouest	Haut Maroni	Est et Bas Oyapock	Haut Oyapock
Abattis « traditionnel » avec ou non objectif de vente	4800	X	X	X	X	X
Abattis avec temps de jachère longue écourté avec ou non objectif de vente		X	X	X	X	X
Abattis avec temps de jachère longue écourté avec ou non objectif de vente + parcelle avec maraîchage/arboriculture/élevage		X	X			
Les exploitations maraîchères de plein champ avec peu de surface	200		X		X	
Les exploitations de maraîchage de plein champ avec parcelles spécialisées (ananas, dachine) et/ou verger			X		X	
Maraîchage de plein champ et cultures sous abri avec parcelles spécialisées			X		X	
Spécialisé en arboriculture			X		X	
Spécialisé en ananas					X	
Les grands domaines bovins	10	X	X			
Les élevages de ruminants avec réserve foncière	30	X	X			
Les élevages de monogastriques (volaille et/ou porcs)	20	X	X			
Les grands domaines diversifiés : poly-élevage	5	X	X			
Les pluri-actifs avec élevage de petits ruminants	10					

Tableau 1 : Typologie à dire d'experts des systèmes de production principaux en Guyane.

Le tableau 1 donne des indications sur la localisation principale des différents systèmes mais de nombreux systèmes sont présents partout en faible nombre. Il est intéressant de compléter cette présentation des systèmes par une approche dynamique.

Les trajectoires d'évolution proposées par Touzard et Belarbi (cf figure 5) montrent ainsi que des systèmes traditionnels d'abattis peuvent évoluer vers des systèmes avec des parcelles maraîchères et des vergers ou vers des systèmes d'élevage.

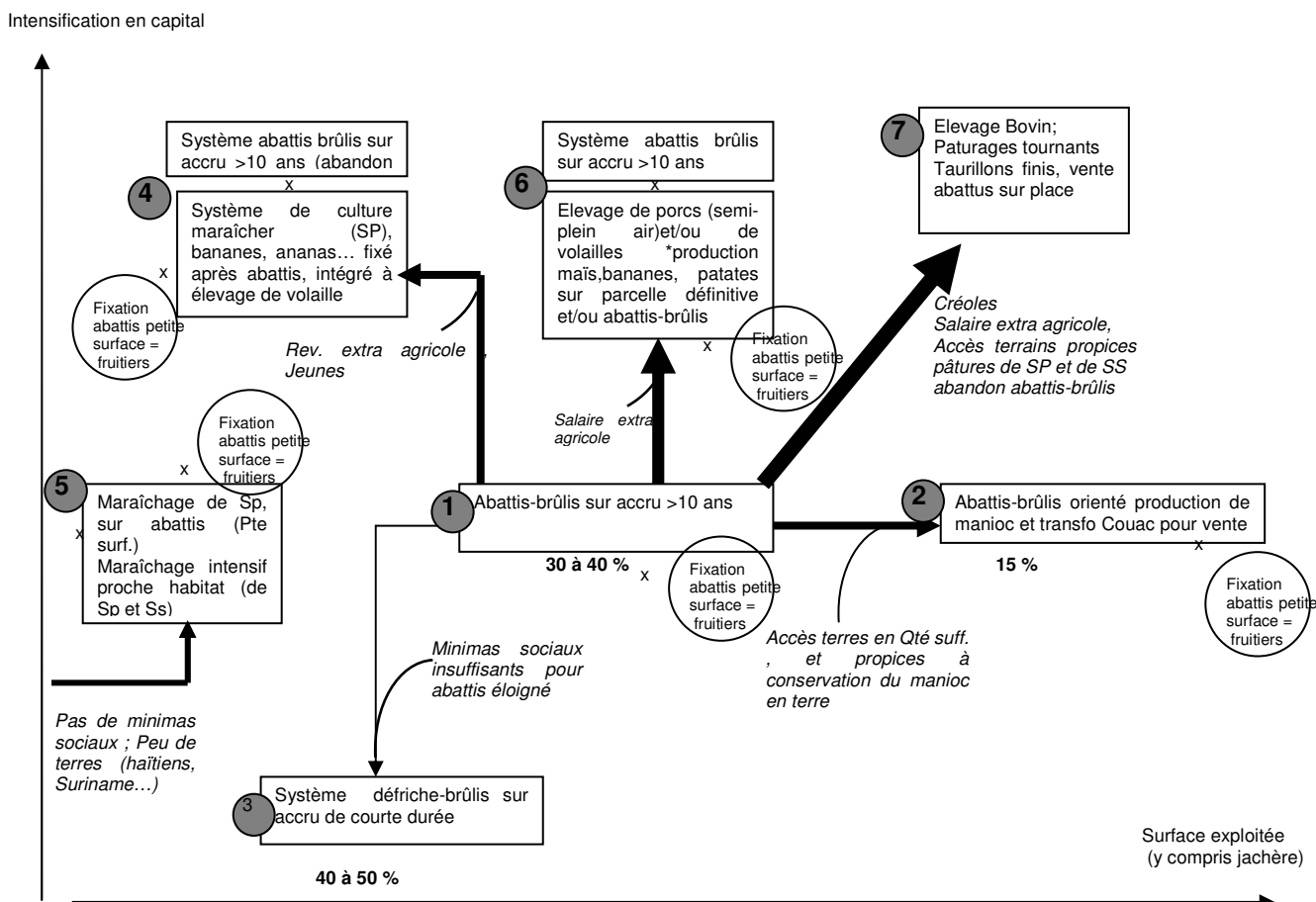


Figure 5 : Schéma simplifié de la dynamique des systèmes de production agricole en pays Boni (Touzard & Belarbi, 2009)

Au niveau de l'élevage, l'Institut de l'Elevage a mis en évidence que les grands domaines bovins sont des systèmes « en croisière », rémunérateur après de nombreuses années de capitalisation. Ces élevages étaient des « élevages avec réserve foncière », il y a quelques années.

1.2. LA PRODUCTION DE FRUITS ET LEGUMES EN GUYANE

La production de fruits et légumes en Guyane est principalement le fait de producteurs Hmongs, réfugiés laotiens arrivés en Guyane à la fin des années 70.

Elle est issue de 4 zones principales : Javouhey (sur la commune de Mana), Iracoubo, Corosony (sur la commune de Régina) et Cacao (sur la commune de Roura) où il y aurait, d'après la Chambre d'Agriculture, une superficie en fruits et légumes d'environ 1400 ha (1200 ha en fruits, 200 ha en légumes frais) (PDRG, 2008).

Une partie de la production de fruits et légumes provient également des abattis, notamment dans l'Ouest de la région. Elle émane surtout de producteurs bushinengués, haïtiens et amérindiens (Programme sectoriel, 2009).

En 2000, la superficie totale consacrée à la production de légumes frais était de 430 ha, 4800 ha pour les tubercules et racines, 1310 ha d'arbres fruitiers.

Les systèmes de production

Les principaux systèmes de production identifiés à dire d'experts figurent dans le tableau 1.

Les petites structures sont plutôt orientées vers le maraîchage, les plus grosses vers les cultures fruitières.

Il faut également mentionner l'existence de quelques exploitations qui produisent des légumes hors sol, notamment des tomates : 1 à Kourou, 2 à Stoupan, près de Roura, 1 à Mana et 1 à Saint Laurent.

Peu de travaux décrivent les itinéraires techniques des agriculteurs. On a recensé seulement deux rapports anciens décrivant les systèmes d'exploitation maraîchers et fruitiers : Ameganvi, 1990, qui décrit les systèmes maraîchers de Javouhey; Creuse et Lafontaine, 2001, qui décrivent les systèmes à Cacao. Un travail détaillé a été récemment réalisé auprès des producteurs d'ananas de la zone de Corossony par les ingénieurs du CFPPA (com pers Leray, 2009) qui illustre la diversité des pratiques culturelles sur l'ananas. Les coûts de production y ont été estimés.

A part aujourd'hui pour l'ananas, les coûts de production ne sont donc pas connus. Les producteurs n'enregistrent pas les quantités vendues ni produites, ni les charges. Les Hmongs sont particulièrement discrets dans la mesure où ils utilisent régulièrement des produits phytosanitaires importés du Surinam, en raison de leur prix plus faible mais aussi du fait de l'absence de produits autorisés sur un grand nombre de cultures maraîchères en Guyane (usage « vide »).

Les problèmes phytosanitaires sont nombreux. Pour certaines cultures, la production est aujourd'hui très faible : la production de tomates en pleine terre est de plus en plus rare compte tenu des pertes dues au flétrissement bactérien ; il n'y a plus de vergers de caramboles ou de goyaviers à cause des dégâts provoqués par les mouches des fruits.

La nature des productions est fortement liée à l'origine ethnique de l'agriculteur (cf tableau 2) même si de plus en plus, certains groupes diversifient leurs productions pour trouver de nouveaux créneaux commerciaux.

Les productions sont saisonnières, exceptées celles de certains Hmongs qui grâce à l'irrigation et à des abris parviennent à produire presque toute l'année. Cette saisonnalité semble conduire à une irrégularité de l'offre avec des périodes de surproduction et d'autres, de pénuries.

Hmongs	Bushinengue	Haitiens	Créoles	Surinamiens	Amérindiens
Maraîchage divers	Manioc (couac)	Igname blanche	Fruits	Melons d'eau	Manioc
Papaye	Banane	Banane	Manioc doux	Fleurs	Piment
Maracuja	Gingembre	Tayove	Patate	Elevage divers	Banane
	Cassave	Dachine			Coton
	Igname indien	patate			
	Arachide				
	Riz pluvial				

Tableau 2 : Principaux produits selon l'appartenance ethnique des producteurs (Fabri et al, 1996)

On observe également (Rossignol, com pers. 2010) un zonage géographique de certaines productions liées à la fois à des conditions pédoclimatiques et au savoir faire des agriculteurs :

- Les ananas et les courgettes sont produits essentiellement à Corossony,
- Les citrons viennent de Javouhey,
- Les ramboutans viennent principalement de Cacao.

Par contre, d'autres espèces sont produites partout.

Ce zonage géographique et la saisonnalité conditionnent fortement l'offre de produits et par conséquent les prix qui sont pratiqués sur les marchés.

Les plus petits producteurs produisent de nombreuses cultures alors que certains agriculteurs mécanisés ont tendance à se spécialiser.

Mais les quantités produites, les zones de production précises et les flux de produits sur l'année ne sont pas connus.

L'écoulement de la production

Le marché des fruits et légumes en Guyane est estimé à 76625 tonnes et 100 millions d'euros (source : Programme sectoriel, 2009). Il est couvert à 80 % par la production locale.

Les légumes et les tubercules (patates douces, ignames, dachines et manioc) représentent la part la plus importante.

Les producteurs hors sol livrent principalement à des grossistes (MidiCaraib et Sofrilu) qui revendent aux GMS ou en restauration collective, alors que les autres producteurs qui cultivent en pleine terre vendent l'essentiel de leur production sur les marchés de détail (Cayenne, Kourou, Saint-Laurent, Mana, Iracoubo...).

Des études ont été conduites sur les filières fruits et légumes (SUAD, 2006 ; rapports de missions Bonfils.....). Certaines sont anciennes mais, sous réserve d'une actualisation, apportent des éclairages intéressants. Fabri et al (1996) ont décrit les différents circuits de commercialisation des producteurs maraichers de l'Ouest Guyanais. Ils précisent que « l'adoption d'une stratégie de commercialisation est fonction de l'insertion sociale de l'agriculteur (réseau de relations, niveau de maîtrise des langues, situation civile,...) et de son niveau économique (moyens de transport disponible, capacité financière pour affréter un véhicule) ».

- **Circuit 1 : vente au détail sur l'exploitation** (bushinengués) : cette vente s'effectue sur un étal en bord de route et concerne des petits volumes
- **Circuit 2 : vente en gros sur l'exploitation agricole à des revendeurs** (bushinengués et haïtiens). Le système d'approvisionnement des revendeurs est souvent basé sur des réseaux ethniques, familiaux, spécialisés opérant dans des zones géographiques délimités. La vente par ce circuit est très structurée chez le groupe haïtien.
- **Circuit 3 : commercialisation sur les marchés de proximité ceux de Saint-Laurent, Mana, Iracoubo.** Ce mode de vente très utilisé par les bushinengués et les hmongs, permet aux petits producteurs d'écouler régulièrement de petits volumes de production à des prix supérieurs à ceux de la vente sur l'exploitation. Mais ceux-ci doivent affréter un moyen de transport, hormis certains hmongs.
- **Circuit 4 : commercialisation vers les grands centres urbains avec affrètement d'une camionnette** (haïtiens et bushinengués),
- **Circuit 5 : commercialisation vers les grands centres urbains avec véhicule personnel** (hmongs).

Le service statistique de la DAF effectue un relevé hebdomadaire sur les marchés de Cayenne, qui permet de suivre la variabilité des prix d'un panel de légumes et fruits. C'est sur la base de ces relevés de prix, que les contrats collectifs sont actuellement négociés par la coopérative Saveurs d'Amazonie.

1.3 LES PRODUCTIONS ANIMALES

1.3.1 Elevage de ruminants : bovins et petits ruminants

Les élevages de ruminants constituent plus de la moitié des exploitations professionnelles de la Guyane.

Courant 2007, le nombre d'éleveurs de bovins connus des services de l'EDE était de 315 pour un cheptel total de 14000 têtes. Ce cheptel augmente régulièrement depuis quelques années.

Les élevages sont de taille importante, les trente plus gros éleveurs possédant à eux-seuls 73 % du cheptel bovin. (Agreste Guyane, 2002).

Le cheptel bovin est inégalement réparti sur le territoire et entre les exploitations (dont le cheptel varie d'une à plus de 1000 têtes).

Les troupeaux se situent dans les communes côtières, sur les zones de savane, essentiellement de Montsinéry à Mana. La majorité des animaux se situent entre Sinnamary et Matoury. Quelques élevages de bovins sont présents également dans la région de Maripasoula.

Les troupeaux sont en grande partie composés de zébus, ou de vaches métropolitaines croisées zébu : Aubrac, Gasconne. Il y a également quelques élevages de buffles.

L'Institut de l'Elevage propose une typologie des élevages bovins (d'après le Panorama de l'élevage en Guyane, Institut de l'Elevage, 2008):

- **les détenteurs de bovins à cheptel modeste** (< 10 vaches). L'objectif principal est l'autoconsommation avec vente au voisinage pour disposer d'un complément de revenu. Ces éleveurs sont relativement nombreux mais ne représentent qu'une faible part de la production locale de viande et ne vivent pas de leur élevage.

- **les élevages de ruminants avec réserve foncière** : ce sont des exploitations en développement (cheptel et surface) à partir de l'attribution de périmètres de forêt à mettre en valeur.

Ces élevages possèdent entre 20 et 100 vaches, sur 50 ha de SAU valorisés mais disposent d'une réserve foncière de 100 à 150 ha supplémentaires. Les exploitants sont agriculteurs à titre principal généralement assez jeunes.

- **les grands domaines bovins** (>150 vaches) : ce sont des élevages en vitesse de croisière après une longue phase de capitalisation bovine et de mise en valeur du foncier. Ce sont des agriculteurs à titre principal, qui se sont installés pour certains lors du plan Vert. Ils ont en moyenne 200 ha de prairies plantées (kikouyou), amendées et fumées régulièrement. Le foncier est exploité sous la forme d'un bail emphytéotique.

Ces deux derniers types d'élevage représentent 10 % des éleveurs (soit 30 élevages) avec 70% des bovins et 90% de la production de viande de Guyane.

Le taux d'approvisionnement en viande locale est de l'ordre de 15 à 18%. En viande fraîche, il avoisine les 55 à 60 %. La plupart des animaux sont abattus à l'abattoir de Dégrad-des-Cannes, l'abattage non contrôlé étant estimé à 5 à 10 % de l'abattage total. Environ 80 % de la production locale serait écoulee dans les boucheries artisanales (Institut de l'élevage, 2008). Certains éleveurs ont leur propre boucherie et valorisent ainsi mieux leur viande. Les GMS ont un stand de viande locale mais la restauration collective s'approvisionne presque exclusivement en viandes congelées importées.

Les élevages de petits ruminants :

On dénombre environ 80 détenteurs de petits ruminants (140 selon l'APOCAG), dont 35 adhérents à l'APOCAG (soit 50% du cheptel de Guyane). Les ovins et caprins ne sont presque jamais l'atelier principal de l'exploitation.

Il existe des troupeaux importants sur les exploitations de bovins. Le pâturage des ovins/caprins est libre sur les parcelles de bovins.

On peut distinguer deux types principaux d'élevages :

- **les grands élevages bovins avec un atelier de petits ruminants** : ces élevages ont très peu de charges sur l'atelier de petits ruminants et n'ont pas réellement d'objectif de production. Il n'y a pas de gestion en lots : toute la troupe, soit plusieurs centaines d'animaux dans certains cas, pâture en même temps.

- **les éleveurs de petits ruminants pluriactifs** : l'élevage est une activité secondaire. Ces éleveurs, qui n'ont le plus souvent pas de formation agricole, souhaitent augmenter la rentabilité de l'élevage. Ce sont les éleveurs les plus dynamiques de l'Association des Producteurs d'Ovins et Caprins de Guyane (APOCAG).

Les élevages sont de taille modeste, ils comprennent entre 20 et 50 têtes sur des surfaces en prairies de 5 à 15ha. Les conduites techniques sont hétérogènes compte tenu des surfaces, de l'origine des cheptels, de la technicité des éleveurs. Les troupeaux sont jeunes (installation en 2004) et le cheptel de reproducteurs est en cours de constitution. Ce sont soit des animaux importés (Boers, moutons Martinik) soit des animaux issus des cheptels présents dans les grands élevages de bovins.

Seulement 10 % des abattages seraient contrôlés.

Cette production recèle de nombreux atouts :

- une demande importante du marché : GMS, épicerie, restauration importent massivement, la production locale répondrait à 8% du marché,
- elle nécessite peu de capitaux et peu de surfaces ; les cycles de production sont courts, ce qui permet d'avoir régulièrement de la trésorerie.

1.3.2 Elevage porcin

En 2000, 8100 têtes ont été recensées sur 340 exploitations.

La majorité des élevages de porcins se situe sur la commune de Macouria (élevages issus du Plan Vert) :

- 82 % des porcs sont entre Sinnamary et Matoury,
- 12% se situent entre Saint Laurent et Mana.

Le cheptel est concentré dans un petit nombre d'élevages : 10 élevages élèvent plus de la moitié des truies de Guyane.

En élevage porcin, seuls 45 % des abattages sont contrôlés. La vente de porcs vifs et l'abattage à la ferme sont en effet courants.

La production annuelle totale serait proche de 1000 tonnes (EDE, 2007) et ne couvrirait qu'environ 40% de la consommation du département.

Quatre systèmes ont été caractérisés par l'IFIP et l'Institut de l'Elevage (d'après Panorama de l'élevage en Guyane, 2008):

- **les détenteurs porcins à cheptel modeste** (0 à 3 truies en général), leur activité de production de dépasse guère l'autoconsommation familiale et par le voisinage (Type P0).

- **les agriculteurs vivriers avec élevage porcin** (2 à 6 truies) : l'atelier d'élevage est complémentaire aux cultures. Ce type d'agriculteur, d'origine Bushinengué ou Haitienne, est surtout présent dans l'Ouest entre Saint Laurent et Mana. L'alimentation des animaux à l'engrais est basée sur les co-produits vivriers (tubercules invendus, feuillage de patates douces, ...). Les femelles sont nourries avec les aliments du commerce et/ou la brisure du riz du polder de Mana. Ce système est économe et générateur de valeur ajoutée au regard des surfaces utilisées mais les performances techniques sont souvent faibles (9 porcelets/truie/an) dues en partie à des taux de mortalité des porcelets élevés (absence de cage de maternité). Ce type correspond à 15 % de la production locale et 30 % des élevages de plus de 4 truies (Type P1).

- **les maraîchers avec élevage de porcs** (et ruminants pour valoriser les quelques hectares d'herbages). Ces agriculteurs possèdent de 5 à 10 truies en complément d'un verger (1ha), 0.5 ha de maraîchage en partie sous serre et 3 à 5 ha de prairies avec bovins. L'alimentation est issue principalement du commerce mais avec des apports de co-produits du maraîchage. Les performances zootechniques sont moyennes (12 à 14 porcs/truie/an). Ce type correspond à 25% de la production locale pour environ 35% des élevages de plus de quatre truies (Type P2).

- **les élevages de porcs spécialisés (20 truies en moyenne)** : l'alimentation est exclusivement assurée par de l'aliment du commerce, différenciée selon le stade physiologique. Ce type correspond à 60% de la production locale, la moitié du cheptel porcin pour environ 20% des élevages de plus de 4 truies (Type P3).

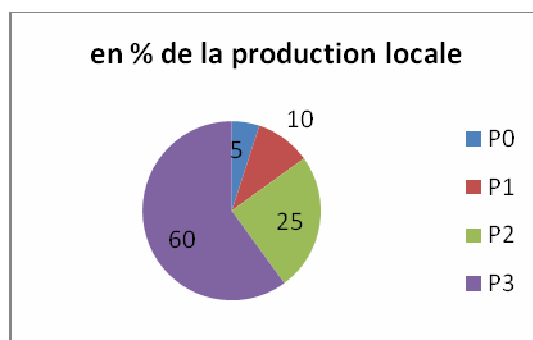


Figure 6 : Répartition de la production porcine locale par système d'élevage (Réseau de références, 2009)

1.3.3 Elevages avicole et cunicole

La production de volailles de chair et d'oeufs est très ancienne en Guyane, remontant sans doute aux premières années de la colonisation et pratiquée en basse-cour par une majorité de la population rurale, dans les habitations coloniales aussi bien qu'après le déclin de cette économie.

Selon le recensement agricole de 2000, l'élevage de volaille est présent sur plus de 1730 exploitations. Mais l'essentiel de la production est assurée par des élevages situés sur les communes de Macouria, Montsinéry, Matoury et Roura où l'on trouve 60 % des volailles du département.

Moins de 5 % des exploitations détiennent plus de 60 % des poulets de chair ou plus de 80 % des poules pondeuses.

Il y a cependant quelques élevages de poules pondeuses dans l'Ouest, non adhérents à la coopérative CACG. Ces élevages se sont récemment regroupés en association.

Avec un taux de couverture est de 12 % pour les volailles de chair, le potentiel guyanais est très important.

Cinq élevages de pondeuses adhérents à la CACG sont suivis dans le cadre de Réseau de Références. Depuis mi-2009, un technicien de la Chambre d'agriculture de Guadeloupe réalise des missions pour assurer ce suivi. Peu de données sont pour le moment exploitables en raison de la durée des cycles de production (supérieure à 18 mois).

La production cunicole ne s'est développée qu'à partir des années 1970-1980 avec l'arrivée des métropolitains, principaux consommateurs de viande de lapins et avec la mise en place d'un programme de développement de l'INRA.

De 1988 à 1990, une opération de développement de la filière cunicole a été lancée (Ingrand, 1993). Elle consistait à :

- Importer des reproducteurs et du matériel chez une dizaine d'éleveurs,
- Mettre en place chez ces éleveurs un suivi permettant d'acquérir des références sur la production cunicole en Guyane, en partenariat avec la chambre d'agriculture.

Vingt ans après, on compte une quinzaine d'éleveurs dont 3 éleveurs adhérents à la CACG (ayant 400 cages mères au total) et 12 éleveurs indépendants possédant 200 lapines (EDE, 2009).

1.4. L'AGRICULTURE ITINERANTE D'ABATTIS –BRULIS EN GUYANE

Le nombre d'exploitants pratiquant l'agriculture sur brulis en Guyane est de l'ordre de 5000 (4792 d'après le recensement agricole de 2000), sur une surface de l'ordre de 10000 ha (soit 0.7% du territoire guyanais) ce qui est faible comparativement à certaines régions du Brésil. Ils représentent la **majorité des agriculteurs de Guyane**.

Ce type d'agriculture, pratiqué traditionnellement par les peuples amérindiens et les ethnies bushinenguées, continue d'être utilisé par les migrants du Surinam et par les populations locales en situation précaire.

Est qualifiée **d'Agriculture Itinérante sur Brulis (AIB)** « tout système agricole dans lequel les champs sont défrichés par le feu et cultivés pendant une période brève pour être ensuite mis en jachère, le plus souvent forestière, à longue révolution » (Conklin, 1957 cité par Dounias, 2000). L'AIB est un mode de production économe en intrants et où le travail du sol est souvent inutile.

Il existe une grande diversité de systèmes d'abattis-brulis en Guyane selon les populations concernées, et la région où ces systèmes sont pratiqués. Plusieurs auteurs ont décrits les pratiques des agriculteurs dans les différentes régions de Guyane : Grenand (1983), Gely (1984), Verwilghen(1998); Assemat (2003), Manusset et Demaze (2008)

Manusset, dans la synthèse bibliographique réalisée à l'attention de la Mission pour la Création du parc de la Guyane, a recensé 33 références bibliographiques qui traitent d'agriculture sur brulis en Guyane.

Du fait de l'augmentation de la pression démographique et des contraintes d'aménagements de l'espace, plusieurs experts s'accordent sur le constat que les temps de jachère longue sont globalement écourtés, quel que soit le secteur géographique de Guyane.

Assemat (2003) montre que, pour les abattis de l'Ouest guyanais, la durée des jachères et la surface cultivée dépendent de différents facteurs :

- les paramètres d'état du milieu : type de sol, hydromorphie,
- des paramètres sociaux : taille de la famille qui détermine les besoins alimentaires,
- des paramètres économiques : besoins en trésorerie pour l'achat d'un moyen de locomotion, opportunité de commercialisation qui va induire une augmentation de la superficie cultivée.

Touzard et Belarbi (2009) montrent que les systèmes d'abattis brulis des Bonis diffèrent de celui des amérindiens sur le Haut Maroni. Les Bonis sèment du riz en association avec le manioc. Ils pratiquent traditionnellement un deuxième système de cultures sur des petites parcelles non loin des habitations : 2 ou 3 années de culture d'arachide suivies d'une friche de courte durée.

L'augmentation et la concentration de la population en pays Boni ont comme conséquence l'éloignement des abattis propices à la culture du manioc. Seules les familles qui peuvent assumer les coûts de transport peuvent s'y rendre. Les autres doivent se contenter d'exploiter les terrains auxquels elles ont accès à faible coût. Sur des petites surfaces, la durée des jachères tombe à 4-5 ans au lieu de une à plusieurs dizaine d'années.

Au sein d'une famille, le système de production évolue dans le temps.

Ces mêmes auteurs ont schématisé les différentes trajectoires d'évolution observées d'une exploitation-type du Haut Maroni dont le système de production reposait au départ sur l'abattis (cf figure 5). Il serait intéressant de poursuivre l'analyse en identifiant les facteurs qui permettent d'évoluer vers un système durable.

Ces auteurs décrivent ensuite le processus de paupérisation de ces familles pour lesquels l'abattis ne permet plus de satisfaire des besoins de bases : augmentation des temps de travaux liés au désherbage de plus en plus fréquent, baisse des rendements entraînant des dépenses alimentaires accrues.

Grenand (2000), dans la conclusion générale du volume IV (rapport du programme Avenir des Peuples des Forêts Tropicales, APFT) écrit que l'agriculture « joue un rôle central dans la subsistance et que d'elle dépend désormais l'équilibre alimentaire des populations forestières des Guyanes[...] Le maintien de l'agriculture sur brulis passe selon lui par quelques recommandations simples :

- stimuler un habitat dispersé et mettre à disposition de surfaces suffisantes pour que la révolution complète du cycle puisse se faire, ce qui permettra le maintien d'une agriculture sur brulis véritablement durable,
- préserver la diversité génétique du manioc, espèce rustique qui occupe une place importante dans l'alimentation des peuples indigènes et encourager le maintien de la diversité des autres cultures pour diversifier l'alimentation,
- développer le petit élevage pour apporter une source de protéines animales alternative à la prédation qui est remise en question.

Il conseille également de poursuivre les recherches sur la mise au point de techniques permettant la réduction du temps de jachère. Il observe une progression spontanée de l'arboriculture sous forme de vergers familiaux qui pourrait constituer une alternative partielle à la limitation des aires dont disposent certains peuples forestiers.

« Si l'agriculture sur brulis disparaît, non seulement les populations rurales des Guyanes seront culturellement condamnées, mais le cercle de la pauvreté se refermera définitivement autour d'elles ; elles n'auront plus d'autres alternatives que de se tourner soit vers une économie informelle souvent en marge de la légalité, soit vers une intensification d'une économie de prédation que le milieu ne supportera pas indéfiniment. »



Photo 1 : Abattis Bushinengué dans l'Ouest Guyanais

II.2 LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES EN GUYANE

2.1 LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

La Chambre d'agriculture de Guyane connaît depuis plusieurs années une situation financière difficile qui s'aggrave au fil du temps et qui nuit à la réalisation de ses missions de développement auprès des agriculteurs.

Une des raisons évoquées à cette situation est la forte dépendance de la Chambre d'agriculture vis-à-vis des fonds publics (Etat-Région-Europe). Le foncier appartenant en grande majorité à l'Etat, la chambre perçoit peu de produits de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB).

D'autre part, l'arrêt d'un important programme de développement agricole (le Programme de Développement Durable de l'Agriculture Guyanaise ou PDDAG) en 2006 ainsi que celui du PEAFOG (Programme d'Encadrement de l'Agriculture Familiale dans l'Ouest Guyanais) ont aggravé la situation et presque tout le personnel affecté à ces programmes, soit une quinzaine de personnes, a aujourd'hui quitté l'institution.

Plusieurs audits ont été réalisés (rapport du cabinet Oréade Brèche en mai 2007, rapport de la Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône en octobre 2008, rapport Lazerges-Linossier en février 2009) qui mettent en évidence notamment la nécessité de diversifier les sources de financement et de recentrer les missions de la Chambre d'agriculture.

Fin 2009, la chambre d'agriculture employait 21 agents : 12 agents de développement et conseillers (dont 1 conseiller sur les productions maraîchères et fruitières), 2 chefs de service, 5 agents administratifs, 2 agents techniques affectés à la station de Soucoumou.

L'Etablissement Départemental de l'Élevage (EDE) emploie 3 de ces 21 personnes. Il assure essentiellement l'identification des animaux. La Chambre d'agriculture est le maître d'œuvre local du programme Réseau de références en élevage, mis en place en 2007 et assure une partie du suivi des élevages bovins en partenariat avec la SCEBOG, coopérative bovine.

Un conseiller de la Chambre d'agriculture est détaché au CETIOM sur le programme « Grandes cultures ».

Encadré 1 : la station de Soucoumou

La station, située Route de la Montagne des singes à Kourou, a été créée en 1983 à l'initiative de l'INRA et de l'IFREMER qui ont lancé respectivement l'élevage de poissons d'eau douce (Atipa et pahia) et un programme de recherche sur la chevrette. 42 bassins piscicoles de 200 à 5000 m² ont été construits sur le site de 36 ha. Avec l'arrêt du programme chevrette à la fin des années 80, l'activité de la station a peu à peu décliné. L'activité a re-démarré au début des années 2000 avec la mise en place d'un programme sectoriel aquacole dont la mise en œuvre a été confiée à la Chambre d'Agriculture. Une écloserie de 200 m² a alors été construite.

Un programme a été initié à la même période sur l'élevage de pécaris avec le concours de l'INRA ainsi qu'un programme sur l'élevage de volaille sur caillebottis (au dessus des bassins). Mais la station est de nouveau quasiment à l'abandon depuis 2006.



Photo 2 : Station de Soucoumou, écloserie et bureaux

2.2 LES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS EN PRODUCTION VEGETALE

Trois structures professionnelles sont actuellement en place :

► Le GDA (**Groupement de Développement Agricole**) de Mana est la plus ancienne, créé en 1993 sous le statut d'association loi 1901. Il compte une trentaine d'adhérents, principalement des haïtiens, surinamiens (ex PPDS), bushinengué. Dès sa création, le GDA a mené des actions de professionnalisation et d'accompagnement technique et commercial. Des formations sont organisées régulièrement (fertilisation, greffage...). L'animateur du GDA gère également les commandes d'intrants et répond aux demandes des producteurs concernant les démarches administratives (acquisition d'un titre foncier, AMEXA, RMI, etc...). Depuis 2006, avec l'arrivée d'un ingénieur agronome, le GDA travaille à la structuration de la filière fruits et légumes, une partie des adhérents souhaitent en effet trouver des nouveaux débouchés commerciaux auprès des collectivités, sur les communes de Saint-Laurent et Mana. Le GDA n'étant pas habilité à effectuer des transactions commerciales, le GDA a adhéré à la coopérative Saveurs d'Amazonie.

Début 2010, et afin de répondre aux différentes demandes des adhérents, l'équipe technique du GDA s'est étoffée : elle est composée d'une animatrice (ingénieur spécialisé en productions végétales tropicales), d'un assistant en charge des démarches administratives et d'un ingénieur agro-économiste (partagé avec l'APFFLG de Javouhey).

► **Saveurs d'Amazonie**, coopérative créée en mai 2005, a pour vocation principale la mise en marché de fruits et légumes frais par le regroupement d'agriculteurs locaux. Son marché « cœur de cible » est la restauration collective locale, essentiellement sur Cayenne et les communes limitrophes. La coopérative se charge de l'approvisionnement en intrants de ses adhérents, les accompagne dans l'amélioration de leurs techniques de production et vise à apporter du conseil et faire la promotion des produits. Sur 14 membres signataires des statuts, la coopérative compte en 2010 14 adhérents et 8 fournisseurs non adhérents, répartis de Corossony à Javouhey. La coopérative emploie un technicien et prévoit d'en embaucher un deuxième sur les aspects techniques.

La coopérative a des difficultés de commercialisation qui peuvent être liées :

- au fait que certains producteurs ne respectent pas les engagements pris et préfèrent vendre leurs productions sur les marchés lorsque les prix sont plus intéressants que le prix négocié dans le contrat,
- à la grande dispersion géographique des adhérents.

► **L'Association des Producteurs de Fleurs Fruits et Légumes de Javouhey (PFFLG)**, a été créée en 2007. Elle compte 47 adhérents de la commune de Mana, en grande majorité des producteurs Hmongs. Les objectifs de l'association sont de :

- Structurer la profession et les filières agricoles,
- Faire progresser le niveau de formations des agriculteurs.

Un technicien a été embauché fin 2009 par l'association.

Dans le cadre du programme sectoriel 2008-2013, ces structures ont identifié des axes de travail communs, mais ont en pratique des difficultés à travailler ensemble pour la commercialisation.

2.3 LES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS EN PRODUCTION ANIMALE

■ Filières bovine, ovine et caprine

- **la Société Coopérative des Eleveurs Bovins de Guyane (SCEBOG)** fédère une centaine d'éleveurs bovins. Le cheptel de la SCEBOG est constitué de 6700 bovins, près de 900 bubalins, plus de 800 ovins Ses activités principales sont :
 - la commercialisation des carcasses bovines (et bubalines) de ses adhérents. Les clients de la SCEBOG sont les principales GMS ainsi que des bouchers de Cayenne et de Kourou ;
 - l'approvisionnement (intrants, matériel, animaux) ;
 - l'encadrement technique et administratif des éleveurs.

La SCEBOG emploie 6 salariés : 3 techniciens, une secrétaire, un ingénieur commercial et un directeur administratif.

Depuis avril 2008, la SCEBOG a intégré l'union de coopérative Paysans de Guyane.

Les adhérents de la SCEBOG se sont fixés des objectifs de production ainsi que des axes prioritaires de développement :

- privilégier un élevage d'animaux adaptés,
 - développer des surfaces en herbes extensives mais productives,
 - renforcer la technicité en matière de gestion des pâturages,
 - recourir à l'utilisation de techniques innovantes de conservation des ressources fourragères.
- **L'Association des Eleveurs Bovins de Guyane (AEBG)** a été créée en 1991 afin d'assurer l'importation de reproducteurs. Elle regroupe aujourd'hui près de 100 adhérents dont la majorité possède moins de 40 vaches allaitantes. Certains adhérents ont également un élevage de petits ruminants ou de porcins. Seuls un ou 2 adhérents se sont spécialisés en ovins/caprins ou en porcins exclusivement. L'activité de l'association concerne : l'appui technique, l'aide administrative (montage de dossiers,...), l'importation de semences, de reproducteurs et de matériel d'élevage. Les adhérents attendent de l'association qu'elle les aide à améliorer leurs moyens de production : équipements (moyen de transport, matériel d'élevage...), reproducteurs.

Les éleveurs de porcs de l'AEBG ont créé l'OPEG, suite aux tensions au sein de l'ancien groupement porcin (le SPEPG) afin d'organiser la commercialisation.

Les salariés de l'AEBG sont au nombre de 4, dont 2 techniciens, une secrétaire et un agent social.
 - **L'Association des Producteurs d'Ovins et Caprins de Guyane (APOCAG)** regroupe une vingtaine d'éleveurs. Son action porte essentiellement sur l'aide à l'importation de reproducteurs de métropole et sur les investissements en matériel d'élevage (clôture, bâtiments, etc...). Depuis 2009, les éleveurs de l'APOCAG travaillent à la rédaction d'un programme d'appui technique pour les éleveurs (programme PATRE) et prévoient d'embaucher courant 2010 un technicien. L'APOCAG adhère à l'union des coopératives Paysans de Guyane.



Photo 2 : Elevage de caprins créoles

■ Filière porcine

Le Syndicat des Producteurs Eleveurs Porcins de Guyane (SPEPG) est actuellement inactif. Il comptait une cinquantaine d'éleveurs. La structure syndicale ne permettant pas aux adhérents de bénéficier des subventions, les éleveurs ont du créer une organisation de producteurs.

De plus, des tensions fortes existaient entre les éleveurs qui se sont divisés :

- une partie des éleveurs soutenant un projet de maternité collective (projet PROPORC , 315 truies), qui devait fournir les éleveurs en porcelets et leur permettre de se spécialiser en engraissement ; mais ce projet n'a pas encore vu le jour.
- une autre partie des éleveurs se regroupant au sein de l'OPEG (organisation des producteurs Eleveurs de Guyane) dont l'objectif est d'assurer la préparation et l'organisation de la mise en marché des animaux (toutes filières confondues) provenant de ses producteurs adhérents, auprès des acheteurs adhérents.

Un GIE Cochon Roi a été créé en 2008 par quelques éleveurs de porcs afin d'importer à moindre frais des sacs d'aliments de France Métropolitaine. Mais le GIE semble connaître des difficultés financières.

A ce jour, il n'y a plus de technicien porc en Guyane. Trois exploitations font parties du Réseau de Fermes de Référence suivi par un ingénieur basé en Guadeloupe.

■ Filière avicole et cunicole

Plusieurs coopératives et syndicats se sont succédés en Guyane depuis le plan Vert. La Coopérative Avicole et Cunicole de Guyane (CACG) a été fondée en 1987 par 9 éleveurs qui représentaient une partie importante de la production de poulets et d'œufs. Aujourd'hui, la CACG compte 23 adhérents, dont 16 en productions d'œufs, 6 en production de volailles de chair et 2 en production cunicole.

La CACG s'occupe de l'approvisionnement de ses adhérents en poussins et en matériel d'élevage, et surtout de l'organisation de la commercialisation des volailles de chair et des œufs (avec un centre de conditionnement).

Les œufs des adhérents de la CACG sont conditionnés dans le centre coopératif de Degrad des Cannes. C'est la CACG qui se charge de trouver des marchés pour la production de ses adhérents. La coopérative emploie une quinzaine de salariés (source : Réseaux de Références, 2008).

Une association des aviculteurs de l'ouest s'est créée en 2009. Elle regroupe une quinzaine d'éleveurs de la région de Mana et Saint-Laurent. Un des objectifs de l'association est de s'équiper d'une calibreuse qui permettrait aux éleveurs de vendre leurs œufs dans les épiceries et moyennes surfaces de l'Ouest.

■ Biosavane

La société coopérative agricole Biosavane a été créée en Juin 2008 à l'initiative de 8 agriculteurs éleveurs en conversion à l'Agriculture Biologique. L'objet de la coopérative est l'organisation de la production, de la collecte et de la vente des produits des adhérents. Un appui technique et administratif est proposé aux associés de la coopérative.

Les premiers produits labellisés AB sont : le miel, le couac, le cacao, les fruits confits.

En ce qui concerne la viande, la labellisation est effective depuis janvier 2010.

2.4 PAYSANS DE GUYANE

La SCEBOG, l'APOCAG et la CACG ont décidé de créer une union de coopérative en 2008, Paysans de Guyane, afin de mutualiser les moyens pour la réalisation d'actions transversales aux différentes filières. Cette mutualisation porte sur les services tels que :

- l'encadrement administratif et comptable,

- les mises en marché et les politiques promotionnelles,
- l'organisation de l'approvisionnement.

Il est ainsi prévu à l'horizon 2013 de :

- créer une plate-forme de distribution d'intrants agricoles,
- créer un atelier de découpe et de transformation commun aux filières bovines/bubalines, porcines, ovines, caprines et avicoles.

Les structures adhérentes à l'Union de Coopérative sont aujourd'hui au nombre de 5 : la SCEBOG, la CACG, l'APOCAG, Biosavane et Saveurs d'Amazonie.

Paysans de Guyane coordonne, pour les structures adhérentes, les demandes de subventions auprès des fonds de l'ODEADOM, du FEADER, de la région. Elle assure la veille et la diffusion auprès des structures, des informations utiles sur les dispositifs réglementaires, ainsi que la représentation pour les discussions et négociations liées aux différents dispositifs (programmes opérationnels, programmes sectoriels,...).

(Source : Programme sectoriel des filières d'élevage, 2009)

2.5 LES SYNDICATS AGRICOLES

Trois syndicats sont présents en Guyane :

- la FNSEA
- le GRAGE , de sensibilité « Confédération paysanne »
- le syndicat des jeunes agriculteurs (JA) qui dispose d'un animateur et conduit des actions d'animations et de développement agricole: information des agriculteurs sur l'installation, organisation d'un marché des producteurs à Macouria ...



Photo 3 : Elevage de zébus brahmanes

II.3 LES ORGANISMES DE CONSEIL, DE FORMATION, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE EN GUYANE

3.1 LE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX (SPV) DE LA DAF

Missions

Les missions du service se décomposent en trois secteurs :

- **détection et surveillance des risques sanitaires et phytosanitaires** : le service réalise des contrôles à l'importation et à l'exportation de marchandises,
- **contrôle des conditions de production des végétaux** :
 - inspection des entreprises distributrices et utilisatrices de produits phytosanitaires,
 - contrôle des conditions d'utilisation dans les entreprises et chez les agriculteurs,
 - expérimentations dans le cadre de d'extension d'AMM¹.
- **promotion des modes de production respectueux de la santé et de l'environnement** :
 - implication dans des actions d'évaluation et de promotion de méthodes de protection respectueuse de la santé des opérateurs et de la protection de l'environnement ;
 - informations : publication du magazine trimestriel Phytosanitairement Vôtre.

En 2008, le service a instauré des « contrôles pédagogiques » afin de sensibiliser les producteurs sur les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires.

Le service compte 8 personnes dont une à l'antenne de Saint Laurent du Maroni.

Actions en cours

Dans le cadre de la mise en place du plan ECOPHYTO DOM, le SPV s'est fortement mobilisé sur les expérimentations en vue de proposer aux agriculteurs des méthodes alternatives à la lutte chimique.

Il a organisé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et la FREDON en janvier 2008 un séminaire sur les cultures tropicales et amazoniennes dont les objectifs étaient de préparer l'atelier « cultures tropicales » organisé par la DGAL dans le cadre du lancement d'ECOPHYTO DOM.

A l'issue du séminaire, quatre groupes de travail ont été mis en place :

- le groupe « liste culture/usage », animé par la Chambre d'agriculture,
- le groupe « méthodes alternatives et expérimentations », animé par l'INRA Antilles-Guyane,
- le groupe « formation- diffusion de l'information » animé par le Lycée agricole,
- le groupe santé, animé par la DSDS².

Seuls les deux premiers groupes se sont réunis courant 2008 et 2009 et ont produit des synthèses et documents de travail (cf. annexe 6). Un premier schéma concernant la coordination et la mise en place d'un réseau d'expérimentations à l'échelle de la Guyane a été proposé (cf. annexe 7).

Le Service de la Protection des Végétaux s'est doté fin 2008 de 4 serres avec filet insect-proof ainsi que de stations météo et de systèmes d'irrigation basse pression et tables de semis, destinées à mettre en place des expérimentations selon les demandes de producteurs.

L'emplacement des serres a fait l'objet de discussions avec les partenaires et les agriculteurs :

- une serre est actuellement installée à Javouhey et une autre au collège de Maripasoula
- une doit être installée à la MFR de Mana, l'autre à Régina.

Durant l'année 2009, le SPV a organisé des réunions avec les producteurs des régions maraîchères (Régina, Cacao, Javouhey, Maripasoula) pour recueillir leurs préoccupations et leurs besoins et étudier la possibilité de mettre en place des expérimentations. Peu d'agriculteurs se sont portés volontaires.

¹ AMM : Autorisation de Mise sur le Marché

² DSDS : Direction de la santé.....

Des conventions de partenariat ont été signées avec des associations de producteurs (GDA de Mana, PFFLG) et des établissements publics (MFR Mana, collège de Maripasoula) afin de financer du temps de technicien pour le suivi des expérimentations.

A Javouhey, une convention a été signée avec le producteur chez qui a été installée la serre. Un technicien de la FREDON aidé de l'agriculteur a mis en place un essai sur des variétés de tomates du commerce résistantes au flétrissement bactérien (Caraïbe, Jaguar, TW6), mais le suivi de l'expérimentation a posé problème et l'essai a été abandonné.

Concernant les autres serres, le programme d'expérimentations est en cours d'élaboration.

Des essais d'ensachage d'ananas ont été conduits en 2009 chez deux producteurs à Corosony, sur la commune de Régina.

Pour lutter contre la Tristeza des agrumes, un projet d'introduction de plants sains d'agrumes est en cours, en partenariat avec l'INRA de Corse.

Une VAT a été recrutée fin 2009 pour assurer l'animation et la coordination des expérimentations « ECOPHYTO » à l'échelle régionale.

Le SPV est confrontée à des difficultés pour :

- concevoir et conduire des expérimentations réalistes et exploitables compte tenu des moyens disponibles,
- trouver des agriculteurs volontaires pour mettre en place les expérimentations,
- trouver des techniciens en mesure de faire le suivi des essais,
- valoriser et exploiter les résultats.
- mettre en place des essais « usages mineurs », ces essais devant respecter des protocoles spécifiques définis par la DGAL, en vue de l'obtention de l'extension d'homologation.

Un réel besoin de techniciens dédiés à l'expérimentation et une meilleure mutualisation des compétences et des moyens sont donc exprimés par les agents du SPV.

3.2 LA FREDON

Créée en 1994, la Fédération de Défense contre les Organismes nuisibles est agréée par le Ministère de l'Agriculture. Ses missions, inscrites dans le Code rural (L. 252-1 à 252-5), concernent la prévention des risques phytosanitaire, les luttes collectives ainsi que la formation et l'information sur les méthodes de luttes, respectueuses de l'environnement.

Certaines de ces missions lui sont déléguées par le Service de la Protection des Végétaux, service de la DAF.

En 2009, ses actions principales ont concerné :

- **La surveillance du territoire**, mission qui rentre dans la démarche de prévention et de détection de l'arrivée de maladies nouvelles sur le territoire. Elle se déroule en partenariat avec le Service de la Protection des Végétaux (SPV), principal financeur.

La surveillance porte principalement sur :

- La mouche des fruits,
- La Cercosporiose noire du bananier,
- La maladie de Moko.

- **La formation des agriculteurs aux bonnes pratiques phytosanitaires** : en 2009, la FREDON a vulgarisé le nouvel équipement de protection "Tropic poncho", qui permet aux utilisateurs de produits phytosanitaires de prévenir les risques.

- **La mise en place d'expérimentations** diverses telles que la lutte contre la cochenille rose *Maconellinicoccus hirsutus*, essais variétaux pour la production de tomate en pleine terre....

L'équipe technique est constituée de 5 conseillers :

- un technicien chargé de la formation
- un technicien chargé de l'animation des GDON et de l'appui technique

- un technicien chargé de l'animation du GDON et de l'appui technique affecté dans l'Ouest,
- un technicien chargé de la surveillance mouches des fruits/cercosporiose et maladie de Moko,
- un technicien chargé des analyses en laboratoire et des expérimentations.

La Fédération s'appuie sur les Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (GDON), associations qui regroupent des agriculteurs d'un même secteur, afin de permettre à ces derniers d'organiser les luttes collectives. Les groupements assurent le lien entre la Fédération et les professionnels en informant sur les problèmes rencontrés et en transmettant aux professionnels les solutions techniques. En Guyane ils sont au nombre de 11 répartis sur les communes de Saint Laurent, Mana, Iracoubo, Sinnamary, Macouria, Montsinnery-Tonnégrande, Cacao, Régina, Saint-Georges, Cayenne, Matoury. L'activité et le dynamisme des GDON sont variables.

La FREDON participe aux groupes de travail mis en place par le SPV dans le cadre du plan ECOPHYTO DOM.

3.3 LES ORGANISMES DE FORMATION

Il existe en Guyane deux organismes dédiés à l'enseignement agricole et rural :

- l'EPLEFPA à Matiti,
- les MFR (Maison Familiale Rurale)

Au niveau régional, le Conseil Régional de l'Enseignement Agricole (CREA) est le lieu de concertation pour réfléchir au projet régional de l'enseignement agricole.

De plus, AgroParisTech propose d'encadrer des stages ingénieur sur le développement agricole en Guyane.

■ EPLEFPA de la Guyane

Situé sur l'axe Cayenne-Kourou, dans la savane Matiti, l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) de la Guyane est composé de trois centres constitutifs :

► **Un lycée d'Enseignement Général, Technologique et Professionnel Agricole (LEGTPA)** qui propose des formations de la seconde au Brevet de Technicien Supérieur. Le lycée accueille quotidiennement deux cents élèves et étudiants.

► **Un Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA)** qui propose des formations continues, diplômantes ou non, à des publics adultes.

Une de ses missions est de permettre au plus grand nombre d'accéder à une qualification. Trois nouvelles formations sont proposées depuis octobre 2009.

- un Brevet de Technicien Supérieur Agricole «Développement de l'Agriculture des Régions Chaudes» ;
- un Certificat de spécialisation «Production, transformation et commercialisation des produits fermiers» ;
- une Spécialité d'Initiative Locale «Accompagnement à l'insertion agricole».

Par ailleurs, le **CFPPA** s'engage dans le développement de formations par apprentissage, et a ouvert en octobre 2009, avec le soutien des professionnels, deux nouvelles formations :

- le CAPA Travaux Paysagers ;
- le CAPA Production Agricole et utilisation des Matériels.

Le centre de formation professionnelle agricole propose également :

- un encadrement pour l'obtention des diplômes par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour l'ensemble des diplômes du MAAP.

- un accompagnement des jeunes agriculteurs dans leur parcours à l'installation : stage de 6 mois, Stage Préparatoire à l'Installation (SPI), dispositif 3 P (Plan de Professionnalisation Personnalisé).

► **Une exploitation agricole de polyculture-élevage**, sur laquelle les élèves et les stagiaires de la formation continue réalisent des travaux pratiques en situation professionnelle réelle.

L'exploitation a lancé la construction de nouvelles serres, destinées à la production maraîchère et de plantes ornementales. Un chef de culture a été embauché début 2010 afin de rendre les serres opérationnelles.

L'EPLEFPA s'implique dans la construction d'un partenariat avec les acteurs de la formation et développement agricole des états amazoniens du Nord Brésil, dans le cadre du PO Amazonie : (organisation d'un voyage d'études fin juin 2010 pour rencontrer les acteurs agricoles de l'Etat du Para, Brési ; participation en octobre 2009 à un forum « Sciences et Sociétés » à Macapa).

L'établissement s'implique également dans l'animation des territoires et dans le développement agricole :

► **Le lycée de Matiti** a accueilli, en octobre 2009, la 7^{ème} édition du Salon Régional de l'Agriculture ainsi que les Assises Régionales de l'Education et l'Environnement pour un Développement Durable en juin 2009.

► **L'exploitation** est impliquée dans le programme EcoPhytoDom, qui vise à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires en agriculture, en partenariat avec le Service de la protection des Végétaux de la DAF, la FREDON, ...Elle est également associée dans le programme de production de céréales et protéagineux en Guyane porté par le CETIOM, qui vise à atteindre plus d'autonomie en fourniture d'aliments du bétail et a intégré le projet Réseau de Références en 2009.

► **Le CFPPA** participe, par des actions de formation professionnalisante auprès des agriculteurs, aux objectifs fixés par le Plan de Développement Rural de la Guyane :

► Formation des agriculteurs de l'Est (Cacao, Régina) : ce plan d'actions de formation est la poursuite d'un travail initié depuis 2007 dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale de l'est et du LEADER+ porté par le Parc Naturel Régional.

Deux ingénieurs ont été recrutés fin 2008 et 2009 pour mettre en place les formations et assurer un appui technique aux producteurs dans le secteur Cacao-Régina.

Des formations ont été réalisées en 2009 sur des thèmes comme la fertilisation azotée, le greffage, l'irrigation et les calculs économiques, reconnaissance des nuisibles et fertilisation.

Quelques expérimentations sont envisagées :

- Test du paillage biodégradable comme solution pour lutter contre les adventices de l'ananas. Cette technique n'est pas adaptée à des parcelles non-déssouchées.
- Test du TIFBIO, en remplacement de l'ETHREL et du Carbure de calcium.

► Formations des agriculteurs des communes du Sud de la Guyane (Haut Maroni, Haut Oyapock) en partenariat avec le Parc Amazonien de la Guyane : un binôme ingénieur formation/technicien va être recruté pour mettre en place un programme de formation adapté et co-construit avec les agriculteurs.

L'EPLEFPA a participé activement à la réflexion sur la mise en place d'un dispositif de recherche-développement agronomique en Guyane, en partenariat avec la profession et l'INRA Antilles Guyane.

■ Les MFR

La MFR de Mana a été créée en 2002 sous le statut d'association loi 1901, pour répondre aux besoins en formation continue dans l'Ouest Guyanais.

Elle propose des formations agréées par le Ministère de l'Agriculture, des SIL (spécialisations d'initiatives locales) dont le contenu est défini localement pour répondre aux besoins en formation des acteurs locaux.

La première SIL qui a obtenu l'agrément pédagogique du Ministère a pour intitulé « exploitant d'une parcelle dans l'ouest guyanais ». Cette formation pour adulte devait répondre aux besoins des petits agriculteurs sur abattis qui avaient « grand besoin de reconnaissance et d'accompagnement technique ». Cette spécialisation est aujourd'hui intitulée SAROG « spécialisation en agriculture raisonnée dans l'ouest guyanais ».

Une autre SIL (VALOG) est proposée sur la transformation et la commercialisation des produits.

Deux autres MFR ont été mise en place en Guyane :

- la MFR de Régina, qui propose une formation sur les services en milieu rural afin de professionnaliser les acteurs du tourisme dans l'Est guyanais ;
- la MFR d'Apatou, créée en 2008 qui propose la formation EPOG pour les exploitants d'une parcelle agricole. Ce sont les formateurs de la MFR de Mana qui assurent les cours.

En 2009, La MFR de Mana a contractualisé avec le SPV pour disposer d'une serre destinée à la réalisation d'expérimentations.

En partenariat avec la CCOG et dans le cadre du Pôle d'excellence Rural, la MFR est impliquée dans la création d'un atelier de transformation des productions végétales.

■ AgroParisTech

AgroParisTech, grande école d'ingénieurs et de managers dans le domaine du vivant et de l'environnement, est né, le 1er janvier 2007, du rapprochement de l'ENGREF, l'ENSIA et l'INA P-G.

L'école est présente en Guyane sur le site de Kourou. Elle est partenaire de l'UMR ECOFOG (cf annexe 6). Elle participe au programme de formation doctorale Amazonie en partenariat avec l'université des Antilles et de la Guyane.

L'ENGREF organise depuis 1994 un module de formation *écologie, gestion et valorisation des forêts tropicales humides* (FTH) d'un mois pour trente à quarante étudiants (Bac+5 et Bac+6) d'origines variées, de l'ENGREF mais aussi des formations doctorales partenaires, visant à diffuser une information de haute qualité scientifique, de susciter l'esprit d'analyse et d'observation au travers d'un exercice de terrain de deux semaines, mini projet de recherche ou de gestion, encadré par un chercheur ou un ingénieur.

L'agriculture sur brulis est abordée dans le cadre de ce module de formation.

Depuis 2007, le développement de l'enseignement agricole à travers l'encadrement de stages ingénieurs sur les problématiques agricoles est une volonté affichée d'AgroParisTech

AgroParistech a fortement soutenu la réalisation cette étude et a appuyé l'embauche d'un ingénieur IGREF pour assurer la mise en œuvre opérationnelle du dispositif.

3.4 LES INSTITUTS TECHNIQUES

Le CETIOM et les Instituts techniques animaux (Institut de l'Élevage, IFIP et ITAVI) sont présents en Guyane à travers deux programmes de recherche-développement.

- Le programme « **Grandes cultures** » du CETIOM mené en partenariat avec la Chambre d'agriculture depuis 2002 vise principalement à développer les productions de maïs et de soja pour l'alimentation des élevages hors sol (porcs et volaille) et des élevages de ruminants.

Il a permis de déterminer des itinéraires techniques adaptés aux conditions naturelles guyanaises particulièrement difficiles.

Actuellement, plusieurs essais sont conduits :

- des essais « variété » en parcelle d'agriculteurs, l'objectif étant d'inscrire au catalogue officiel des variétés brésiliennes de maïs et de soja.

- des essais « systèmes de cultures » en station expérimentale (pâturage, maïs/soja en semis conventionnel, maïs/soja en semis direct) dont l'objectif est l'évaluation agro-écologique de ces systèmes.

Trois personnes travaillent dans le cadre de ce programme : 1 chef de projet, 1 étudiant en thèse, 1 technicien détaché de la Chambre d'Agriculture.

- Le programme « **Réseau de fermes de référence** », piloté localement par la Chambre d'agriculture avec l'appui de l'Institut de l'Élevage. Ce projet qui a démarré en 2007 sur les trois régions (Guadeloupe, Martinique, Guyane) vise à établir, à partir du suivi de quelques exploitations volontaires, des références technico-économiques pour les différents types d'exploitation d'élevage de Guyane. Ces références permettent notamment d'analyser les pratiques, d'identifier les marges de progrès des éleveurs et de tester leur capacité d'adaptation à des thématiques nouvelles ou à des innovations. Actuellement, 23 exploitations sont suivies sur le département en production bovine, bubaline, porcine, petits ruminants et oeufs ont fait l'objet d'un diagnostic global d'exploitation. Ce projet contribue également à consolider sur le plan technique les compétences des techniciens des structures professionnelles (EDE, SCEBOG, CACG).

Une synthèse du suivi technico-économique est parue en Juin 2009. Des indicateurs techniques (taux de vêlage, productivité numérique, taux de réforme des vaches, ...) et économiques (prix moyen du kg vif vendu, marge brute /vache, ..) sont calculés pour l'élevage bovin.

Ce suivi a notamment permis d'établir que passer de 0.75 à 0.9 veau/ vache/an augmentait de 50 % le revenu des éleveurs alors que l'augmentation de 20kg du poids moyen de carcasse ne l'augmenterait que de 7%.

Trois ingénieurs (Institut de l'Élevage, IFIP, ITAVI) basés en Guadeloupe, apportent un appui méthodologique aux acteurs locaux du développement.

Initiée en 2009 par les responsables professionnels de l'Élevage en Guadeloupe, une dynamique inter-régionale s'est mise en place et a pour objectif la création en 2010 d'un **Institut technique caribéen et amazonien de l'élevage (IKARE)** afin de mener des travaux de recherche appliquée sur les problématiques de l'élevage guyanais. Un programme de travail est en cours d'élaboration.

3.5 LES ORGANISMES DE RECHERCHE EN AGRICULTURE : INRA, CIRAD

■ Le Centre INRA Antilles-Guyane

Le site de Guyane du centre INRA Antilles-Guyane a été très impliqué dans le développement de l'élevage (bovin et aquaculture) en Guyane en accompagnement du Plan Vert jusqu'au milieu des années 90.

Aujourd'hui, les activités des agents de l'INRA présents sur le site de Guyane à Kourou se centrent principalement sur l'écologie forestière et la biodiversité, traitées au sein de l'UMR ECOFOG, en partenariat avec le CIRAD, l'Université Antilles-Guyane, le CNRS et AgroParisTech.

Un programme qui associe des chercheurs du CIRAD et de l'INRA sur les flux de carbone dans les prairies est en cours (programme CARPAG).

L'INRA a installé et gère la tour GUYAFLUX, unité expérimentale de mesures des flux de CO₂ et d'eau en forêt tropicale humide.

L'équipe du site de l'INRA en Guyane est composée de 8 chercheurs et ingénieurs, 9 techniciens et 4 agents administratifs.

A partir de la spécialisation scientifique des sites de Guadeloupe (agriculture) et de Guyane (forêt) du centre Antilles-Guyane en fin des années 1990, les chercheurs de l'INRA du site de Guadeloupe ont réalisé ponctuellement des missions d'appui auprès des acteurs du développement agricole guyanais (amélioration génétique, formations petits ruminants, sélection d'igname indien....).

Suite à des demandes d'intervention de plus en plus fréquentes de la Chambre d'Agriculture à compter de 2005, le centre Antilles-Guyane a souhaité plus fortement s'impliquer dans la connaissance des

problèmes agricoles guyanais et dans la valorisation et le transfert de ses résultats disponibles et utilisables en Guyane. Des propositions d'actions ont été élaborées entre 2006 et 2008 mais n'ont pu être réalisées faute d'un dispositif pérenne d'interface recherche-développement.

■ Le CIRAD

Le Cirad, installé depuis 45 ans en Guyane, à la suite de ses organismes fondateurs, a d'abord centré ses activités sur les productions vivrières puis fruitières avant de les développer sur l'agriculture de production à partir de 1975. Le Cirad a ainsi contribué au développement des cultures maraîchères en hydroponie, des vergers fruitiers, de l'élevage bovin. Le Cirad s'est impliqué sur la création d'une riziculture irriguée mécanisée (polder de Mana).

Les activités actuelles du Cirad concernent :

- **l'écologie des forêts** : étude du fonctionnement et de la dynamique de l'écosystème forestier amazonien (architecture et développement des arbres, estimation des bilans de carbone des forêts guyanaises, diversité génétique, mobilisation statistique des dynamiques forestières,

- **l'étude de la dynamique du carbone dans les systèmes herbagers déforestés** en lien avec la forêt tropicale d'origine : fonctionnement et rôle des pâturages de Guyane dans le réchauffement climatique ;

- **les ressources biologiques en cacaoyers, caféiers et hévéas** : la biodiversité des espèces forestières à croissance rapides ou issue des prospections amazoniennes (caféiers, cacaoyers, hévéas et fruitiers amazoniens), est conservée dans des structures sécurisées, décrite et valorisée. Une étude de la résistance de l'hévéa au champignon *Microcyclus ulei* est menée.

Le Cirad en Guyane compte 54 salariés permanents, dont 11 chercheurs, 4 ingénieurs volontaires civils à l'aide technique (VCAT), 6 doctorants, 1 postdoctorant.

Le Cirad travaille sur quatre sites d'activité :

- le Campus agronomique de Kourou qui accueille l'UMR ECOFOG, les chercheurs du CNRS, de l'Engref-AgroParisTech, de l'IRD et de l'INRA;

- la station de Paracou pour l'étude de la forêt naturelle, des échanges gazeux (Guyaflux-INRA);

- la station de Combi qui héberge des collections de cacaoyers, de caféiers, d'hévéas, de palmiers et d'arbres forestiers à croissance rapide;

- le laboratoire de sciences du bois, situé dans la zone industrielle de Pariacabo, à Kourou.

Encadré 2 : La station du Cirad de la Pointe Combi, comprend deux sites :

- **site de Combi Savane** : 132.5 ha comprenant :

- le local d'accueil-bureau,
- les ateliers divers, magasins, hangars,...
- parc matériel (dont 2 tracteurs de 85cv) + station météo,
- des serres (une serre de confinement, pépinières, serres tunnels)

2 serres tunnels sont actuellement disponibles.

- des plantations diverses : cupuaçu, camu-camu, parépou

- **site de Combi Forêt** : 1000 ha sur sols ferrallitiques fortement désaturés sur granito gneiss.

- Plusieurs parcelles contenant des collections de cacaoyers et de caféiers dont une collection semencière de 720 arbres de clones internationaux et locaux d'intérêt génétique ;
- des parcelles et une collection d'hévéas,
- des parcelles de palmiers dont des plantations de parépous (250 palmiers sur 0.4ha), de patawa (190 palmiers sur 0.8ha), de comou (190 palmiers sur 0.8ha)



Photo n° 4 : Plantation de Camu-Camu



Photo n° 5: Serres tunnels avec systèmes d'irrigation

3.6 LES AUTRES ACTEURS INTERVENANT DANS LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

	Activités	Localisation
Le Parc Amazonien (cf annexe 10)	Soutien, accompagnement de projets. Partenaires dans projets de R et D	Siège à Cayenne antennes à Maripasoula
ADAHM (Association de développement agricole du Haut Maroni)	Accompagnement des projets agricoles. Pas de salariés	Maripasoula
Association de gestion et de comptabilité de Guyane	Comptabilité, gestion des exploitations	Macouria Saint Laurent
Mutualité Sociale Agricole	Protection sociale des agriculteurs	Cayenne. pas d'antenne ailleurs
ASP (Agence de services et de Paiement) ex-CNASEA	Gestion administrative et financière d'aides publiques (instruction, paiement, contrôles), - assistance technique à la mise en œuvre de politiques, - suivi et évaluation de politiques. S'est occupé en 2003 et 2004 de régularisation foncière	Cayenne
ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique)	Agence de micro-crédits	2 antennes : Cayenne et Saint Laurent
EPAG : Etablissement public d'aménagement de la Guyane	Attribution foncière	Macouria
Bâtiment Guyanais	Fournisseur d'intrants	Matoury
IMCO	principal opérateur du marché en matière d'alimentation animale et d'animaux vivants.	Macouria
Consultants privés	Intervenants dans des formations techniques Etudes diverses	

Tableau 3 : Autres organismes intervenant dans l'appui et le conseil aux agriculteurs.

II.4 SYNTHÈSE

Cet état des lieux des systèmes et des organismes du monde agricole nous conduit aux constats suivants :

- la Chambre d'agriculture est peu impliquée dans les actions de développement en raison de problèmes financiers,
- l'appui technique est absent de certaines zones de la Guyane (la zone de l'Ouest qui concentre le plus d'agriculteurs est dépourvue de structures de développement) et dans certaines filières de production : porc et volaille notamment,
- il n'y a aucune organisation professionnelle dans l'Est Guyanais : pas d'association, ni GDA.

Ces constats nous suggèrent les orientations suivantes :

■ Au niveau des agriculteurs :

- **renforcer l'appui aux démarches administratives** : de nombreux agriculteurs, principalement dans l'Ouest, ont des besoins importants pour les régularisations foncières, les déclarations de surface, les demandes de primes et de subventions, d'allocations familiales et le RMI....

- **renforcer le réseau d'animateurs locaux/agents de développement** sur l'ensemble de la Guyane : chargés d'aider à l'émergence de projets agricoles, d'animer les groupes d'agriculteurs et être à

l'écoute des préoccupations des agriculteurs.... Avec le programme LEADER, ce réseau est en cours de constitution, sachant que sur le volet agricole, ce réseau pourrait s'étoffer avec des techniciens agricoles.

- **créer un réseau de conseillers/techniciens spécialisés** référents sur les différentes productions (maraîchage, arboriculture, élevage ...), chargé de la diffusion des conseils techniques, de l'organisation de formations et de la mise en place d'expérimentations, en concertation avec les agents de développement. Il est assez surprenant de constater notamment qu'il n'y a aucun technicien agricole dans la région où il y a la plus forte concentration d'agriculteurs, c'est-à-dire le long du fleuve Maroni. D'autre part, il n'y a pas de technicien spécialisé en élevage de porcs, ni en élevage de volaille.

■ **Au niveau des organisations de producteurs (coopératives, associations) :**

- **mutualiser les compétences en « ingénierie financière »** afin d'être plus efficace dans le montage des dossiers de demandes de subventions et permettre aux techniciens de se consacrer pleinement à leur fonction de conseiller technique. Les techniciens embauchés passent en effet beaucoup de temps à monter des demandes de subventions pour pérenniser leur propre poste ou à justifier ces mêmes demandes.

- **capitaliser les connaissances techniques et l'expertise** : le turn over important des techniciens en Guyane et l'absence de capitalisation et d'archivage des connaissances et d'expertise de terrain rend la tâche particulièrement difficile aux nouveaux arrivants qui doivent souvent repartir à zéro. Il est donc essentiel dans un souci d'efficacité de mettre en place un dispositif de capitalisation des connaissances pour tous les techniciens amenés à travailler en Guyane.

- **avoir un appui en gestion et management des ressources humaines** : les techniciens des différentes structures rencontrées sont souvent livrés à eux-mêmes, sans management, sans appui pour les guider dans le choix des priorités, des actions à conduire ou au contraire sont complètement bridés et n'osent pas prendre d'initiative. Les objectifs ne sont pas clairement définis et le travail accompli fait rarement l'objet d'une évaluation objective.

Il semble donc utile de proposer aux responsables professionnels de ces structures des formations pour les aider à mieux définir leur stratégie de développement et à mieux manager leurs techniciens.

→ **Une action d'organisation et de structuration du conseil et de l'encadrement des agriculteurs semble nécessaire en Guyane pour promouvoir le développement agricole**

La création à l'échelle régionale de Groupements de Développement Agricole (GDA), qui disposeraient chacun d'un agent chargé des démarches administratives, d'un ou plusieurs techniciens de production voire d'un agent chargé d'actions transversales, permettrait d'apporter aux agriculteurs, sur l'ensemble du territoire, des services de proximité.

C'est vers cette organisation que tend aujourd'hui le GDA de Mana, qu'il serait souhaitable de généraliser à l'échelle de la Guyane.

Il pourra être envisagé également une coordination des GDA notamment pour mutualiser certaines actions et notamment monter des projets en commun.

Pour des conseils sur la création et l'animation de GDA, contacter la Fédération Nationale des Groupements d'Etudes et de Développement Agricole: www.fngeda.org

La FNGEDA : Trame
6, rue de La Rochefoucauld
75009 PARIS
E-mail : fngeda@trame.org

■ **D'autre part, cet état des lieux permet de mettre en évidence les atouts et contraintes des différentes filières pour la conduite d'actions de recherche et développement.**

Pour mener à bien des projets de recherche et développement visant à transférer des acquis de la recherche, il est en effet nécessaire de réunir certaines conditions :

- s'appuyer sur une « dynamique professionnelle », portée par un ensemble de producteurs agricoles,
- avoir des équipes techniques locales capables de mobiliser du temps et des compétences pour s'impliquer dans ces projets ;
- identifier des équipes de recherche et des chercheurs, experts sur les problématiques identifiées, prêts à s'investir dans les projets de « transfert » visant la valorisation de leurs travaux, connaissances et compétences.
- disposer de sources de financement permettant l'embauche d'ingénieurs R et D dédiés aux projets de transfert et le financement des actions à conduire dans le cadre de ces projets.

Le tableau présente les caractéristiques de chaque filière de production et donne les priorités d'actions.

	Bovins	Ovins caprins	Porcs	Elevages Avicoles	Fruits et légumes
Structures professionnelles - Nombre d'adhérents	AEBG : 100 SCEBOG : 100	APOCAG (20)	SPEPG, OPEG, GDA mana	CACG, Association des éleveurs de volaille de l'Ouest	GDA Mana, Saveurs d'Amazonie, PFFL
- Animation de filières /projets collectifs	Oui	En bonne voie	Non (pas en 2009)	Oui pour le volet commercialisation	Oui dans certains secteurs
Appui technique - Nombre de techniciens	2 ETP en tout	Recrutement prévu	0	0	4
- Références et suivis	Oui	En cours, à renforcer	Non	En cours en œufs, Non sur autres productions	Non
Niveau technique des producteurs	Hétérogène	Faible	Très hétérogène	Très hétérogène	Faible en général
Travaux de recherche - Conduits en Guyane,	Oui entre 75 et 95	Non	Non	Non	Peu
- conduit ailleurs mais sur systèmes similaires	Oui	?	Oui ?	?	Oui aux Antilles à la Réunion
Faisabilité des projets de R et D pour transfert dans les conditions actuelles	+	-	-	-	+

Tableau 4 : Caractéristiques de l'encadrement technique des filières en Guyane

III ANALYSE DES PREOCCUPATIONS DES PRODUCTEURS

L'état des lieux précédent nous guide sur le type d'actions à conduire (formations, appui technique, recherche et développement...) mais il est nécessaire de préciser les préoccupations des agriculteurs et des acteurs du développement, et de formuler les demandes. Ce travail a été réalisé lors des réunions des 3 groupes de travail.

1. LES DEMANDES DES PRODUCTEURS MARAÎCHERS ET ARBORICULTEURS

1.1 SOURCES DOCUMENTAIRES CONSULTEES

Pour le recueil des préoccupations des producteurs maraîchers et arboriculteurs, nous nous sommes d'abord appuyés sur des documents de synthèse et des comptes-rendus existants.

Plusieurs inventaires, qui mettent en évidence les problèmes rencontrés par les agriculteurs, ont en effet déjà été réalisés par des agents du SPV ou des organismes de formation et de développement (CFPPA):

- l'inventaire réalisé dans le cadre du plan ECOPHYTO-DOM, suite à l'atelier Cultures Tropicales de mars 2008) intitulé « *Cadrage des actions à mettre en œuvre pour la période 2008-2013 dans le domaine de la protection intégrée des cultures en Guyane* ». Ce document a été co-rédigé par l'INRA Antilles-Guyane, le SPV Guyane, la Chambre d'agriculture, le CETIOM et la COCEROG. Une première liste de problèmes techniques a été établie et des pistes de solution ont été proposées par les chercheurs et techniciens. Ce document proposait notamment de créer un réseau d'expérimentations végétales et de créer **une structure d'application et de démonstration** pilotée par les professionnels.
- les comptes-rendus des réunions d'agriculteurs animées par le SPV et la FREDON à Cacao, Régina, Javouhey et Maripasoula. Ces réunions avaient eu pour objectif d'identifier les problèmes techniques majeurs par secteur géographique et de laisser le choix aux agriculteurs des expérimentations à mener,
- les deux rapports des chercheurs de l'IRC sur l'analyse des besoins en formation :
 - en mai 2008, analyse de la demande de formation des acteurs ruraux de la zone du pôle d'excellence rurale de l'Est .
 - en janvier 2009, analyse des besoins de formation professionnalisante des agriculteurs du Haut Maroni.

Ces deux documents, qui s'appuient sur des entretiens et des réunions avec des producteurs et qui vont de l'expression d'une préoccupation jusqu'à la proposition de pistes d'actions, montrent la diversité des besoins au niveau des agriculteurs (formation technique, formation à la gestion, d'accès à l'information....) mais également des besoins au niveau de l'encadrement technique. Il est évoqué également le besoin en « formateurs expérimentés, dont les qualités d'écoute et d'animation seront aussi importantes que la maîtrise des contenus » (Touzard & Belharbi, 2009).

1.2 LES PROBLEMES D'ORDRE TECHNIQUE AU NIVEAU DE LA PRODUCTION

Plusieurs questions transversales ressortent de ces documents et entretiens :

- quelles solutions face aux multiples problèmes phytosanitaires ?
- comment produire et avoir à disposition des plants sains (espèces maraîchères et fruitières) ?
- comment gérer les problèmes de désherbage ?
- comment gérer les problèmes de fertilité du sol ?

Les problèmes phytosanitaires

Une multitude de problèmes de maladies et ravageurs ont été évoqués par les agriculteurs et les techniciens dont :

- le flétrissement bactérien des solanacées, qui peut également toucher les cucurbitacées,
- les maladies à bégomovirus transmis par les aleurodes,
- la mouche des fruits qui a fait disparaître les vergers de goyaviers et caramboles,
- le thecla et le fusarium sur ananas,
- la tristeza sur les agrumes,
- la prolifération des adventices,

Nous mentionnons particulièrement ces problèmes dans la mesure où :

- les cultures concernées sont fortement demandées sur les marchés locaux,
- l'impact de ces maladies a une incidence très forte sur la production :
 - o il n'y a presque plus de production de tomates en pleine terre en raison des problèmes de flétrissement bactérien et de maladies à bégomovirus.
 - o Il n'y a plus de verger de goyaviers et de caramboles à cause de la mouche des fruits.

Le diagnostic de certains problèmes mériterait, d'après les techniciens, d'être confirmé, ainsi que l'analyse des causes du problème, avant de proposer et co-construire avec les agriculteurs des solutions : quelle est l'étendue de la maladie ? Quel est l'agent pathogène en cause ? Quelles sont les pratiques des producteurs dans les zones infestées ? Quelles sont les caractéristiques des parcelles infestées : historique de la parcelle, type de sol, environnement proche etc... ?

Les solutions techniques à proposer sont variées mais elles doivent être testées en conditions guyanaises. Il peut s'agir de :

- l'implantation de plants sains,
- la mise en œuvre de bonnes pratiques prophylactiques : type de rotation à éviter, désherbage des bordures qui contiennent souvent des adventices « hôtes » des ravageurs,
- l'utilisation de variétés résistantes,
- l'utilisation de plantes assainissantes,
- homologation de nouvelles spécialités phytosanitaires,
- l'implantation de zones de régulation écologique, etc..

Ces solutions innovantes peuvent provenir de la recherche (variétés résistantes, méthodes alternatives de lutte biologique...) mais aussi des producteurs eux-mêmes.

Un travail de recensement des solutions techniques a été entrepris par le SPV et par les techniciens des organisations de producteurs, qu'il serait intéressant de compléter et partager.

La démarche utilisée par le CFPPA dans l'Est Guyanais avec les producteurs d'ananas (Leray, 2009) qui consiste à s'appuyer sur un groupe de producteurs, de réaliser le diagnostic puis de trouver avec eux les solutions est intéressante car elle contribue à responsabiliser et professionnaliser les producteurs à créer des connaissances et des compétences chez le technicien et les producteurs et donne des garanties sur la faisabilité des solutions testées.

Il nous semblerait pertinent de reproduire cette démarche pour chaque culture et les différents problèmes techniques rencontrés.

La production de plants

La qualité sanitaire et physiologique ainsi que l'identité variétale des semences et des plants d'espèces maraîchères ou fruitières sont des éléments déterminants de la réussite d'une culture. La prise en compte de ces notions contribue largement au développement d'une production de fruits et légumes de qualité.

Les producteurs maraîchers de Guyane produisent souvent eux-mêmes leurs plants à partir de leurs propres semences ce qui contribue à propager les maladies et donc à diminuer les quantités produites. De plus, la production de plants nécessite de bien maîtriser les techniques de semis, ce qui n'est pas souvent le cas chez les producteurs de Guyane.

Il n'y a pas en Guyane de pépiniéristes agréés selon les normes européennes (norme Qualité CE et norme CAC (conformité agricole communautaire) comme on peut aujourd'hui les rencontrer à La Réunion.

D'autre part, l'importation de matériel végétal (friots, semences, racines, plantules, plants, greffons) est réglementée en Guyane (arrêté du 03/096/90- annexe IIIA) ce qui complexifie les importations de plants.

Les interdictions sont variables en fonction de l'origine du matériel, de l'espèce et du type de matériel végétal. Ainsi pour l'ananas, il est interdit d'importer tout matériel végétal sauf s'il provient d'Hawaï, République dominicaine, Guadeloupe et Martinique. Pour les graines, seules sont autorisées les importations de variétés inscrites au catalogue européen, mais il est possible d'obtenir des dérogations dans le cas d'importation à usage expérimental.

Pour les producteurs de bananes ou d'ananas, il pourrait être intéressant d'introduire des vitroplants pour :

- introduire de nouvelles variétés (ananas),
- implanter des plants sains (banane).

Mais l'utilisation de vitroplants nécessite la mise en place d'infrastructure spécifique (serres ou chambres de culture pour le sevrage des vitro-plants) dont il faut étudier la faisabilité en Guyane.

La gestion de la fertilisation

L'apport de fertilisants n'est pas dans la plupart des cas raisonné par rapport aux besoins des plantes et aux fournitures du sol. Il s'agit souvent de doses forfaitaires d'un seul et même engrais.

Peu d'analyses de sol sont réalisées.

Devant ce problème, les groupements de producteurs ont pour la plupart décidé d'organiser des formations en partenariat avec le CFPPA, des fournisseurs d'intrants et des consultants agronomes.

Une mutualisation des programmes de formation et des intervenants entre les techniciens pourrait permettre d'être plus efficace et former l'ensemble des producteurs concernés.

Des essais de démonstration pourraient être mis en place afin de tester l'efficacité de certains types d'engrais.

1.3 LES PROBLEMES DE COMMERCIALISATION

Lors des réunions et des entretiens, les problèmes de commercialisation sont apparus comme un des freins majeurs au développement agricole et avaient déjà été identifiés comme tels lors du diagnostic établi dans les années 90 par les équipes du programme AGRO (Fabri et al, 1996). L'embauche prévue d'un ingénieur agro-économiste dans l'Ouest par PFFLG et le GDA témoigne de cette volonté d'agir pour trouver des solutions.

Plusieurs initiatives ont été tentées par le passé ou sont en train de voir le jour pour notamment pallier les problèmes d'invendus, de faiblesse de la demande locale ou de coûts de transport trop élevés : il s'agit de projets d'agro-transformations, de contrats négociés avec des restaurants collectifs (GMS, lycée...), de regroupement de l'offre et d'une mutualisation des coûts de transport.

■ Quelques constats, qui restent à préciser :

Le choix des structures d'accompagnement s'est tourné vers le développement de nouveaux débouchés (restauration collective, distribution, chinois etc...), malgré les difficultés rencontrées pour respecter les contrats.

Sur les marchés, les prix de certains produits peuvent varier énormément, témoignant d'une offre irrégulière et insuffisante par rapport à une demande, elle aussi variable. Les prix peuvent en effet varier du simple au triple durant la même semaine sur le marché de Cayenne (Rossignol, com. pers, 2010). Plusieurs raisons peuvent expliquer ces variations de prix :

- la saisonnalité ?

- le zonage géographique de la production et l'attribution des places de marchés par zone géographique (les producteurs d'une zone géographique donnée viennent en effet tous le même jour sur le marché) ?

Lorsqu'on interroge les producteurs et les techniciens, il est clair que toutes les productions et tous les producteurs ne sont pas touchés de la même façon par des problèmes de commercialisation.

Les marchés sont les lieux d'approvisionnements des grossistes et des responsables de collectivités.

La production de tubercules et de productions vivrières comporte un paradoxe qu'il serait intéressant d'éclairer : pourquoi des produits sont quasiment absents des marchés et à des prix élevés alors que les producteurs disent ne pas pouvoir vendre leurs produits ?

■ Un besoin de connaissances supplémentaires de l'offre, de la demande et des flux à l'échelle régionale :

Plusieurs questions méritent d'être posées :

- connaît-on les zones de production et les quantités (même approximatives) à l'échelle régionale ?

- Y-t-il des périodes de sur-production sur les marchés de détail ? est-ce que cela concerne toutes les productions ?

- Y-t-il un manque de place de marchés compte tenu du nombre de producteurs qui viennent vendre ? Et donc faut-il que ces producteurs trouvent de nouveaux débouchés ? Comment sont attribuées les places de marché ? un jour/secteur géographique ?

- Est-ce que la demande est toujours satisfaite sur les marchés ? Si non, comment régulariser l'offre ?

La liste n'est pas exhaustive mais elle met en évidence que la problématique de la commercialisation se situe à l'échelle de la Guyane et mérite d'être abordée globalement.

Il nous semble pertinent dans un premier temps de rassembler les informations et expertises des agents et techniciens actuellement en poste en créant **un groupe de travail régional sur la problématique de la commercialisation des fruits et légumes.**

Un état des lieux régional des flux de production, des circuits de commercialisation, de l'offre et de la demande mérite d'être réalisé.

Au vu des éléments de l'état des lieux, les solutions devront être construites collectivement et seront à adapter en fonction des productions et des producteurs :

○ Peut-on jouer sur l'étalement dans l'espace et le temps de la production et donc mieux planifier les productions ?

○ A-t-on intérêt à développer l'agro-transformation (jus de fruit, ...) ?

○ Faut-il se tourner vers l'exportation de certaines productions (exemple du ramboutan) ?

Il pourra être envisagé de :

- **Mettre en place un « Observatoire des marchés »** qui permettrait de rendre compte de la variabilité des prix et des volumes par production, en complément de l'observatoire géré par le service statistique de la DAF. Il s'agit de concevoir des outils de gestion de l'offre afin de mieux planifier la production et organiser la commercialisation.
- **Créer des groupes « produit », réunissant les producteurs d'une même production** (exemple : groupe des producteurs d'ananas, de tomates, etc...) afin de planifier la production et organiser la commercialisation mais aussi d'échanger sur le plan technique.

2 LA DEMANDE DES ELEVEURS

Le groupe de travail « élevage » a identifié les principaux problèmes auxquels les éleveurs sont confrontés.

2.1 DES PROBLEMES CONCERNANT LA SANTE ANIMALE, QUI TOUCHENT TOUTES LES PRODUCTIONS

Actuellement, la plupart des élevages ne sont pas suivis sur le plan vétérinaire, les produits s'achètent au comptoir et les éleveurs pratiquent l'automédication. Les « accidents » (vêlages difficiles, grosses infections...) entraînent des mortalités importantes par manque d'intervention efficiente.

En Guyane, il n'y a pas de vétérinaire rural spécialisé, pas de GDS, et le Service vétérinaire Départemental au Conseil Général est fermé depuis 2007 (cf. annexe 9 : synoptique de l'appui vétérinaire en Guyane). Le coût élevé des produits vétérinaires et l'absence de certains produits efficaces (car interdits en France) incitent les éleveurs à s'approvisionner au Brésil ou au Surinam où les produits sont moins chers et où la réglementation est moins stricte.

Certains élevages ont eu des problèmes de mortalités non-diagnostiquées : les hémoparasitoses (trypanosomose, anaplasmose, babésiose) sont suspectées d'être à l'origine de la mort de nombreux animaux dans les cheptels guyanais. Ces maladies sont transmises par les insectes piqueurs (tiques, taons, stomoxes). Mais les prélèvements ne sont pas souvent réalisés pour confirmer le diagnostic. Tous les cheptels ne semblent pas concernés.

Pendant les années 1990, le CIRAD EMVT a étudié les hémoparasites en Guyane. Une enquête épidémiologique a été réalisée pour connaître l'état d'infection des troupeaux au regard des hémoparasitoses.

Les anaplasmoses et les babésioses sont généralement bien tolérées par les troupeaux zébus et ont peu d'impact sur la production de viande. Mais l'amélioration génétique par l'introduction notamment de sang limousin risque de répandre des gènes de plus grande sensibilité. Concernant la trypanosomose, la situation épidémiologique n'est pas totalement élucidée mais « il est certain qu'elle représente une menace permanente pour l'élevage bovin » (Desquennes, 1996).

Une synthèse bibliographique, des enquêtes en élevage, pour évaluer le nombre de mortalités suspectes, des prélèvements sérologiques sur les animaux pourraient être réalisés pour tenter d'éclairer le rôle et l'importance actuelle des hémoparasitoses. D'autre part, à partir et en continuité des travaux de recherche entrepris par le CIRAD EMVT, des recommandations et traitements adaptés pourraient être élaborés et diffusés aux éleveurs.

2.2 DES PROBLEMES D'ALIMENTATION AU NIVEAU DE L'ELEVAGE BOVIN

Les éleveurs constatent un faible poids des carcasses à l'abattoir et des résultats de reproduction qui peuvent être améliorés.

Plusieurs pistes sont déjà mises en œuvre par certains éleveurs : amélioration génétique des cheptels via la transplantation embryonnaire, via le suivi des performances et la sélection d'animaux localement.

Mais l'alimentation constitue le premier axe d'amélioration des performances zootechniques.

Plusieurs solutions sont évoquées par le groupe de travail :

- améliorer les pâturages,

- compléter les animaux avec des produits locaux (patate douce, banane, etc..),
- importer des céréales à bas prix du Brésil ou du Surinam,
- produire des cultures fourragères et céréales en Guyane.

2.3 AU NIVEAU DE LA FILIERE PORCINE

Les premiers résultats du réseau de fermes de références mettent en évidence des performances technico-économiques globalement faibles et donc un manque de suivi des élevages et de technicité des éleveurs. Les éleveurs ont tendance à s'impliquer davantage dans la recherche de valeur ajoutée (découpe, transformation, vente directe...) que dans l'acte de production (Réseau de Références, 2009).

Concernant les élevages de type métropolitain, ils sont souvent suivis par des salariés qui sont peu formés et qui manquent de technicité. Plusieurs volets sont à améliorer :

- le suivi sanitaire,
- l'ambiance des bâtiments,
- le suivi de la reproduction.

Les élevages sont fortement dépendants des importations pour l'alimentation. Au-delà du coût élevé de l'aliment (prix moyen de l'aliment d'engraissement de 400 €/tonne en Guyane contre 185€/t en France métropolitaine, source Réseau de références, 2009), se pose le problème de la dépendance en matière d'approvisionnement. Face aux fréquents retards, les éleveurs doivent fréquemment trouver des solutions temporaires. Les modifications fréquentes et soudaines des conduites alimentaires entraînent une dégradation des performances animales.

Avec les travaux entamés par le CETIOM, la production locale de grandes cultures pourrait permettre de disposer de ressources conventionnelles. Mais des expériences intéressantes dans des élevages de moins de 10 truies montrent qu'il est possible de bâtir des rations avec des co-produits végétaux de l'exploitation ou en pratiquant l'engraissement en parcours sous forêt. Capitaliser des références pour tester la faisabilité de ces conduites constitue un axe de recherche et développement intéressant mais du fait de l'absence de technicien, la diffusion des résultats de ce projet va être difficile.

2.4 AU NIVEAU DE LA FILIERE PETITS RUMINANTS

Les éleveurs de l'APOCAG rapportent des problèmes dans la plupart des élevages :

- **santé animale** :

- anémies liées probablement à des anaplasmoses, entraînant parfois la mort des animaux,
- présence de chauve souris vampires qui provoquent des plaies et le développement de miasmes,
- coût élevé des produits vétérinaires et absence d'expertise,
- important parasitisme interne et externe.

- **alimentation** :

- disponibilité fourragère : surproduction en saison des pluies, manque d'herbe en saison sèche ;
- méconnaissance des quantités à apporter en compléments alimentaires et coût élevé de ces compléments.

- **reproduction** :

- pas de reproducteurs disponibles pour développer les élevages,
- les femelles qui mettent bas sont affaiblies et n'ont pas assez de lait pour nourrir correctement les petits.

Face à ces problèmes, les éleveurs souhaitent être conseillés sur les différents aspects de la conduite de l'élevage. Ils font part de l'absence de références technico-économiques en Guyane sur les petits ruminants.

Une réflexion globale sur la stratégie d'acquisition d'animaux reproducteurs (par la sélection d'animaux, la constitution d'un cheptel créole guyanais, importation d'animaux, etc...) semble de plus nécessaire.

2.5 AU NIVEAU DE LA FILIERE AVICOLE

Dans cette filière, le niveau technique des producteurs est hétérogène. Beaucoup d'élevages se créent puis disparaissent quelques années après faute d'encadrement, de conseil technique, de trésorerie suffisante pour subvenir aux charges d'alimentation. Ces élevages dépendent comme les élevages de porcs des importations.

Un des éleveurs de poules pondeuses rencontrés avait des pertes de cheptel importantes et des retards d'entrée en ponte qui mettaient en péril la rentabilité de son élevage. Le seul conseil technique lui provenait du vétérinaire de la ville voisine.

Les éleveurs ont avant tout besoin d'un technicien spécialisé qui puisse les aider à mettre en place des schémas de production adaptés. Celui-ci pourrait ainsi renforcer le dispositif du Réseau de Références. Le Réseau de Références s'appuie pour le moment sur des exploitations adhérentes à la CACG. Peut-être serait-il intéressant d'ouvrir le réseau à quelques exploitations de l'Ouest afin de capitaliser et d'évaluer les performances techniques de ces élevages.

La commercialisation pose problème que ce soit pour les adhérents à la CACG comme pour les adhérents de l'Association des aviculteurs de l'Ouest.

La CACG doit en effet faire face à une fluctuation importante de la production et a du mal à établir des plannings de production alors que les contrats et les clients existent.

L'association des avicultures de l'ouest envisage d'acheter une calibreuse afin de pouvoir développer un nouveau marché, celui des épiceries et des petites et moyennes surfaces.

3. LA DEMANDE DES AGRICULTEURS QUI PRATIQUENT L'ABATTIS-BRULIS

LES QUESTIONS DES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT

Les entretiens et les deux réunions du groupe de travail³ ont permis d'identifier les questions qui se posent au sujet de l'agriculture sur brulis.

Nous avons regroupé ces questions en 4 thèmes (cf tableau 5) :

- définition de l'abattis et diversité des pratiques,
- durabilité de l'agriculture sur brulis,
- avenir de l'agriculture sur brulis et statut des agriculteurs,
- accompagnement, conseil et professionnalisation des agriculteurs.

■ Les questions concernant la définition, la diversité et la durabilité sociale, agronomique, environnementale de l'agriculture sur brulis dans les abattis nous semblent prioritaires. Comme nous l'avons déjà évoqué de nombreux auteurs ont décrit les pratiques des agriculteurs dans les différentes régions de Guyane avec des approches différentes mais il nous semble utile de :

- expliciter ces différentes approches,
- décrire la diversité des abattis et des pratiques,
- dégager les enjeux et les problématiques dans les différentes régions et populations concernées afin d'avoir une représentation commune de l'agriculture sur abattis.

Ce travail pourrait utilement alimenter un débat plus global sur la place et l'avenir de l'agriculture sur abattis en Guyane, permettant ainsi aux institutions et aux collectivités locales de définir des orientations claires concernant ce type d'agriculture.

■ Les questions concernant les systèmes de production à proposer aux agriculteurs pour pallier le raccourcissement des temps de jachère et la valorisation de leurs productions (circuit de commercialisation) concernent les agronomes et soulèvent la question plus globale des **références disponibles** sur des systèmes de production en milieu forestier tropicale humide. Elle met en exergue

³ La composition du groupe de travail était différente entre les deux réunions (seuls x personnes étaient présentes aux deux réunions)

également la nécessité d'avoir un **réseau de conseillers agricoles** capables d'accompagner les agriculteurs dans leurs changements de pratiques et de systèmes.

Thème	Questions posées par les participants
Définition et diversité des abattis en Guyane	Que regroupe-t-on derrière le terme « Abattis » ? Quelle est l'importance économique, sociale et environnementale de l'abattis en Guyane ? Quel est l'état des connaissances sur le plan social, agronomique, foncier ? Que connaît-on des pratiques agricoles ?
Durabilité des abattis	Quelles sont les conditions à réunir pour garantir la durabilité de ces systèmes ? Quel est l'impact environnemental réel de la pratique du brûlis ? est-elle toujours pertinente ? Comment gérer les sols ? Comment gérer les problèmes d'érosion ? Comment encourager des systèmes d'abattis sans brûlis ? Comment gérer techniquement et socialement la réduction inévitable du temps de jachère ?
Avenir de ce type d'agriculture et du statut des agriculteurs	Quelle peut être l'intégration économique pour l'agriculture sur abattis ? Quel doit être le statut social des agriculteurs ? Quels place et rôle doit avoir l'agriculture familiale en Guyane ? Comment impliquer les collectivités et les élus dans quoi ?
Professionnalisation et accompagnement	Comment intensifier la production ? Quels systèmes de production proposer ? Comment améliorer le niveau technique des producteurs ? Comment prendre en compte la pluriactivité dans les démarches d'accompagnement ? Comment professionnaliser les acteurs ? Quels outils mettre en œuvre (techniques, sociaux) pour mieux valoriser la production locale (transformation, structuration de filières, mesures de protection,...) ?

Tableau 5 : Questions autour de l'agriculture sur abattis-brûlis

■ Concernant la question de la commercialisation et de la valorisation des produits de l'abattis, cette question se pose principalement dans la région de l'Ouest où l'objectif des agriculteurs est de dégager un revenu. Elle est moins prégnante en territoire amérindien dans le sud de la Guyane où la fonction de l'abattis est surtout de nourrir les familles.

DES QUESTIONS COMPLEXES QUI AMENENT DES REPONSES COMPLEXES ET PLURIDISCIPLINAIRES :

Si l'objectif des acteurs du développement, des politiques et des populations concernées est de mettre en oeuvre les moyens pour permettre aux agriculteurs de continuer à pratiquer l'abattis pour en extraire au moins de quoi se nourrir et/ou d'accéder au statut d'agriculteur, plusieurs approches peuvent être envisagées :

■ **Permettre un accès à l'espace** qui soit :

- Un espace suffisant pour permettre le maintien d'un temps de jachère long et donc une production suffisante pour satisfaire les besoins alimentaires,
- Un accès officiellement reconnu, qui permette l'acquisition d'un titre foncier.

Cela suppose de définir :

- selon quelles modalités attribuer le foncier ? sachant que « les solutions proposées par l'Etat conviennent aux citoyens français et aux étrangers en situation régulière disposant d'un titre de séjour d'au moins 10 ans », (Oudoux-Renoux, APFT),

- quel espace attribuer sachant qu'il devra satisfaire à certains critères, par exemple dans le cas des Palikur :

- ne pas être source de conflit intercommunautaire quant à son occupation ancienne ou récente,
- présenter des facilités d'accès,
- offrir un relief adéquat à l'agriculture itinérante sur brûlis,
- avoir une surface qui puisse répondre à une demande en terre annuelle croissante,
- renfermer de bons sols,
- mais également que l'utilisation agricole de ce nouvel espace soit compatible avec d'autres objectifs de protection, aménagement....

Ce type de solution est « expérimenté » dans le cadre de la collaboration entre APFT, l'IRD, l'ONF et les Palikur qui vise à « délimiter les zones de droits d'usage actuellement exploitée et potentiellement exploitables à long terme par cette ethnie » (rapport APFT, 2000).

Il paraît nécessaire de proposer des voies innovantes pour l'attribution du foncier mais il est tout aussi nécessaire que ces voies innovantes soient reconnues dans le droit français et européen afin de permettre aux agriculteurs de bénéficier en cas de besoin d'un statut officiel et de soutiens.

Les agents du développement ont fait introduire dans la loi de modernisation agricole de 2006 (décret d'application, 2007), un nouveau mode de faire valoir des terres : la concession agricole pour l'agriculture itinérante, qui reconnaît la jachère comme un mode de mise en valeur du terrain. La taille maximale du terrain est de 20 ha et la durée maximale pour la mise en valeur est de 20 ans. Le concessionnaire peut demander la cession gratuite des parties mises en valeur tous les 5 ans. Ces titres ne pourront être accordés que dans certaines communes de Guyane et dans des zones définies par arrêté préfectoral en accord avec les communes concernées. Ce type de concession n'est pas encore mis en application en Guyane (Feuilly, 2008).

■ **Maintenir la productivité dans un espace où l'itinérance est limitée :**

Cela revient à créer artificiellement sur la parcelle agricole les effets de la jachère longue qui sont principalement l'amélioration de la fertilité et la lutte contre les adventices.

- La piste des intrants chimiques n'est pas à exclure mais elle est réservée à des agriculteurs qui disposent de revenus suffisants (revenus extérieurs ou issus de la vente de surplus agricole) pour permettre l'achat de ces intrants. L'impact de ces intrants sur l'environnement et sur la santé des agriculteurs est cependant à prendre en compte dans la mesure où l'usage raisonné peut poser des difficultés à des populations qui sont souvent illettrées.
- D'autres voies sont alors à explorer mais en intégrant dès le départ, dans le choix des innovations à tester, la faisabilité technique et financière. La recherche agronomique peut alors suggérer des innovations comme les mulch, les plantes de services, l'agroforesterie.... De nombreux écrits et projets sur l'agriculture en Guyane mentionnent l'intérêt de développer des systèmes agro-forestiers (Gachet, 1990 ; rapport du programme ECEREX, programme Silmanet de l'ONF) mais nous n'avons pas trouvé de résultats de travaux sur l'agroforesterie en Guyane. De nombreux travaux et expériences ont été menés en Afrique et en Amérique latine notamment au Brésil (Piketty, Tourand, 2000) afin de trouver le type d'associations arbre/plante la mieux adaptée aux conditions climatiques et aux possibilités techniques des agriculteurs. La transposition résultats des stations de recherche aux champs des agriculteurs n'est pas toujours très concluante, et encore moins la transposition dans des régions différentes (Fabri et col, 1996).

→ Un travail important de synthèse bibliographique et de recensement des expériences doit être réalisé à partir duquel un véritable programme sur des systèmes alternatifs pourrait voir le jour.

■ **Diversifier les productions et dégager de la valeur ajoutée :**

La piste de la production de fruits amazoniens, la mise en place d'ateliers de transformations sont des pistes déjà explorées. Il y a quelques initiatives individuelles en Guyane d'agriculteurs qui ont mis en place des systèmes intéressants avec des vergers de fruitiers.

Il faudrait tirer les enseignements des expériences passées et accompagner les projets en cours.

IV PROPOSITIONS D' ACTIONS

Le plan d'actions proposé ci-dessous ne prétend pas répondre à l'ensemble des préoccupations et des demandes identifiées lors des entretiens et des réunions. Il correspond à un ensemble d'actions impliquant un partenariat entre des structures de développement et des organismes de recherche, qui contribuent à répondre aux préoccupations majeures des agriculteurs.

Ces actions sont de différentes natures mais répondent à 3 grandes orientations :

- acquérir des références techniques, économiques, environnementales sur les productions et les systèmes en Guyane, diffuser ces références auprès des structures de développement principalement,
- concevoir des innovations au niveau des conduites techniques, des systèmes de production et des outils de conseil,
- créer et consolider des compétences au niveau des organismes de développement agricole.

1. CREER UNE BASE DOCUMENTAIRE EN LIGNE

Objectifs

Cette action vise à rassembler un maximum de documents concernant l'agriculture guyanaise et de faciliter l'accès à ces documents en réalisant une médiathèque électronique en ligne.

Cela permettra de renforcer le dispositif d'appui technique en Guyane en :

- permettant la capitalisation des connaissances sur les productions et les pratiques des agriculteurs, les travaux de recherche et développement réalisés sur l'agriculture guyanaise,
- facilitant l'accès à ces connaissances.

En effet, plusieurs constats ont été faits :

- des compétences techniques existent mais il y a en Guyane un turn-over des techniciens qui entraîne souvent une perte d'expertise ;
- des connaissances existent et ont été formalisées en fiches techniques, rapports, etc... mais ces connaissances sont peu accessibles et peu partagées ;
- le nombre de techniciens est faible et les questions sont multiples d'où la nécessité de doter le corps technique d'outils performants pour renforcer et acquérir des compétences sur les problématiques guyanaises.

Un certain nombre d'outils de conseil et de documents ont déjà été recensés. Il s'agit :

- des fiches techniques (Labovert de la FREDON, itinéraires techniques...),
- des rapports de mission et études faites par divers experts,
- de résultats d'essais.

La base documentaire permettra en premier lieu aux techniciens et aux agriculteurs d'accéder à ces différents documents.

Programme de travail prévisionnel

- 1) recenser la documentation existante,
- 2) rédiger le cahier des charges du site internet (base documentaire exclusivement et/ou site internet Agro-Transfert) avec l'appui d'un groupe d'utilisateurs.
- 3) Définir la charte graphique du site,
- 4) Réaliser le développement informatique.

Calendrier

Juin 2010- dec 2011

Partenaires potentiels

AgroParisTech, INRA, CIRAD, GDA Mana , PFFLG, CFPPA.....

2. COORDONNER ET RENFORCER LE RESEAU REGIONAL DE TECHNICIENS EN MARAICHAGE/ARBORICULTURE

Enjeux et motivations

Les agriculteurs sont confrontés à des problématiques qui nécessitent un appui technique solide et des conseils innovants afin d'optimiser la production tout en respectant la réglementation l'environnement et la santé.

Cependant l'appui technique auprès des producteurs est faible, les références sont peu nombreuses et le nombre de techniciens est largement insuffisant en Guyane compte tenu de la grande dispersion des producteurs, et de la multiplicité des problèmes rencontrés.

Pour remédier à cette situation, plusieurs initiatives ont vu le jour ces deux dernières années :

- le SPV a tenté d'impulser une dynamique régionale visant à mettre en place des expérimentations de méthodes alternatives aux traitements chimiques, dans le cadre du plan ECOPHYTO DOM mais s'est heurté à des difficultés de plusieurs ordres : manque de disponibilité des techniciens, méfiance des agriculteurs...
- le CFPPA a recruté des binômes ingénieurs/techniciens dans l'Est et à Maripasoula pour former et accompagner techniquement les agriculteurs.
- l'association PFFLG a embauché une technicienne, qui doit répondre à de multiples demandes.

Dans ce contexte, il est nécessaire de :

- **mutualiser et coordonner les actions** des techniciens afin de gagner en efficacité pour acquérir de nouvelles références et pour les diffuser aux agriculteurs ;
- **recruter deux nouveaux techniciens** afin de mettre en place et suivre des essais en production maraîchère et fruitière, faire la synthèse des résultats et les diffuser, en partenariat avec les techniciens des groupements de producteurs et du CFPPA.

La finalité du réseau serait d'acquérir des références techniques, de concevoir des itinéraires techniques (ITK) par culture et diffuser ces ITK auprès des agriculteurs.

Un des enjeux du réseau régional est de mutualiser et partager les connaissances pour gagner en efficacité et permettre à tous les agriculteurs qui le souhaitent d'accéder à des connaissances et des compétences.

Le réseau est ouvert à toute structure d'appui technique, formation, recherche sur les productions végétales.

Objectifs

1) **coordonner et animer le réseau régional de techniciens** c'est-à-dire :

- assurer le secrétariat du groupe régional,
- planifier et animer les réunions,
- aider à la conception d'outils communs pour le suivi, la synthèse des essais,
- rédiger des documents de synthèse et des fiches techniques,
- organiser des actions collectives : formations communes pour les techniciens et les producteurs, voyages d'études, interventions extérieures....

- faire émerger et monter des projets de R et D,
Cette coordination sera assurée par un ingénieur R et D.

2) **venir en appui à la mise en place et aux suivis d'essais** chez les producteurs, le choix des essais sera réalisé en concertation avec les producteurs d'une zone donnée.

3) **mettre en place et suivre des essais** principalement en station.

Il est nécessaire de prévoir un technicien à mi-temps en maraîchage et un autre mi-temps arboriculture pour assurer la mise en place et le suivi des essais.

Programme de travail prévisionnel

Un programme de travail annuel devra être défini par le réseau régional : choix des essais à mettre en place, des fiches techniques à réaliser, des formations à organiser au moins pour l'année 2010 et 2011...

La mise en place et le suivi **d'expérimentations « méthodes alternatives »** sera une des missions du réseau régional. Ce réseau sera coordonné plus particulièrement par le SPV.

D'autres réseaux d'expérimentations thématiques pourront également se mettre en place à l'avenir : réseau d'essais variétaux, essais fertilisation, etc...

Un programme d'expérimentations pour l'année 2010 est en cours de rédaction.

Des outils communs peuvent être conçus comme :

- une **fiche commune de suivi des essais** (descriptif de l'essai, enregistrement des données au fur et à mesure du suivi : quelle donnée ? fréquence de collecte ? ...),
- une **séance de formation/ information des techniciens** qui seront chargés du suivi des essais pour s'assurer de la bonne installation des expérimentations et de leur suivi.

Tous les aspects techniques des cultures maraîchères et fruitières pourront être abordés et pas exclusivement les aspects phytosanitaires.

Le réseau régional est un lieu d'où peuvent émerger des projets de recherche et développement.

Pour chaque problème technique rencontré par les producteurs, **la démarche générique suivante** peut être proposée :

Etape 1 : Diagnostic des pratiques et état des lieux de l'infestation :

Cela suppose de réaliser des enquêtes chez des producteurs qui rencontrent ce problème et de collecter des informations sur leurs pratiques mais aussi l'historique de la parcelle, les conditions pédoclimatiques etc....

Etape 2 : Préconisations de bonnes pratiques prophylactiques, sur la base des connaissances techniques lorsqu'elles existent et qu'elles sont transposables au contexte guyanais:

Le technicien à partir des connaissances existantes (fiche technique, résultats d'essais, ...), de son expertise (ou de celles de collègues) peut recommander des « bonnes pratiques » sous la forme d'un conseil personnalisé ou par l'organisation de formations spécifiques.

Etape 3 : Expérimentations de méthodes alternatives :

Si l'étape précédente n'est pas suffisante et qu'il est nécessaire « d'innover », le technicien peut proposer aux producteurs intéressés plusieurs solutions issues de la bibliographie ou de l'expertise (recherche, techniciens, producteurs...). La décision de mettre en place telle ou telle expérimentation doit revenir aux producteurs dans la mesure où son choix va intégrer des critères de faisabilité technique et organisationnelle. Il peut être intéressant de discuter avec les producteurs sur le choix de telle ou telle expérimentation et sur le refus de certaines car la discussion peut être révélatrice des contraintes de des agriculteurs que les techniciens n'ont pas nécessairement perçues.

Afin d'être valorisé, les résultats expérimentations devront être formalisés

Etape 4 : Formations/ conseil /mise en place de parcelles de démonstration

Sur la base des résultats des expérimentations réalisées précédemment, des programmes de formation pourront être mis à jour. Mais il faut s'assurer de la diffusion des résultats auprès des techniciens qui auront en charge de réaliser ces formations.

Plusieurs types d'expérimentation peuvent être mis en place :

- des expérimentations dites de recherche (potentiellement en lien avec des programmes de recherche et développement),
- des expérimentations de démonstration,
- des expérimentations BPE.

Ces expérimentations peuvent avoir lieu sur :

- Des parcelles d'agriculteurs :

Il est à noter que les agriculteurs voient d'un mauvais œil les techniciens qui viennent s'informer sur leurs techniques, qu'ils ont parfois mis du temps à mettre au point. Ils ont l'impression d'avoir fait pendant de nombreuses années le travail de la recherche et ont le sentiment aujourd'hui que la recherche vient piller leur savoir-faire. Une réflexion devra être engagée sur la posture la plus adaptée pour établir une relation de confiance entre les producteurs et les agents techniques et chercheurs afin de faciliter l'émergence d'innovations.

La recherche, les expérimentations et l'émergence d'innovations ne pourront pas se faire sans l'implication des producteurs guyanais mais il est important de rétablir une relation équilibrée « gagnant-gagnant » entre les agents techniques, les chercheurs et les agriculteurs afin de créer les conditions d'émergence des innovations. Une attention particulière doit être apportée au choix des inventions à tester en conditions réelles (invention adaptée au mieux aux contraintes des agriculteurs : temps de travail, capacité d'investissement, etc...) afin de ne pas décourager les agriculteurs et au contraire leur donner confiance sur la capacité de prescriptions des techniciens et de la recherche.

- Des parcelles en station expérimentales

Il existe deux sites sur lesquels des expérimentations en production végétale sont envisageables :

- La station de la Pointe Combi du CIRAD :

Les responsables de la station sont ouverts à toute collaboration dans la mesure où celle-ci est formalisée par une convention : le CIRAD peut mettre à disposition des surfaces et du matériel, par contre il faudra prévoir du temps de technicien et/ou d'ouvrier. Ce type de convention existe déjà entre le CIRAD et le CETIOM qui utilise des surfaces dans le cadre du programme de recherche sur l'évaluation de la durabilité des systèmes céréaliers.

Il pourrait être envisagé de mettre en place:

- des vergers de goyaviers et de caramboliers,
- des essais agro-forestiers.

- L'exploitation agricole du Lycée de Matiti où il pourrait être envisagé de mettre en place des essais variétaux, des essais de méthodes alternatives

Le niveau d'implication des chercheurs dans ces expérimentations est à définir.

Plusieurs niveaux peuvent être envisagés :

- recherche bibliographique
- expertise sur des innovations à tester et sur les protocoles expérimentaux,
- mise en place et suivi d'essais,
- appui à la valorisation des résultats notamment valorisation scientifique.

3. ETUDIER LA POSSIBILITE D'INSTALLER EN GUYANE DES PEPINIERS ET/OU UNE STATION DE QUARANTAINE

Enjeux et motivations

Les producteurs maraîchers de Guyane produisent le plus souvent eux-mêmes leurs plants ce qui contribue à propager les maladies et donc à diminuer les rendements et les quantités produites. De plus, la production de plants nécessite de bien maîtriser les techniques de semis, ce qui n'est pas souvent le cas chez les producteurs de Guyane.

L'importation de matériel végétal (vitroplants dans le cas de l'ananas et de la banane) peut permettre de disposer de plants sains ou de variétés résistantes. Mais l'importation de matériel végétal est soumise à des réglementations strictes qui impliquent des mises en quarantaine (serres ou chambres de culture pour le sevrage des vitro-plants) et des contrôles du Service de la protection des végétaux. Certains types de matériel végétal, en fonction de l'espèce et de la provenance, sont interdits à l'importation.

Objectifs

Il est donc proposé d'**étudier l'intérêt et le coût de mise en place de différentes infrastructures en Guyane** (pépinières, station de quarantaine...) et **de définir une stratégie d'approvisionnement en matériel végétal sains** pour les maraîchers et les arboriculteurs. Cette étude doit contribuer à mettre à disposition des producteurs du matériel végétal sain afin de réduire les problèmes phytosanitaires et augmenter la production.

Programme de travail prévisionnel

- 1) Diagnostic de la production de plants maraîchers et fruitiers (acteurs en place, évaluation des besoins, coûts de production, qualité des plants etc ...)
- 2) Elaboration de scénarios de productions de plants et/ou d'importation de matériel végétal selon les productions concernées : analyse financière, organisationnelle, identification des contraintes réglementaires.
- 3) Proposition d'un schéma de productions de plants pour la Guyane.

Calendrier

Sept 2011- mars 2012

Partenaires potentiels

GDA Mana , PFFLG, Saveurs d'Amazonie, INRA, CIRAD (Guyane, Antilles, la Réunion)...

4. METTRE AU POINT DES MOYENS DE LUTTE CONTRE LE FLETRISSEMENT BACTERIEN

Enjeux et motivations

En Guyane, les productions maraîchères et notamment les cultures des solanacées (tomate, aubergine, piment poivron, etc...) sont confrontées à de multiples problèmes phytosanitaires qui pénalisent la production. En particulier, la culture de tomates ou poivrons en pleine terre n'est presque plus

pratiquée, et des dégâts sont observés sur les cultures d'aubergine. Les grands marchés de Cayenne et de Kourou sont aujourd'hui majoritairement approvisionnés par des producteurs qui pratiquent la culture hors sol, coûteuse et inaccessible pour un grand nombre de maraîchers guyanais.

L'un des freins majeurs fréquemment évoqués est le flétrissement bactérien, dû à la bactérie *Ralstonia solanacearum*. Cette maladie peut également toucher les plantes de la famille des cucurbitacées, même si celles-ci semblent moins sensibles à l'heure actuelle en Guyane.

Plusieurs souches de *Ralstonia* existent, qui peuvent avoir des impacts différents sur les plantes. En particulier il existe en Martinique une souche émergente, pour laquelle aucune solution n'a été pour l'instant trouvée, et qui est proche de la bactérie provoquant la maladie de Moko sur bananiers. Cette souche est peut-être présente en Guyane.

Des travaux de recherche sont conduits aux Antilles et plus globalement sur le flétrissement bactérien, portant sur des variétés résistantes ou des moyens de lutte prophylactique comme les plantes assainissantes.

Le CIRAD Martinique, en partenariat avec le centre INRA Antilles-Guyane, teste les effets d'une vingtaine de plantes de services sur le développement de la bactérie afin de proposer une gestion agro-écologique du flétrissement bactérien en cultures maraîchères en zone tropicale humide :

- Identification de plantes hôtes et de plantes non hôtes parmi 20 espèces de légumineuses et crucifères ;
- A partir d'extraits végétaux, étude des effets de ces extraits sur la prolifération des populations bactériennes, afin de sélectionner 2 ou 3 plantes et étudier leur introduction dans les systèmes de culture.

Cependant, ces travaux n'ont pour l'instant pas pris en compte le contexte guyanais, (pauvreté des sols, pluviométrie, systèmes de production locaux,...).

Ce projet de recherche et développement s'inscrit donc dans la volonté des professionnels de relancer la production de tomates (et autres solanacées) en pleine terre en valorisant les travaux de la recherche.

Objectifs

Les objectifs du projet sont de :

- faire un état des lieux initial au niveau régional de la maladie,
- proposer des méthodes de lutte contre le flétrissement bactérien adaptées aux systèmes de production locaux et aux contraintes agro-pédoclimatiques.

Programme de travail prévisionnel

4 actions sont prévues pour ce projet :

Action 1 : Diagnostic des agents pathogènes présents en Guyane :

Des prélèvements d'échantillons de végétaux et de terre seront réalisés et envoyés en laboratoire afin d'identifier les agents pathogènes (phylotype et souche virale de *Ralstonia solanacearum*).

Action 2 : Diagnostic des pratiques des agriculteurs

Des enquêtes sur les pratiques des agriculteurs seront réalisées dans les différentes zones maraîchères afin de caractériser les pratiques (données à recueillir sur les exploitations, les productions et les conduites culturales) et avoir des informations sur les facteurs qui peuvent favoriser l'infestation. Ces enquêtes seront réalisées de manière privilégiée chez les producteurs où les prélèvements d'échantillons (de végétaux ou de terre) ont été réalisés.

Un suivi de parcelles d'agriculteurs (en cultures de poivrons, piments, tomates, aubergines) et/ou de micro-parcelles expérimentales sera réalisé pour avoir des informations complémentaires sur les pratiques culturales et pour faire également des prélèvements complémentaires de végétaux infestés.

Action 3 : Mise en place d'essais pour tester différentes techniques innovantes :

Plusieurs techniques de lutte contre le flétrissement bactérien seront testées :

- Variétés résistantes,
- Utilisation de porte-greffe résistants (tomates ou aubergines),
- Désinfection des substrats (solarisation du sol),
- Plantes assainissantes et bio-fumigation (Pois d'Angole, Crotallaire, ...)

Le protocole expérimental sera co-construit par les agriculteurs, les techniciens et les chercheurs impliqués dans le projet.

Des agriculteurs pilotes (à identifier lors de la phase d'enquêtes) seront donc associés au projet et définiront les techniques qu'ils souhaitent tester dans leur exploitation. Cette implication des producteurs dès le démarrage du projet est un gage d'appropriation des innovations.

Des essais en station (EPL Matiti ?) seront également mis en place.

Action 4 : Valorisation des résultats : synthèse des essais, organisation de formations, fiches techniques

Une synthèse des essais sera réalisée et donnera lieu à l'élaboration de fiches techniques.

Les résultats du projet seront également valorisés dans le cadre de formations auprès des producteurs, de visites de parcelles/

Calendrier

sept-2010-dec 2013

Partenaires potentiels

PFFLG, GDA Mana, Saveurs d'Amazonie, CIRAD (Guyane, Martinique, La Réunion ?), INRA, EPL Matiti.....

Les partenaires préciseront leur implication dans chacune des actions (nombre de jours/action).

Pilotage:

Le projet sera coordonné par **un chef de projet**.

Un comité de suivi et un comité scientifique, constitués des partenaires du projet apporteront leur appui au chargé de projet.

5. CONCEVOIR DES SYSTEMES DE PRODUCTION DURABLES DANS LES ABATTIS (PROJET ABATINOV)

Enjeux et motivations

Le nombre d'exploitants pratiquant l'agriculture sur brûlis en Guyane est faible, il représente moins de 3000 personnes sur une surface limitée de l'ordre de 10000 ha (sur 8 353400 ha, soit 0.7%) comparativement à certaines régions du Brésil mais **ils représentent la majorité des agriculteurs de Guyane.**

Ce type d'agriculture, pratiqué traditionnellement par les peuples amérindiens et les ethnies bushinenguées, continue d'être utilisé par les migrants du Surinam et par les populations locales en situation précaire. L'Agriculture Itinérante sur Brûlis est un mode de production économe en intrants et où le travail du sol est souvent inutile.

Du fait de l'augmentation de la pression démographique et des contraintes d'aménagements de l'espace, plusieurs experts s'accordent sur le constat que, quelque soit la zone et la population concernée, **les temps de jachère longue sont écourtés, ce qui conduit à une diminution des rendements.**

Mais ils constatent également que :

- la production agricole issue des abattis a encore, quelque soit l'appartenance socio-culturelle des agriculteurs, un **rôle majeur pour la satisfaction des besoins alimentaires** de la famille, même si avec la « monétarisation », les habitudes alimentaires évoluent.
- l'agriculture sur abattis s'inscrit dans tous les cas dans **un système d'activité de la famille** qui comprend également la chasse, la cueillette, l'artisanat et/ou des activités salariées ou des jobs.
- une grande majorité des agriculteurs qui pratiquent l'abattis ne disposent pas de trésorerie suffisante pour apporter des intrants qui permettraient d'augmenter les rendements et de compenser l'effet du raccourcissement du temps de jachère. Il est donc nécessaire de proposer **des systèmes économes en intrants.**
- la pratique de l'agriculture sur abattis est **peu reconnue et ne s'inscrit pas** (ou peu) dans les schémas des politiques agricoles nationales et européennes, ce qui incite les agriculteurs à rechercher des systèmes de production sédentaires.
- la pratique de l'agriculture sur abattis et ses impacts sur l'environnement font l'objet de débat mais peu de données objectives existent.

Objectifs

Ce projet vise deux objectifs principaux :

- concevoir des **outils d'aide à la décision et des supports pédagogiques** afin d'aider les collectivités, les organisations professionnelles agricoles et les pouvoirs publics à définir une stratégie concernant **l'avenir et la place de l'agriculture sur abattis en Guyane.**
- proposer aux agriculteurs qui pratiquent l'abattis-brûlis **des systèmes de production innovants et économes** qui prennent en compte leurs objectifs et leurs contraintes ainsi que les stratégies des territoires.

Programme de travail prévisionnel

Deux axes de travail structurent ce projet :

AXE 1 : CAPITALISER LES CONNAISSANCES SUR L'AGRICULTURE SUR ABATTIS EN GUYANE

Action 1.1 : état des lieux de la diversité et de la complexité des systèmes agricoles reposant sur l'abattis brûlis en Guyane :

Les réunions du groupe de travail « abattis » ont mis en évidence la richesse de l'expertise disponible en Guyane et des travaux scientifiques conduits. Des chercheurs, agents de développement, techniciens ont des expériences de terrain variées et des approches complémentaires (géographes, ethnologues, agronomes,...) qui apportent des connaissances précises sur la diversité et la complexité des agricultures sur abattis en Guyane.

Cette première action vise donc à créer une **vision globale et partagée de cette diversité** qui pourra ensuite faire l'objet de communications auprès d'un public large (institutionnels, étudiants, etc...).

Plusieurs moyens seront mobilisés dans cette action :

- synthèse bibliographique
- partage d'expériences et d'expertises dans le cadre d'un groupe d'experts,
- réalisation d'enquêtes complémentaires pour caractériser les pratiques des agriculteurs,
- voyage d'études au Brésil pour identifier des systèmes de production durables,
- animation d'un débat/séminaire sur le thème : quelle place et quel avenir de l'agriculture sur abattis en Guyane ?

Cette action donnera lieu *a minima* à un **rapport de synthèse**.

Action 1.2 : analyse de la durabilité des systèmes d'abattis actuels :

Il s'agira de recueillir des informations objectives sur les pratiques des agriculteurs dans les abattis (données agronomiques, socio-économiques, écologiques pour compléter le diagnostic à dire d'experts) afin d'analyser la durabilité des différents systèmes.

Cette action s'appuiera sur un travail de collecte de données nécessaires à l'évaluation de la durabilité auprès d'un échantillon d'agriculteurs. L'échantillon sera représentatif de la diversité des systèmes rencontrés. Il peut être envisagé de collecter des informations pendant 2 ou 3 années consécutives.

Parmi les déterminants de la durabilité, sera pris en compte le contexte social et économique dans lequel s'inscrivent ces systèmes.

Les questions méthodologiques liées au choix de méthodes et d'indicateurs de la durabilité seront traitées avec un comité d'experts. Des outils et méthodes simples mobilisables par des techniciens seront privilégiés.

Les actions 1 et 2 visent à terme à :

- concevoir des **outils de communication et d'aide à la décision** à destination des décideurs (plaquettes, vidéo, diaporama etc.....),
- concevoir des **outils pédagogiques** sur l'agriculture dans les abattis.

AXE 2 : CONCEVOIR DES SYSTEMES DE PRODUCTION ECONOMES ET INNOVANTS :

Action 2.1 : test et expérimentations de pratiques innovantes :

En fonction des résultats des actions 1 et 2, des systèmes innovants seront mis en place et/ou suivis chez des agriculteurs volontaires à titre expérimental. Plusieurs pratiques et systèmes seront testés et feront l'objet d'un suivi.

Le choix des systèmes à expérimenter se fera en concertation avec les producteurs à l'issue des actions 1 et 2 afin d'intégrer les stratégies des producteurs et les enjeux des territoires. Un groupe d'agriculteurs pilotes sera donc impliqué dans le projet dès le démarrage.

Ainsi, pour les agriculteurs en voie de sédentarisation, des systèmes de production alternatifs (autres que les systèmes maraîchers spécialisés qui sont aujourd'hui souvent les seuls modèles proposés) seront mis au point.

Pour les agriculteurs qui continuent à pratiquer une agriculture itinérante dans un objectif d'autoconsommation, des systèmes permettant de rétablir plus rapidement la fertilité seront étudiés.

Il s'agira notamment de mettre en place des essais agro-forestiers. A titre d'exemples :

- mise en place de jachère améliorée soit avec des légumineuses arborées soit avec des légumineuses herbacées, afin d'améliorer plus rapidement la fertilité du sol,

- association de culture avec des plantes ligneuses, qui ont un effet favorable sur le sol...

On peut envisager également des systèmes qui associent des productions animales aux productions végétales.

Action 2.1: diffusion -valorisation des résultats

Des actions de communication et de diffusion des résultats du projet auront lieu régulièrement pendant toute la durée du projet.

Les résultats concernant l'AXE 2 seront diffusés sous différentes formes : réalisation de vidéo, organisation de visites de parcelles, document de synthèse des essais, organisation de formations pour les techniciens et les agriculteurs.....

Il est envisagé d'organiser un **colloque de clôture du programme** et de rédiger des documents de synthèse à la fin du projet.

Une réflexion pourra avoir lieu en fin de projet sur les mesures à mettre en œuvre pour inciter les producteurs à modifier leur pratiques et utiliser les résultats du projet.

Calendrier

janv-2011- dec 2013

	Janv 11	Avril 11	Juil 11	Oct11	Janv 12	Avril 12	Juil 12	Oct 12	Janv 13	Avril 13	Juil 13	Oct13	Janv 2014
Action 1 : état des lieux													
Action 2 : analyse de la durabilité													
Action 3 : expérimentations													
Action 4 : valorisation-diffusion													

Partenaires potentiels

CIRAD, INRA, PAG, GDA, CNRS, CCOG.....?

Ce programme sera conduit en partenariat avec les partenaires locaux de la R et D. Le rôle et l'implication de chaque partenaire dans les différentes actions restent à définir.

Un partenariat avec les organismes de recherche au Brésil sera recherché (voir contacts au Brésil....).

Pilotage:

Le projet sera coordonné par un chef de projet.

Un comité de suivi et un comité scientifique, constitués des partenaires du projet apporteront leur appui au chargé de projet.

6. CONCEVOIR ET DIFFUSER DES ITINERAIRES TECHNIQUES POUR 2 OU 3 ESPECES DE FRUITIERS AMAZONIENS AYANT UN DEBOUCHE SUR LE MARCHE GUYANAIS

Enjeux et motivations

La forêt amazonienne recèle une grande diversité d'arbres fruitiers qui sont encore souvent utilisés dans l'alimentation traditionnelle. Ces arbres fruitiers, présents dans les jardins, ne sont pour la plupart pas cultivés à grande échelle. Les productions font rarement l'objet d'un commerce en Guyane alors que les pays voisins ont su développer de véritables filières (référence au Brésil).

A l'inverse, certains producteurs sont à la recherche de cultures de diversification et de nouveaux débouchés pour augmenter leur revenu.

Ainsi, le CIRAD, qui avait mis en place sur le site de la Pointe Combi des parcelles de camu-camu, parepu et cupuaçu, a fourni à la fin des années 90, environ 15000 pieds de palmiers parepu à des agriculteurs. D'autres agriculteurs ont sollicité récemment le CIRAD pour leur fournir des plants de camu-camu, la plante la plus riche en Vitamine C.

Ces demandes ponctuelles témoignent de l'intérêt des agriculteurs même s'il n'y a pas eu jusqu'alors de véritable stratégie de développement de ces productions.

Elles n'ont pas permis aux organismes techniques et de recherche de Guyane de capitaliser sur les conduites culturelles à mener.

Des références bibliographiques existent cependant (Hernandez Bermejo,1994) et fournissent des informations concernant la culture de ces fruitiers mais il est nécessaire de tester leur pertinence dans le contexte guyanais, afin de permettre une production significative pour créer un marché.

Objectifs

- 1) réaliser des études de marchés pour 2 ou 3 espèces prometteuses.
- 2) concevoir et diffuser des conduites culturelles adaptées

Programme de travail prévisionnel

- 1) Synthèse bibliographique sur les espèces concernées
- 2) Etude de marché pour quelques espèces de fruitiers (camu-camu, parepu, cupuaçu ?)
- 3) Enquêtes chez les producteurs et repérage des parcelles existantes,
- 4) Mise en place de parcelles d'essais et/ou valorisation des essais mis en place en Guyane chez des producteurs ou en station expérimentale
- 5) Rédaction de fiches techniques pour ces espèces.

Calendrier

Janvier 2011- dec 2013

Partenaires potentiels

CIRAD, INRA, SPV, groupements de producteurs, Délices de Guyane, partenaires brésiliens

Pilotage:

Le projet sera coordonné par un chef de projet.

Un comité de suivi et un comité scientifique, constitués des partenaires du projet apporteront leur appui au chargé de projet.

7. FAIRE UN ETAT DES LIEUX DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE EN FRUITS ET LEGUMES

Enjeux et motivations

La production de fruits et légumes en Guyane est principalement le fait de producteurs Hmongs, réfugiés laotiens arrivés en Guyane à la fin des années 70. Elle est issue de 4 zones principales : Javouhey (sur la commune de Mana), Iracoubo, Corosony (sur la commune de Régina) et Cacao (sur la commune de Roura).

D'après la Chambre d'Agriculture, la superficie agricole en fruits et légumes serait de plus de 1500 ha dont 1200 ha en fruits, 200 ha en légumes, 160 ha de vivres (PDRG, 2008).

Une partie de la production de fruits et légumes provient également des abattis, notamment dans l'Ouest de la région. Elle émane surtout de producteurs bushinengés, haïtiens et amérindiens (Programme sectoriel, 2009).

Il faut également mentionner l'existence de quelques exploitations qui produisent des légumes, notamment des tomates, hors sol (une exploitation de métropolitain à Kourou, 2 à Stoupan, près de Roura, un producteur javanais à Mana et un bushinengé à Saint-Laurent). Ces producteurs livrent principalement à des grossistes (MidiCaraib et Sofrilu) qui revendent aux GMS ou en restauration collective, alors que les autres producteurs qui cultivent en pleine terre vendent l'essentiel de leur production sur les marchés de détail (Cayenne, Kourou, Saint Laurent, Iracoubo...).

Les problèmes de commercialisation sont apparus comme un des freins majeurs au développement agricole et avaient déjà été identifiés comme tels lors du diagnostic établi dans les années 90 par les équipes du programme AGRO (conduit par l'Université Antilles Guyane et l'association ARECA).

Le marché des fruits et légumes en Guyane est estimé à 76625 tonnes et 100 millions d'euros (cf programme sectoriel, 2009). Les légumes et les tubercules (patates douces, ignames, dachines et manioc) représentent la part la plus importante.

Quelques dizaines de tonnes par an transitent par les 3 seules OPA de la filière, ou vont vers le seul transformateur local (Délices de Guyane). Des volumes importants ne sont donc pas satisfaits par la production locale, alors que beaucoup de producteurs disent avoir des difficultés pour vendre leur production. Mais les démarches professionnelles de regroupement de l'offre pour satisfaire la demande de la clientèle de gros ont beaucoup de mal à se mettre en place (non respect des contrats et vente au prix du marché), au bénéfice d'un marché de produits importés.

Ce projet de R et D doit contribuer à terme à :

- augmenter le taux de satisfaction de la demande de la clientèle de gros en F et L par la production locale,
- améliorer les revenus des producteurs maraîchers et arboriculteurs de Guyane par une meilleure organisation de la production et de la commercialisation.

Objectifs

Ce projet vise à :

- **mieux caractériser l'offre et la demande au niveau régional,**
- **identifier les acteurs et les flux, notamment sur les marchés de détail,**
- **analyser les freins au développement de nouveaux débouchés**
- **concevoir des outils permettant de mieux planifier la production et organiser la commercialisation.**

Programme de travail prévisionnel

Plusieurs étapes peuvent être envisagées :

1) **caractérisation précise de l'offre** en fruits et légumes à l'échelle régionale (pour au moins 4 ou 5 cultures) sur la base suivante :

- cartographie des zones de production/culture,
- suivi des volumes produits au cours de l'année, et de la qualité des productions/zone,
- estimation des coûts de production,
- suivi des prix et des volumes vendus.

Il conviendrait d'avoir une approche régionale par production (distinguer notamment la problématique des légumes verts, de celles des tubercules et produits vivriers).

2) **analyse du fonctionnement des marchés de détail** (acteurs présents, suivi des prix et des volumes sur les principaux marchés, analyse des flux....)

3) **caractérisation de la demande en F et L** (sur les différents marchés, en GMS et en restauration collective) et des acteurs de la filière et des flux

4) **conception d'outils et de conseils** afin de planifier la production et d'organiser la commercialisation. Les résultats des étapes précédentes sont nécessaires afin de définir des indicateurs qui permettront de mieux structurer et organiser le marché des fruits et légumes et d'envisager des outils de planification de la production. Ces outils viendront en complément de l'observatoire des marchés mis en place par la DAF.

Calendrier

sept-10- Dec 2013

Partenaires potentiels

GDA Mana , PFFLG, Saveurs d'Amazonie, Délices de Guyane, Midicaraib, Sofrilu, INRA, CIRAD...

Pilotage:

Le projet sera coordonné par un chef de projet, à recruter au sein d'Agro-Transfert.

Un comité de suivi et un comité scientifique, constitués des partenaires du projet apporteront leur appui au chargé de projet. Il pourra également bénéficier de l'appui de cabinet conseil spécialisé dans la structuration des filières fruits et légumes.

8. ACTIONS PRIORITAIRES POUR L'ÉLEVAGE PORCIN

8.1. SUIVI TECHNICO-ECONOMIQUE DES ELEVAGES

Trois élevages font aujourd'hui partis du Réseau de Références.

Du fait de l'absence de technicien, c'est un ingénieur de l'IFIP, basé en Guadeloupe qui réalise le suivi et la collecte des informations. Mais le dispositif est fragile. De plus les agriculteurs ne semblent pas motiver pour améliorer les performances de leur élevage.

Il nous semble nécessaire de renforcer ce dispositif Réseau de Références par l'embauche d'au moins un technicien porcin afin **de mettre en place un encadrement technique des élevages**, d'assurer un suivi plus régulier, de valoriser les données auprès des éleveurs et de leur montrer les marges de progrès.

Compte tenu de l'absence aujourd'hui de structures collectives, ce suivi technique pourrait peut-être stimuler une dynamique professionnelle qui permettrait de définir des orientations stratégiques pour le développement de la filière porcine en intégrant la diversité des élevages et de leurs objectifs.

8.2. PROGRAMME DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT VISANT A CONCEVOIR DES MODES D'ALIMENTATION ALTERNATIFS POUR LES ELEVAGES PORCINS DE GUYANE

Le suivi réalisé par l'ingénieur IFIP du Réseau de Référence et les discussions avec différents éleveurs de porcs a permis de souligner l'intérêt de monter un projet de recherche et développement sur les modes d'alimentation alternatifs.

Enjeux et motivations

Le projet vise à concevoir des stratégies d'alimentation permettant de pallier les contraintes de coût alimentaire, de limiter les besoins de trésorerie et la dépendance aux transports. Les coûts pour la collectivité devraient également être améliorés (RSA, impact carbone des transports). Il importe en outre de veiller à produire des animaux répondant aux attentes du marché local : qualités organoleptiques supérieures, faible taux de graisse, conformation.

Objectifs

Le projet consiste à proposer des itinéraires techniques d'alimentation à base de ressources produites en Guyane ou incluant des ressources produites en Guyane et à évaluer leur opportunité sur un plan technique (adéquation aux besoins des animaux et performances zootechniques associées, qualités de la carcasse) et économique (coût alimentaire, temps de travail, possibilités de valorisation des carcasses).

Programme de travail prévisionnel

Phase 1 (2011) : Calage méthodologique et technique des modes opératoires

→ synthèse bibliographique des travaux déjà effectués en élevage porcin aux Antilles-Guyane (INRA Antilles-Guyane, CIRAD EMVT) ou à l'étranger en milieu subtropical ainsi que sur les cultures et coproduits pouvant être valorisés en élevage porcin. Des entretiens seront également menés avec des experts scientifiques de la grande région Caraïbes.

→ évaluation des disponibilités en ressources alimentaires produites en Guyane : quantité, qualité (composition, valeur alimentaire), disponibilités selon les saisons et les microrégions de Guyane. Coûts de mise à disposition en élevage.

→ étude des besoins des cheptels : quels sont les types d'exploitations à cibler en rapport avec la stratégie alimentaire envisagée, quels types d'animaux (porcs à l'engrais, truies...).

→ évaluation des modalités d'organisation des producteurs pour avoir accès à certaines ressources (regroupement de l'offre de certains produits pouvant servir à l'alimentation des porcs, transformation éventuelle, etc...).

Cette phase s'appuiera sur un travail d'enquêtes auprès d'éleveurs. Un groupe d'éleveurs pilotes sera identifié pour mettre en place les essais de la phase 2.

Phase 2 : réalisation des essais et analyse des résultats

→ Mise en œuvre des itinéraires pré-définis : Ces essais consisteront à mesurer les performances zootechniques des animaux (indices de consommation, vitesses de croissance, productivité numérique pour les truies...) et analyser la qualité des carcasses à l'abattoir. Les résultats seront comparés aux références disponibles dans les élevages avec alimentation conventionnelle (Réseaux de Références). Un enregistrement des temps de travail spécifiques en élevage et pour la préparation des aliments seront effectués afin notamment d'évaluer l'acceptabilité par les éleveurs dans le cas de résultats technico-économiquement intéressants.

→ Organisation de la mise à disposition des ressources locales suite aux premiers résultats technico-économiques.

Calendrier :

2011-2013

Partenaires potentiels :

Paysans de Guyane, AEBG, OPEG, GDA Mana, Chambre d'agriculture, EPLEFPA de Matiti, MFR Mana, INRA, partenaires recherche à l'étranger (Cuba ?).....

Pilotage :

Un responsable de projet (niveau ingénieur) sera recruté pour mener le projet sur une durée minimale de 3 ans, à compter de 2011. Il s'appuiera sur :

- un comité de suivi technique associant les partenaires locaux de l'action à fréquence régulière,
- un comité de pilotage composé de responsables professionnels et d'experts techniques et scientifiques. Ce comité sera réuni au moins deux fois par an afin de dresser le bilan des actions menées et valider les options pour le semestre à venir.

9. ACTIONS PRIORITAIRES POUR L'ELEVAGE BOVIN

La présence de techniciens et d'une forte motivation des professionnels permettent d'envisager la conduite de projets de recherche et développement en partenariat avec la recherche.

9.1 PROGRAMME DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT SUR LA GESTION DES PRAIRIES ET SYSTEMES FOURRAGERS EN ELEVAGE DE RUMINANTS

Enjeux et motivations :

La pâture est la ressource alimentaire quasi-exclusive des élevages de ruminants en Guyane. La production de viande à l'hectare est faible au regard des potentialités du milieu (de 150 à 200 kg viande vive/ha ; d'après Réseau de références). Elle peut être optimisée, dans le respect de bonnes pratiques environnementales, par une diversification des ressources fourragères permettant de disposer d'alimentation suffisante en période sèche et par une gestion plus raisonnée des conduites du pâturage.

Objectifs :

Ce projet vise à concevoir des outils de gestion fourragère pour optimiser la production fourragère et ainsi disposer d'une alimentation suffisante en période sèche :

- en diversifiant les ressources fourragères
- en raisonnant la conduite du pâturage.

Programme de travail prévisionnel :

Action 1 : Connaître le potentiel des prairies dans les élevages pour mieux piloter le pâturage :

Cette action consiste à mesurer régulièrement la pousse de l'herbe sur des exploitations pour lesquelles on connaît l'ensemble des conduites d'élevage. Au-delà des variations de milieu, il existe une grande variabilité des pratiques d'élevage que couvrent en partie les exploitations de réseaux de référence.

Un élargissement des méthodes mises en œuvre par J Huguenin (2008) sera privilégié. Les données bibliographiques des stations expérimentales de l'INRA Antilles Guyane seront également prises en compte afin de finaliser le mode opératoire de suivi en ferme.

Action 2 : Expérimenter et vulgariser de nouvelles cultures fourragères locales, réaliser un suivi des performances animales selon les différents schémas alimentaires,

Différents essais d'implantation de cultures fourragères seront réalisés ainsi que le suivi de conservation de fourrages locaux.

Calendrier :

Sept 2010- dec 2013

Partenaires potentiels :

SCEBOG, AEBG, EDE, INRA, CIRAD, EPLEFPA Matiti....

Pilotage :

Un responsable de projet (niveau ingénieur) sera recruté. Il s'appuiera sur un

- un comité de pilotage, composé de responsables professionnels
- un comité de suivi technique associant les partenaires locaux et des experts techniques et scientifiques

9.2 IMPORTANCE DES HEMOPARASITOSE ET ELABORATION DE METHODES DE CONTROLE DANS LES CHEPTELS GUYANAIS

Enjeux et motivations :

L'amélioration des performances zootechniques et économiques nécessite un suivi sanitaire régulier des cheptels. En milieu équatorial, des parasites sanguins sont transmis par les insectes piqueurs (tiques, taons et stomoxes) et peuvent provoquer des hémoparasitoses chez les animaux sensibles ayant pour incidence des pertes de poids et entraînant parfois la mort. Mais l'incidence actuelle des hémoparasitoses est mal connue dans la mesure où peu de prélèvements sont réalisés pour confirmer le diagnostic et le statut des cheptels n'est pas connu.

Objectifs :

Ce projet vise d'une part à établir la situation épidémiologique des hémoparasitoses en Guyane et à concevoir et diffuser auprès des éleveurs les méthodes de lutte adaptées.

Programme de travail prévisionnel :

Phase 1 : Enquêtes et prélèvements

→ synthèse bibliographique,

→ Enquêtes auprès des éleveurs sur les mortalités : type d'animaux touchés, âge, période, etc...

Il s'agit d'évaluer l'importance des hémoparasitoses et l'impact de ces maladies sur les cheptels bovins.

→ Réalisation d'enquêtes sérologiques pour décrire la situation épidémiologique actuelle des troupeaux guyanais vis-à-vis de la trypanosomose et éventuellement de l'anaplasmosse et la babésiose. Au niveau du trypanosome, il s'agira de préciser la virulence naturelle des souches locales de *T vivax*, leur pouvoir immunogène, l'existence de parasitémie non décelables par les techniques parasitologiques classiques, l'existence de refuges extravasculaires et celle éventuelle, d'un réservoir domestique ou sauvage.

Phase 2 : Test et diffusion de méthodes de contrôles adaptées

→ Recommandations et applications de traitement adaptées pour le contrôle des hémoparasitoses et de leurs vecteurs

Calendrier :

2011-2013

Partenaires potentiels :

SCEBOG, AEBG, CIRAD, vétérinaires, Conseil général, DSV...

Pilotage :

Un chargé de projet sera recruté. Il s'appuiera sur un

- un comité de pilotage, composé de responsables professionnels

- un comité de suivi technique associant les partenaires locaux et des experts techniques et scientifiques.

10. ACTIONS PRIORITAIRES POUR L'ÉLEVAGE DE PETITS RUMINANTS

Deux actions sont prioritaires :

- la réalisation d'un état des lieux de la production de petits ruminants en Guyane, et une description des différentes conduites d'élevages,

- la mise en place d'un suivi technique auprès des élevages volontaires ayant un objectif d'optimiser la production.

10.1 REALISATION D'UN ETAT DES LIEUX DES CONDUITES D'ÉLEVAGE ET SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE.

Il s'agit de réaliser des enquêtes auprès des éleveurs, adhérents ou non de l'association, pour **caractériser les schémas de production et les conduites d'élevage.**

Parallèlement, une synthèse bibliographique sur l'élevage de petits ruminants dans la zone Caraïbe et Amérique latine sera réalisée afin d'envisager des pistes pour élaborer des conduites adaptées à la Guyane.

10.2 SUIVI TECHNICO-ECONOMIQUE DES ELEVAGES :

Huit exploitations avec un atelier de petits ruminants font partie du Réseau de Fermes de Référence piloté localement par la Chambre d'Agriculture, avec l'appui de l'Institut de l'Elevage. Le plus souvent présents sur des exploitations bovines, l'atelier de petits ruminants est peu suivi, et peu de données techniques sont valorisables. Si l'APOCAG en confirme la demande, il est possible d'élargir le dispositif « Réseau » à de nouvelles exploitations de petits ruminants qui s'engageraient à enregistrer sur un support adéquat les informations utiles (logiciel DIAPASON déjà utilisé par les techniciens bovins ?) à l'élaboration de références technico-économiques.

10.3 AMELIORATION ET DIFFUSION DE CONDUITES D'ELEVAGE ADAPTEES

Sur la base de l'état des lieux et des premiers résultats issus du suivi technico-économique, il sera alors possible de :

- bâtir des **programmes de formation** ciblés sur les besoins des éleveurs.
- **participer aux programmes de R et D** sur les aspects « santé animale » et/ou sur les aspects fourragers et alimentation,
- **réaliser des essais de conduites,**
- **construire un schéma de sélection des reproducteurs locaux.**

A terme l'ambition de l'association pourrait être de réaliser un **guide de l'éleveur de petits ruminants en Guyane**, qui donnera les éléments d'une conduite technique adaptée au contexte guyanais.

Ces actions pourront être réalisées par un binôme constitué d'un technicien recruté au sein de l'APOCAG, et un chargé de projet R et D au sein du nouveau dispositif, qui bénéficierait d'un appui scientifique de l'INRA et de l'Institut de l'Elevage.

11. ACTIONS PRIORITAIRES POUR L'ELEVAGE AVICOLE ET CUNICOLE

11.1 SUIVI-TECHNICO-ECONOMIQUE DES ELEVAGES ADHERENTS A LA CACG ET A L'ASSOCIATION DES ELEVEURS DE L'OUEST

Comme pour l'élevage de porcs et de petits ruminants, la priorité en élevage avicole est le suivi technico-économique des élevages et la constitution d'un référentiel technique qui permettront d'évaluer les marges de progrès des élevages. Ce suivi ne peut être efficace sans l'implication des structures professionnelles et de développement locales qui doivent recruter des techniciens spécialisés. Les instituts techniques apportent méthodologies, conseils mais ne peuvent se substituer aux structures de développement.

Ces techniciens ont par le passé été présents (conseiller lapin, conseiller porcin à la Chambre d'Agriculture) mais leur suivi n'a pas fait l'objet de publications et les expertises se sont perdues.

11.2 ETUDE DE FAISABILITE D'UNE UNITE DE TRANSFORMATION DES ŒUFS EN OVO-PRODUITS

La CACG (coopérative avicole et cunicole de Guyane) qui commercialise les œufs frais en Guyane est confrontée à des difficultés de planification de la production et donc des ventes.

Dans le cadre des réflexions sur les actions à conduire au sein d'IKARE, les professionnels ont proposé qu'une étude soit conduite sur la faisabilité d'une unité de transformation des œufs en ovoproduits afin de faire face aux périodes de surproduction, ce qui permettrait de valoriser les œufs et d'alimenter le marché local avec ces ovo-produits en période de pénurie. D'autre part, beaucoup d'œufs sont déclassés (œufs sales, fêlés...). L'unité de transformation peut permettre de trouver un débouché à ces œufs qui arrivent au centre d'allotement.

Cette étude comprendrait plusieurs étapes :

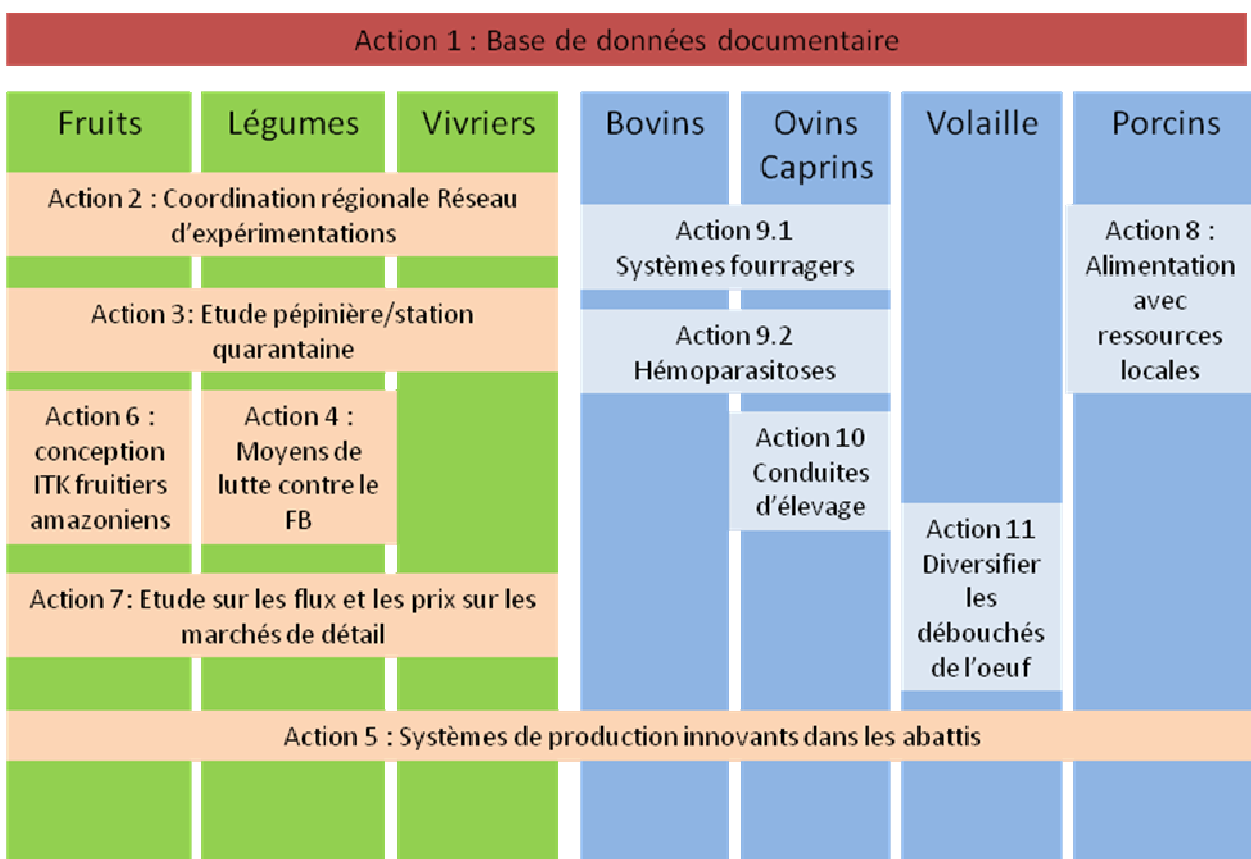
- un suivi, sur les dernières années, des volumes produits et vendus afin d'évaluer les volumes et périodes de surproduction ou de sous-production,
- étude de marché des ovoproduits.
- identification des différents types d'unité de transformation possibles et réalisation d'une étude technico-économique.

12. RECAPITULATIF DES ACTIONS PRIORITAIRES A CONDUIRE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'INTERFACE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Une estimation budgétaire des actions à conduire sur les productions végétales est proposée en annexe 11. Un chiffrage des actions à conduire en élevage est en cours par les professionnels de l'élevage.

La figure 7 ci-dessous récapitule l'ensemble des actions qui pourront être conduites dans le cadre du dispositif d'interface. Toutes ne sont pas des projets de « Recherche/Développement/Transfert » et correspondent plutôt à des études. Dans ce cas, le travail pourra être confié à des cabinets conseil. Les résultats de ces études pourront alimenter par la suite des programmes de recherche et développement.

Figure 7 : Représentation schématique de l'ensemble des actions à conduire sur la période 2010- 2013 dans le cadre du dispositif d'interface



V QUEL DISPOSITIF ET QUELLE MODALITE DE PARTENARIAT?

Parallèlement à l'identification et à l'analyse des préoccupations, des discussions ont eu lieu sur le choix d'un dispositif organisationnel pour porter des actions de recherche/développement/ transfert en Guyane. Pour alimenter la réflexion, plusieurs dispositifs d'interface existants en France ont été présentés. Les atouts et inconvénients de chacun ont été analysés.

1. ANALYSE COMPARATIVE DE PLUSIEURS DISPOSITIFS D'INTERFACE RECHERCHE/DEVELOPPEMENT

Différents exemples de dispositifs d'interface R et D ont été présentés et discutés lors des réunions du comité de pilotage et des groupes de travail. Il s'agit de :

- Unités Mixtes Technologiques et Réseau Mixtes Technologiques,
- Agro-Transfert : Bretagne/Picardie/Poitou Charente,
- GIS Alpes/Jura,
- Institut technique : on prendra l'exemple de l'Armefflor, (Association de Modernisation de la production maraîchère et fruitière de La réunion), qui conduit des programmes de R et D en partenariat mais dont la mission principale est d'apporter un appui technique aux producteurs,
- Projets CASDAR.

Ces dispositifs ont été choisis car ils présentent les caractéristiques suivantes :

- ils ont pour finalité de répondre à une demande de la profession agricole en valorisant les acquis de la recherche ;
- il existe au sein de ces dispositifs, une « instance de dialogue et de co-construction » entre organisations professionnelles agricoles et organismes de recherche ;
- le partenariat est « structuré » et formalisé par des conventions, contrats de collaboration, etc..
- des actions répondant à des préoccupations régionales fortes sont conduites.

1.1 UMT/RMT :

Nouveaux dispositifs prévus par la Loi d'orientation agricole de janvier 2006, les unités mixtes technologiques (UMT) et les réseaux mixtes technologiques (RMT) s'articulent autour d'un projet commun entre organismes de recherche, de développement et de formation, conduit sur une durée de 3 ou 5 ans renouvelables.

Les UMT associent sur un même site et sur un même thème tout ou partie d'une équipe d'un institut technique et d'un organisme de recherche. L'objectif des travaux est la construction d'innovations en réponse aux besoins des acteurs économiques.

Les RMT ont, quant à eux, vocation à rassembler des équipes travaillant sur un même thème afin de mutualiser les connaissances, définir les recherches ou expérimentations complémentaires à mettre en œuvre et organiser le transfert auprès des acteurs. Il s'agit de ce fait de constituer de véritables pôles opérationnels d'expertise regroupant la recherche, le développement et la formation.

Ces dispositifs ne semblent pas appropriés au contexte guyanais pour plusieurs raisons :

- ils permettent de créer des synergies (mise en commun de moyens, de compétences, etc...) entre des organismes de recherche, instituts techniques, chambres d'agriculture qui travaillent sur une même thématique de recherche et développement. Alors qu'en Guyane, peu d'organismes sont présents et ils ne travaillent pas sur les mêmes thématiques. Le dispositif guyanais doit permettre de valoriser des travaux de R et D conduits ailleurs et de créer des compétences localement.
- Ils ont une vocation nationale alors que le dispositif souhaité doit répondre à des problématiques avec une forte spécificité régionale.

1.2 AGRO-TRANSFERT :

Le concept Agro-Transfert est né en Picardie au début des années 90, à l'initiative du centre INRA à Laon-Reims-Mons, de la Chambre Régionale d'Agriculture de Picardie et du Conseil régional de Picardie.

L'objectif de ce dispositif, co-piloté par les 3 partenaires fondateurs, est de mobiliser les acquis et connaissances de la recherche pour répondre à une demande de la profession en élaborant des projets de transfert conduits en partenariat sur une durée de 3 à 6 ans.

Historiquement, Agro-Transfert était un dispositif permettant de :

- Assurer la cohérence entre demande des agriculteurs, organisations industrielles et activités de recherche,
- Recruter et dédier à cette tâche une équipe d'ingénieurs dotée d'un projet propre « au lieu de les éparpiller dans les structures existantes »
 - lui assurer le soutien scientifique de chercheurs confirmés,
 - intégrer des ingénieurs et techniciens,
 - associer dans le comité de pilotage les responsables professionnels et de la recherche; la profession gardant le contrôle du choix des orientations de travail pour garantir que les objectifs restent bien finalisés.

Cette structure ne constitue pas une structure lourde de type « station » mais s'appuie sur les moyens des partenaires d'aval (développement) et d'amont (recherche).

Agro-Transfert : une interface entre la recherche et le développement

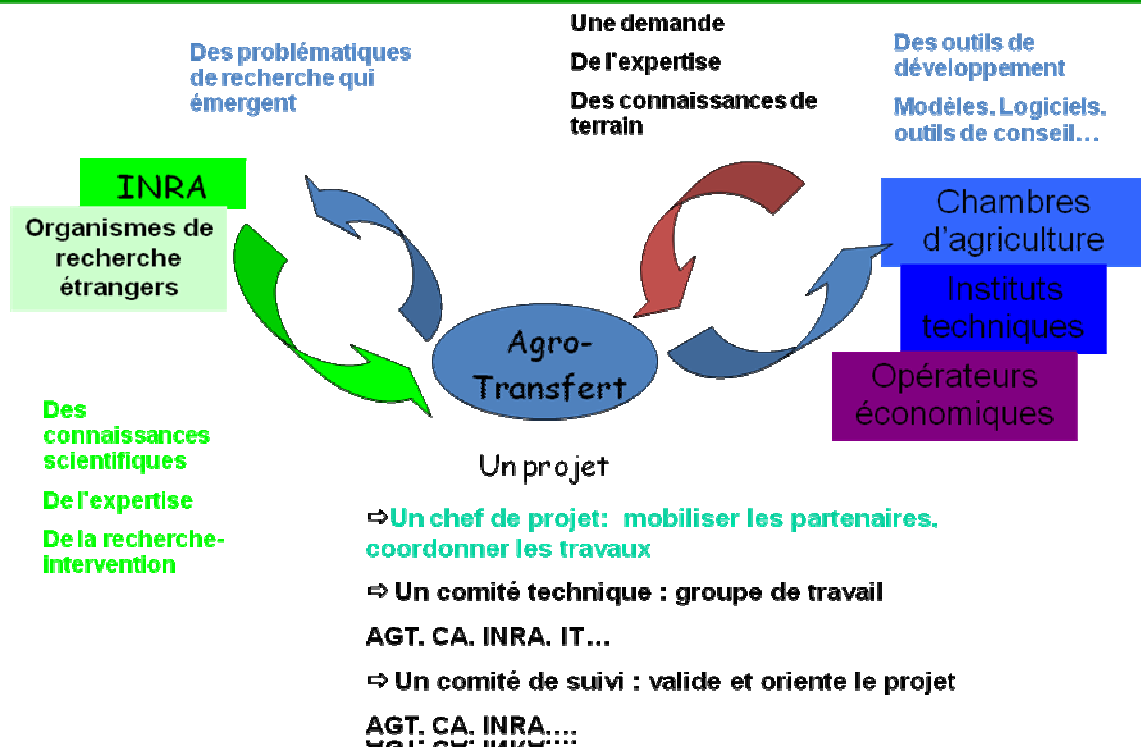


Figure 8 : Rôle d'interface des Agro-Transfert (Galan, 2006)

Trois Agro-Transferts ont été créés :

- **Agro-Transfert Picardie**, rattaché jusqu'en 2006 à l'association ALTERNATECH , devenu Agro-Transfert Ressources et Territoires en 2006. Cet Agro-Transfert coordonne actuellement 9 projets et emploie 15 personnes en CDI dont 9 chargés de projet. Des conventions sont établies entre les partenaires (pas nécessairement adhérents de l'association) pour chaque projet.

- **Agro-Transfert Poitou Charente**, créé en 1995, est un service de la chambre régionale d'agriculture qui employait 3 chargés de projet sur 3 projets différents jusqu'en 2005. Le service a été supprimé suite à des restrictions budgétaires au niveau de la Chambre d'agriculture.

- **Agro-Transfert Bretagne**, créé en 2000 sous la forme d'un GIS, a conduit jusqu'en 2004, 3 projets. Depuis, la convention entre la Chambre régionale d'agriculture et l'INRA n'a pas été renouvelée. Les chargés de projet étaient salariés (en CDD) de la Chambre Régionale d'Agriculture.

Les dispositifs Agro-Transfert mettent en œuvre des projets de recherche et développement menés en partenariat dont l'objectif premier est de répondre à une problématique opérationnelle (ou du développement) régionale, en valorisant des acquis de la Recherche.

Cela sous entend que le besoin de la profession a été identifié et qu'il existe des travaux de recherche sur le sujet. Le mode de fonctionnement mobilise les méthodes classiques de gestion de projets : rédaction d'un « document projet » contenant les étapes de travail, constitution de « groupes-projet » composés des partenaires recherche et partenaires du développement, désignation d'un chef de projet.

L'identification, dès le démarrage du projet, des résultats opérationnels et des personnes chargées de valoriser ces résultats est une étape importante. Il est prévu systématique une phase de valorisation et de diffusion des résultats des projets auprès de plusieurs cercles d'utilisateurs.

Le terme « transfert » traduit à la fois le **transfert de compétences, d'expertise et de connaissances** entre les membres des groupes projets et également **la diffusion des résultats des projets** auprès des agriculteurs et des agents de développement. Mais il traduit mal le fait que les groupes projets constituent des lieux où de nouvelles connaissances sont produites et sont partagées.

La constitution des groupes-projet (sous la forme de comité de suivi, comité technique et scientifique...) permet de faire passer les acteurs d'une logique de transfert de connaissances, de références et de techniques issues de la recherche à une logique de co-construction et de réalisation de programmes de recherche et développement en partenariat.

Il est ainsi préférable de retenir **la notion de dispositif d'interface** dans le sens où le dispositif est un lieu de rencontre entre acteurs de la Recherche et du développement. Ce dispositif favorise donc à la fois le transfert mais aussi la production de connaissances.

Financement :

Le financement des Agro-Transfert repose principalement sur les Régions. Des financements CASDAR, Agence de l'eau, ONEMA ont également été obtenus.

Une charte des Agro-Transfert, support de leur visibilité et de leur reconnaissance, a été signée en 2004 par l'APCA et l'INRA. Un logo a été créé (cf. annexe 12).

Ces dispositifs semblent intéressants à plusieurs titres pour la Guyane :

- les projets sont à durée limitée (3 à 6 ans), ce qui permet d'avoir des sorties opérationnelles « rapidement »,
- le fonctionnement des projets permet un **transfert de compétences** : à la fin du projet, tout est mis en œuvre pour que les sorties du projet soient valorisées et utilisées par la profession agricole sans l'aide des chargés de projet Agro-Transfert.

1.3 GIS ALPES-JURA :

Le GIS a été créé pour conduire des projets de recherche et de valorisation répondant aux problématiques de l'agriculture de montagne.

Les finalités du GIS alpes-Jura sont de :

- Apporter des connaissances nouvelles par des travaux de Recherche et développement,
- Traduire une partie de ces connaissances en outils utilisables par les acteurs agricoles et les valoriser sous forme de publications scientifiques,
- Apporter un appui méthodologique pour le traitement des questions plus spécifiques.

- Alimenter les réflexions sur l'évolution des enjeux et des objectifs du développement des massifs des Alpes et du Jura

Depuis 1985, la convention a été renouvelée 5 fois. Les partenaires du GIS sont aujourd'hui très nombreux. On peut les regrouper en cinq « familles » :

- la recherche : l'INRA, le Cemagref, Actilait et l'Université de Savoie,
- la profession agricole : les CA de Savoie, Haute-Savoie et Isère, Doubs, Jura et Ain, les Chambres régionales d'agriculture Rhône Alpes et Franche Comté et le Suaci Alpes du Nord,
- les filières agro-alimentaires regroupées et représentées par l'Aftalp,
- les collectivités : les Conseils généraux de la Savoie, Haute-Savoie et Isère
- l'environnement : les Parcs Naturels régionaux des Bauges, de Chartreuse, du Haut Jura, et du Vercors.

Le renouvellement de la convention est l'occasion de faire un bilan des travaux, de définir les nouveaux enjeux et l'opportunité de mobiliser la recherche sur ces enjeux, de mobiliser les partenaires concernés et définir les échelles pertinentes de travail.

Le personnel

Le SUACI Alpes du Nord, créé par les Chambres d'agriculture de la Savoie, Haute Savoie et de l'Isère, assure le secrétariat, la gestion administrative et financière du GIS.

Des ingénieurs recherche et développement, recrutés par le SUACI, sont mis à disposition du GIS sur une thématique donnée, généralement pas à temps plein, pour assurer la coordination des travaux de recherche, une partie de leur réalisation et la valorisation des résultats.

Le GIS mobilise deux instances de pilotage et d'évaluation :

	Missions	Compositions
Conseil Scientifique (qui se réunit à l'issue du programme)	Evalue la cohérence du programme et des travaux réalisés, les résultats obtenus au bout des 4 ans.	Chercheurs extérieurs aux équipes du GIS
Comité d'accompagnement scientifique	Suit et conseille sur les travaux et méthodes du GIS, ainsi que les partenariats. Il participe aux comités d'orientation du GIS.	Scientifiques seniors (deux par enjeu)
Conseil de groupement (qui se réunit 1 à 2 fois/an)	Lieu de débat, il définit la politique générale du GIS et les orientations générales de son projet. Il valide les actions mis en oeuvre	Représentants des institutions signataires de la convention GIS

Fonctionnement des projets

- Par enjeu : un comité d'orientation et un responsable d'enjeu,
- Par thématique : groupes de travail et un responsable par thématique.

Par ailleurs le GIS est impliqué dans des partenariats ou des réseaux nationaux : le RMT (fromages de terroir dont il assure la coordination), programme Psdr.

Les financements du GIS se répartissent comme suit :

- Financements directs des structures membres (Chambres, Conseils Généraux, filières...) : 20 %
- Financements publics (DATAR, Région...) : 30%
- Financements autres par appels d'offre (Europe, programmes de coopération, FEDER, Interreg, CASDAR, ANR (ADD), PSDR) : 50%.

- Auxquels s'ajoute la participation (mise à disposition) en temps de travail des compétences de chacun des membres.

Cet exemple de GIS illustre que le partenariat peut perdurer dans le cadre d'une convention à durée limitée, grâce à une animation efficace et permanente qui doit être assurée par l'une des structures membres du dispositif (ici, le SUACI, service inter-chambres d'agriculture de la région Rhône Alpes) et grâce à une gouvernance spécifique du GIS.

1.4 LES INSTITUTS TECHNIQUES ET LES CENTRES TECHNIQUES :

1.4.1 Missions des instituts techniques :

Créés et pilotés par les agriculteurs, les Instituts Techniques Agricoles sont des organismes de recherche appliquée, d'appui technique, d'expérimentation, d'expertise, de formation et d'information. Ils ont une mission opérationnelle d'adaptation au terrain et ils jouent, à ce titre, un rôle essentiel dans la création et la diffusion du progrès technique en agriculture et dans son aval.

Un institut technique a pour finalité de répondre aux besoins des acteurs professionnels et publics du secteur dont il relève, par la création et le transfert de références techniques et socio-économiques qui prennent en compte les données des marchés nationaux et internationaux.

Ses missions d'intérêt général consistent à :

- Assurer l'interface entre la recherche et le développement
- Analyser les besoins des acteurs et définir les orientations techniques,
- Assembler et mettre en cohérence les connaissances, technologies et savoir-faire afin de mettre au point des procédés, des produits ou des services innovants,
- Interpeller la recherche publique sur ses choix stratégiques et coopérer avec elle sur des projets à moyen ou long terme (génomique, modélisation ...),
- Détecter et tester les innovations obtenues par la recherche ou l'industrie, mener une veille scientifique et technique,
- Anticiper les évolutions futures en participant notamment à des exercices de prospective,
- Conduire des projets de recherche appliquée et finalisée :
- Construire, piloter et exécuter des projets de recherche appliquée et technologique,
- Expertiser pour éclairer les décisions professionnelles et publiques,
- Transférer et diffuser les résultats de la recherche :
- Réaliser des ouvrages et revues techniques, colloques, outils d'aide à la décision, logiciels, formation et journées de démonstration destinés en priorité aux acteurs de développement.
- Concourir à la définition objective de la qualité des produits dans le cadre de procédures de normalisation, de certification, et de qualification.

Par ailleurs, les instituts peuvent réaliser des missions ponctuelles à la demande des interprofessions ou des contrats privés de type prestations de service.

Les Instituts Techniques Agricoles sont des organismes de droits privés administrés par des agriculteurs mais bénéficient de crédits publics. C'est pourquoi ils sont également placés sous la tutelle du ministère chargé de l'agriculture et du ministère de l'économie et des finances. Ils disposent d'un représentant de l'état chargé du suivi technique des actions, d'un contrôleur général, chargé du suivi financier et des commissaires au compte mis en place par le conseil d'administration.

Les Instituts Techniques Agricoles se rassemblent autour de missions communes, qu'ils exercent au profit de leurs filières respectives mais aussi autour de questions transversales. Ils forment le réseau des instituts de filières agricoles au sein duquel s'organise la concertation sur les sujets transversaux permettant ainsi de réunir des masses critiques sur des thèmes communs et de gagner en visibilité et en efficacité.

L'animation de ce réseau a été confiée à l'ACTA par les pouvoirs publics qui l'ont reconnue comme tête de réseau.

1.4.2 Un exemple de Centre technique : l'ARMEFLHOR à La Réunion

L'Association Réunionnaise pour la Modernisation de l'Economie Fruitière, Légumière et Horticole, association loi 1901 créée en 1992, a trois missions principales :

- l'expérimentation,
- l'animation,
- le contrôle des plants dans le cadre du Service Officiel de Contrôle.

L'association est composée de 3 collèges :

- le collège des agriculteurs, qui regroupe les organisations de producteurs et les représentants de chaque groupe produit,
- le collège des institutions et des partenaires du développement (collectivités locales, organismes de recherche, d'expérimentations, de formation et de développement agricole, syndicats agricoles)
- le collège de la distribution, qui regroupe les acteurs de la mise en marché amont ou aval.

Le Conseil d'administration est composé de 8 représentants dont 6 agriculteurs élus du collège des agriculteurs, du Conseil général et de la Chambre d'Agriculture qui sont tous les deux membres de droit. Les organismes de recherche ne font pas parti du Conseil d'administration.

Les filières concernées par les activités de l'association sont : l'arboriculture, les légumes sous abri, les légumes de plein champ, l'horticulture.

Elle fonctionne avec des groupes d'agriculteurs partageant les mêmes préoccupations techniques, appelés « groupes produit ». 16 Groupes « produits » ont été constitués.

Les agriculteurs réunionnais qui le souhaitent peuvent adhérer à l'ARMEFLHOR en s'inscrivant dans un ou plusieurs groupes produits.

« Le principe du groupe produit est de **rassembler des agriculteurs qui partagent les mêmes problématiques**. Le groupe « produit » définit chaque année un programme d'expérimentations qui, après avoir été validé par les membres et les Conseil d'Administration, est ensuite mis en œuvre par l'équipe technique de l'ARMEFLHOR, grâce à des financements publics ».

Les expérimentations sont mises en œuvre sur des parcelles expérimentales ou en parcelles d'agriculteurs.

L'équipe technique est constituée d'un secrétaire général, une secrétaire de direction, 5 ingénieurs, 9 techniciens, 2 ouvriers.

Origine des financement en 2004 :

Conseil Général : 37 %

Europe : 44 %

ODEADOM : 10 %

Divers : 9 %

Exemples de réalisation :

- Tomate sous abri : Mise au point d'un itinéraire technique adapté aux climats tropicaux : irrigation, substrat, ...
- Légumes de plein champ: Recherche de variétés adaptées au climat tropical. Amélioration des techniques (mécanisation, fertirrigation) ...
- Fruits : Essais variétaux : letchi et agrumes - Lutte raisonnée contre le charançon noir du bananier
- Horticulture : Essai engrais enrobés sur plantes de pépinière - Diversification des espèces de fleurs coupées : Delphinium, Feuillages,...

L'Armeflhor s'est dotée d'une station expérimentale depuis Octobre 2009.

1.5 PROJETS CASDAR

Nous mentionnons les projets financés par le CASDAR car, dans le cadre du programme d'innovations et de partenariat, les projets retenus doivent montrer leur caractère innovant et leur capacité à nouer des partenariats entre acteurs du développement, les chambres d'agriculture, les instituts techniques, les organismes de recherche, les associations de producteurs, etc....Ce sont des dispositifs sur des thématiques particulières, réduits à l'engagement des partenaires sur un programme de travail commun co-construit.

Un appel à projets est lancé tous les ans depuis 2006, avec 2 échéances : Mars pour les manifestations d'intérêt et Juin pour les projets finalisés (depuis 2009, octobre pour les MI et mai pour les projets finalisés).

Des projets portés par un dispositif du type GIS Alpes Jura, Agro-Transfert ou Armeflhor pourraient bénéficier des aides du CASDAR.

1.6 SYNTHÈSE :

Tous ces dispositifs ont un champ d'action géographiquement délimité par des problématiques régionales. Des projets de R et D sont menés en partenariat avec des organismes de développement et des organismes de recherche afin de répondre à la demande de la profession en valorisant des connaissances et acquis de la Recherche.

	Agro-Transfert Picardie	Institut Technique(cas de l'ARMEFLHOR)	GIS Alpes Jura
Pilotage	Co-pilotage Recherche/profession	Pilotage par la profession	Co-pilotage Recherche/profession
Personnel	Personnel dédié embauché par la structure	Personnel dédié embauché par la structure	Personnel dédié mis à disposition par un partenaire (SUACI)
Implication des partenaires	Implication systématique de chercheurs et d'agents de structure de développement dans chaque action sous la forme d'expertise et d'appui scientifique a minima	Pas d'implication systématique de chercheurs ni d'agents de structure de développement dans les actions.	Implication systématique de chercheurs développement dans chaque action
Transfert	Transfert de compétences auprès des partenaires du développement sous la forme d'actions de formation et de participation au projet	Le transfert peut être assuré par le personnel de l'institut technique. Pas de transfert de compétence systématique	Des « actions de valorisation » sont conduites avec des partenaires du développement
Durée des actions	Projets/actions limitées dans le temps	Projets/actions limitées dans le temps	Projets/actions limitées dans le temps
Champ d'action	Problématiques régionales/territoriales multifilières	Problématiques filières (territoriales dans le cas de l'ARMEFLHOR)	Problématiques régionales/territoriales multifilières
Type d'actions conduites	Chaque action est conduite sous la forme d'un projet de R et D à finalité opérationnelle (les expérimentations sont menées mais elles s'inscrivent systématiquement dans un projet)	Plusieurs types d'action possibles : Conduites d'essais, Projets de R et D	Projet de R et D, expertise dans le cadre d'actions de valorisation
Profil recherché	Chef de projet niveau ingénieur	Ingénieur spécialisé	Ingénieur recherche et développement

Tableau 6 : Comparaison de 3 dispositifs d'interface recherche et développement

2. CHOIX D'UN DISPOSITIF POUR LA GUYANE :

Sur la base de ces exemples de dispositifs d'interface, des entretiens et réunions, des premiers éléments d'un cahier des charges du dispositif guyanais ont pu être dégagés par le comité de pilotage.

Le comité de pilotage a validé que le dispositif permette de :

- identifier périodiquement et collectivement les demandes des professionnels agricoles,
- valoriser les acquis de la recherche pour répondre à ces demandes en conduisant des projets de recherche et développement en partenariat,
- définir un programme de travail partagé sur plusieurs années (animation et appui aux organismes locaux et construction du partenariat, lieu où les problématiques agricoles sont mises en débat...)
- évaluer et faire le point sur les actions engagées.

2.1 GOUVERNANCE, PILOTAGE ET STATUT JURIDIQUE :

Trois scénarii ont été envisagés en Guyane :

- **scénario 1 : des projets de R et D conduits en partenariat recherche et développement, indépendamment les uns des autres :**

Chaque projet fonctionne avec un comité de pilotage et des partenaires propres. Il n'y a pas d'instance commune de pilotage et d'évaluation des projets.

- **scénario 2 : projets conduits dans le cadre d'un GIS (Groupement d'Intérêt Scientifique) :**

Des projets avec des objectifs et des partenaires propres mais il y a un pilotage commun qui permet de faire le point sur l'avancement des projets, de les évaluer, et de lancer de nouveaux projets. Le fonctionnement est défini dans la convention du GIS : généralement, un conseil de groupement et un conseil scientifique sont mis en place.

Mais ce pilotage commun n'est pas réalisé dans le cadre d'une structure ayant un statut juridique.

- **scénario 3 : comme le scénario 2 avec des projets conduits au sein d'une structure juridiquement reconnue (cas d'Agro-Transfert Picardie ou de l'Armeflhor).**

Dans le cas de l'Armeflhor, les expérimentations et les actions conduites ne sont pas systématiquement conduites dans le cadre de partenariat avec la recherche mais elles sont demandées par les producteurs adhérents à l'association.

Remarque : Le cas du GIP (Groupement d'intérêt public) est écarté de la discussion dans la mesure où l'objet du dispositif est le transfert des acquis de la recherche pour répondre à une demande de la profession. Il est donc nécessaire que les professionnels co-pilotent le dispositif et que celui-ci ne soit pas un outil de l'administration.

Chaque scénario présente les avantages et inconvénients présentés dans le tableau 7.

Encadré 3 : Extrait du discours du Président de la République, Conseil Interministériel de l’Outre-mer, le 6 novembre 2009) :

« L’Etat va créer un Institut technique agricole dans chacun de vos territoires qui sera chargé d’accompagner les agriculteurs qui souhaitent s’engager dans la diversification. Cet Institut leur permettra de connaître les dernières avancées dans le domaine qui les intéresse, de bénéficier des meilleures techniques d’irrigation, des engrais efficaces, des sélections d’espèces les plus adaptées. Ensuite l’Etat soutiendra financièrement tous ceux qui vont s’engager dans cette voie. C’est ainsi que l’Etat va abonder, à hauteur de 40 millions d’euros par an, le POSEIDOM en fléchant ces crédits supplémentaires sur la diversification animale et végétale exclusivement. »

Mesures du CIOM, 6 novembre 2006 :

Atelier 2 : Productions locales et développement endogène

[...] accentuer l’effort de recherche, de développement et de transfert de technologie et d’assistance technique en direction de l’agriculture à partir d’instituts techniques sur le modèle de l’Institut Technique de la banane (ITBAN) ou d’ARMEFLHOR ; les instituts pouvant être multi-filières et interrégionaux.

	Avantages	Limites
Scénario 1 : des Projets conduits en partenariat mais indépendants les uns des autres	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de coordination entre projets à mettre en place (gain de temps). - Pas de financement dédié à la coordination, pas de gestion administrative 	<ul style="list-style-type: none"> - pas de concertation, pas d’information - chaque porteur de projet cherche le financement
Scenario 2 : projets conduits dans le cadre d’un GIS	<ul style="list-style-type: none"> - Concertation régulière, coordination : sur les actions et pour la recherche de financement - Engagement des partenaires sur un programme commun - Lisibilité des actions pour les bailleurs 	<ul style="list-style-type: none"> - temps à passer à l’animation (financement à trouver...), - il faut désigner un secrétaire du GIS et des instances de concertation et d’évaluation, - moyens humains des partenaires à mettre à disposition du GIS
Scenario 3 : projets conduits dans le cadre d’une structure ayant un statut juridique (association)	<ul style="list-style-type: none"> - Concertation régulière, coordination - Engagement des partenaires sur le programme commun - Lisibilité des actions, - Nouvel acteur « neutre » pouvant embaucher des salariés 	<ul style="list-style-type: none"> - gestion administrative et financière plus lourde du fait de l’embauche de personnel, - financement dédié à la gestion administrative et financière à trouver, - difficulté pour les montages financiers (faible trésorerie)

Tableau 7 : avantages et limites de 3 dispositifs de partenariat Recherche et développement

Alors que dans un premier temps, le GIS semblait préférable du fait de la possibilité de détacher sur les projets des salariés des structures partenaires, **les membres du comité de pilotage tranchent en faveur du scénario 3 et souhaitent la création d’une association loi 1901 dénommée Agro-Transfert Guyane.**

Les possibilités de financement annoncées dans le cadre du Comité Interministériel de l’Outre Mer (cf encadré 2) permettent d’envisager plus sereinement la création d’une nouvelle entité guyanaise dédiée au transfert et à la valorisation.

Il est proposé de créer au moins 2 collèges :

- un collège des groupements de producteurs,
- un collège de l'enseignement et de la Recherche.

Un 3^{ème} collège pourrait être constitué par les collectivités et institutions (dans le cas où les bailleurs potentiels peuvent être membres de l'association) ou, comme pour Agro-Transfert Picardie, par des personnalités qualifiées.

La composition du Conseil d'administration est à définir mais il est prévu le même nombre de représentants par collège afin d'assurer un co-pilotage.

2.2 CHAMP D'ACTION ET OBJET

Le dispositif d'interface doit pouvoir aborder l'ensemble des demandes de la profession : les demandes d'une filière particulière mais également les demandes transversales.

Compte tenu du contexte et de la dynamique impulsée par les professionnels de l'élevage, le comité de pilotage valide *in fine* la répartition des actions proposées dans le cadre de l'étude entre :

- Agro-Transfert, qui sera chargé prioritairement des problématiques maraîchères, et fruitières et liés à la culture sur abattis,
- IKARE, chargé des problématiques d'élevage,
- le CETIOM, chargé des travaux de recherche appliqués sur les céréales et oléagineux, au moins pendant la durée du programme « grandes cultures ».

L'idée d'assurer une coordination « légère » entre les structures de recherche appliquée semble faire consensus (la mise en place d'un comité de pilotage régional de R et D est évoqué). La figure 9 schématise la répartition des actions validée par le comité de pilotage.

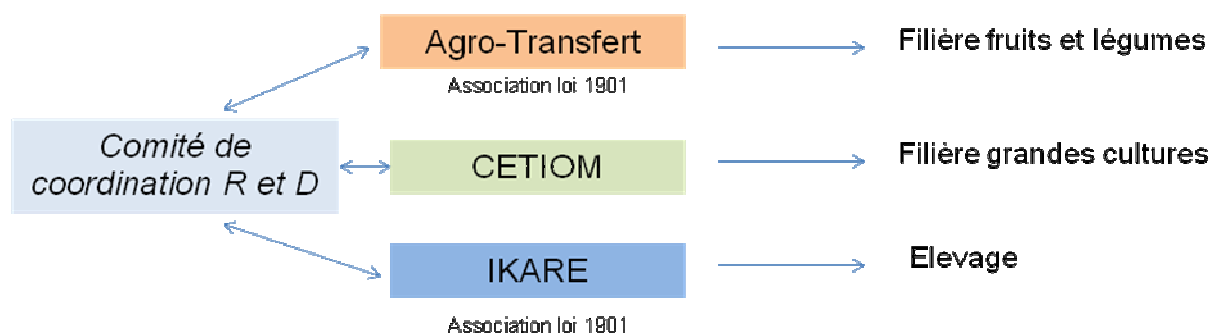


Figure 9 : Champ d'actions des structures de recherche et développement en Guyane.

Il se dégage également que l'urgence est de mettre en place des structures opérationnelles et d'avancer sur des projets. Les modalités de réalisation de cette coordination inter-filière seront discutées plus tard.

Compte tenu des actions prioritaires à conduire et de la nécessité de renforcer parallèlement les équipes au sein des structures de développement, l'objet de l'association Agro-Transfert Guyane, comprend trois points :

- Acquérir et diffuser des connaissances techniques auprès des techniciens,
- Coordonner au niveau régional et conduire des expérimentations issues de la demande des producteurs,
- Conduire des projets en partenariat avec des acteurs du développement et des équipes de recherche en France et/ou à l'étranger.

2.3 FINANCEMENT :

Plusieurs sources de financement seront mobilisées :

- le FEDER,
 - le FEADER,
 - les fonds prévus par le Ministère pour la création des Instituts techniques permettraient d'apporter la trésorerie nécessaire pour embaucher les ingénieurs et techniciens.
- Des projets pourront également être présentés en réponse aux appels à projets CASDAR, voire ANR s'il y a des aspects qui nécessitent une implication forte des partenaires de la recherche.

2.4. QUEL ROLE ET QUELLE IMPLICATION DE LA RECHERCHE DANS CES DIFFERENTES ACTIONS ? QUELLES MODALITES DE PARTENARIATS ?

Selon les thématiques et les besoins, plusieurs modalités d'animation, de collaboration et de partenariat peuvent être envisagées entre les équipes techniques locales et des chercheurs :

- 1) contact et échanges téléphoniques avec des chercheurs spécialistes en complément de lectures bibliographiques,
- 2) discussions sur les démarches et protocoles à mettre en place (expertise) : 2 ou 3 réunions de travail /an avec les partenaires locaux,
- 3) implication du (ou des) chercheurs dans la mise en œuvre voire le suivi des expérimentations, participation à la synthèse des résultats (une dizaine de jours de travail /an à définir),
- 4) co-rédaction de publications scientifiques et techniques.

Dès l'étape 2, il peut être utile de formaliser la collaboration sous la forme d'une convention de collaboration, d'autant plus qu'il peut y avoir transmission de connaissances et de données non publiées.

Le choix d'une modalité doit être discuté de façon transparente entre tous les acteurs qui participent au dispositif.

Des conventions de partenariat sont régulièrement rédigées dans le cadre des projets conduits par Agro-Transfert Ressources et Territoires. Il conviendra de se rapprocher de cette structure pour bénéficier de son expertise.

CONCLUSION

Même si le rôle et le niveau d'implication des organismes de recherche dans le nouveau dispositif restent à préciser, cette étude aura permis de sensibiliser et de mobiliser des chercheurs et des équipes de recherche sur les problématiques agricoles propres à la Guyane.

Un processus de concertation et de partage d'informations a été mis en place entre les différentes zones agricoles et entre organismes (administrations, groupements de producteurs, organisme de formation et de recherche...). Il est nécessaire de poursuivre ces échanges dans le cadre des actions proposées. La formulation des problèmes en partenariat est une étape importante car elle permet le partage des enjeux, le transfert de connaissances et d'expertises et la construction collective de solutions. On peut espérer ainsi créer les conditions favorables à l'émergence d'innovations.

Plusieurs éléments peuvent laisser augurer d'une suite favorable :

- Les organismes commanditaires de l'étude ont recruté un ingénieur IGREF fin 2009 afin de poursuivre le travail engagé, créer la nouvelle entité Agro-Transfert et aller vers une mise en œuvre concrète des actions et des projets,
- les fonds structurels européens (FEDER et FEADER) permettent de financer en partie les projets et l'embauche des chargés de projet. De plus, des fonds spéciaux dédiés à la mise en place d'instituts techniques dans les DOM devraient être prochainement débloqués et permettre de doter la Guyane de moyens supplémentaires.

Mais on peut cependant entrevoir un certain nombre de difficultés :

- Face à l'ampleur des travaux à effectuer et la diversité des thématiques, le risque est grand de lancer un grand nombre d'actions pour répondre à un maximum de demandes de la profession et de ne pas aller « au bout du transfert ». Il est donc nécessaire de conduire un nombre restreint de projets sur un nombre restreint de problématiques techniques avec des objectifs et des échéances clairement affichés et partagés par tous les partenaires, dès le démarrage des actions.
- Etant donné la faiblesse de l'encadrement technique et le peu de références techniques en Guyane, le risque est grand que les chargés de projet d'Agro-transfert se substituent à des conseillers techniques ou à l'inverse, à des chercheurs : il nous semble donc indispensable que le chargé de projet soit appuyé par un binôme constitué d'un conseiller agricole et d'un tuteur scientifique, celui-ci assure pouvant effectuer son encadrement à distance.
- Le dispositif Agro-Transfert est un outil au service de la profession agricole. Cela implique donc que les actions mises en œuvre doivent être choisies par la profession en concertation avec les organismes de recherche et que la profession s'implique dans chacune des actions. Il est dommageable que la présidence de la Chambre d'Agriculture n'ait pas été représentée dans les discussions et réflexions. Il est souhaitable que cette situation ne soit que transitoire et que la Chambre devienne le plus rapidement possible partenaire du nouveau dispositif.

C'est la première fois qu'un Agro-Transfert voit le jour dans les DOM et en milieu tropical. Cette spécificité des problématiques, du contexte agro-pédoclimatique et institutionnel ne signifie pas pour autant que le fonctionnement des projets et des actions soit différent. Il est ainsi important qu'Agro-Transfert Guyane puisse bénéficier des expériences des autres Agro-Transfert et structures d'interface afin d'anticiper les éventuels difficultés et écueils à éviter. Ce nouvel Agro-Transfert donnera l'occasion à l'APCA et l'INRA, co-signataires de la charte des Agro-Transfert, de promouvoir des rencontres et des échanges d'expériences entre les dispositifs existants.

BIBLIOGRAPHIE

- Agreste Guyane, 2002 : recensement agricole 2000.
- Assemat, S, 2003 : Emprise foncière des abattis Bushinengue : éléments de calcul et exemple.
- Chambre d'Agriculture de la Guyane, EDE, 2009 : Programme sectoriel des filières d'élevage 2009-2013.
- CIRAD-INRA, 1995 : L'élevage bovin en Guyane, Février 1995.
- CIRAD, 2007 : Présentation de l'unité de service agricole US 92 (Station de la Pointe Combi).
- Creuse, O, Lafontaine E, 2001 : Etude régionale ; diagnostic du système agraire, commune de Roura. Synthèse INAPG-CNEARC.
- Demaze M-T, Manuset S., 2008 : L'agriculture itinérante sur brûlis en Guyane Française : la fin des durabilités écologique et socio-culturelle ? les cahiers d'outre-mer, n° 241-242, p 31-48.
- Desquesnnes M, et al, 1993 : Les hémoparasitoses des bovins en Guyane française, importance vétérinaire et méthodes de contrôle, CIRAD EMVT.
- Desquesnnes M, et al, 1996 : Les hémoparasitoses des bovins en Guyane française, importance vétérinaire et méthodes de contrôle, CIRAD EMVT.
- Desquesnnes M, et al, ? : Les taons de Guyane : biologie, importance vétérinaire et méthodes de lutte. CIRAD EMVT
- Desquesnnes M, et al, ? : La tique du bétail : *Boophilus microplus*. IEMVT.
- Dounias, E, 2000: La diversité des agricultures itinérantes sur brûlis. Programme Avenir des Peuples des Forêts Tropicales. Bruxelles.
- Fabri et al, 1996 : Les agricultures familiales du Nord-Ouest Guyane- Complexité et diversité. Rapport programme AGRO Programme ARECA.
- Feuilly,H., 2008 : Désenclavement de villages du Maroni : impact sur le foncier agricole et forestier. Mémoire de fin d'études. AgroParisTech. UMR Ecofog.
- Gachet, JP, Garganta E, Pindard, A, ? : Maintien et évolution de l'agriculture itinérante.
- GDA de Mana, Saveurs d'Amazonie, APFFLG, 2009 : Programme Sectoriel Fruits et Légumes Guyane, 2008-2013.
- Gely, A., 1984 : l'agriculture sur brûlis chez quelques communautés d'amérindiens et de noirs réfugiés de Guyane française,
- Girard N., 2006 : Catégoriser les pratiques d'agriculteurs pour reformuler un problème en partenariat. Une proposition méthodologique. Cahiers Agricultures vol.15, n°3, mai-juin 2006.

- Grenand, P., 1983 : Agriculture sur brûlis et changements culturels : le cas des indiens Wayapi et Palikur de Guyane. JATBA
- Grenand P, 2000 : Les peuples des forêts tropicales aujourd'hui. Volume IV. Région Caraïbes. Programme Avenir des Peuples des Forêts Tropicales- Bruxelles.
- Grandisson M., 1997 : Gestion des systèmes d'agriculture itinérante sur brûlis dans l'ouest guyanais : contribution à l'étude de la reproductibilité de la fertilité, Thèse. Silvolab.
- Huguenin J, 2008 : Gestion des prairies amazoniennes contre les adventices en Guyane française. CIRAD. Thèse.
- Ingrand, S., Hostache G, 1993 : L'élevage en Guyane. Bilan des travaux réalisés sur les espèces domestiques et sur deux espèces autochtones. INRA Prod. Animales, 6 (5), 319-332.
- INRA, 1983 : Reproduction des ruminants en zone tropicale, colloque, 8-10 juin 1983,
- INRA, 1987 : Pâturages et alimentation des ruminants en zone tropicale humide, 2-6 Juin 1987.
- INRA Antilles Guyane, 2005 : Rapport de mission, 12-16 décembre 2005.
- Leray P., 2009 : Synthèse des entretiens avec le groupe des producteurs d'ananas de Corossony. Com pers.
- Lycée agricole de Matiti, 2008 : Rapport de sortie pédagogique : visite de la station de Soucoumou,
- Piketty M-G., Veiga J-B, Pocard-Chapuis R., Tourrand J-F, 2002 : Le potentiel des systèmes agroforestiers sur les fronts pionniers d'Amazonie brésilienne. Bois et Forêts des Tropiques, n° 272 (2), 75-87.
- Renoux F, Fleury M, Reinette Y, Grenand P, Grenand F, ? : l'agriculture itinérante sur brûlis dans les bassins du Maroni et de l'Oyapock : dynamique et adaptation aux contraintes spatiales.
- Rapport général des Etats Généraux de l'Outre-mer en Guyane, 2009 : Atelier 8 « Productions Locales et Développement Endogène ».
- Réseau de références, 2008 : Panorama des filières animales et typologie des systèmes d'exploitation avec élevage de Guyane. Chambre d'agriculture de Guyane, Institut de l'Elevage, Ifip, Itavi
- Roybin D., Fleury P., Béranger C., Curtenaz D., 2001 : Conduite de recherches pluridisciplinaires et apprentissages collectifs. Le cas du GIS Alpes du Nord. Natures Sciences Sociétés, Vol. 9, n° 3, 16-28.
- Service de la protection des végétaux, 2009 : Compte-rendus des groupes d'agriculteurs dans le cadre du programme ECOPHYTODOM (Cacao, Régina, Javouhey, Maripasoula).
- SUAD, 2006 : Situation de la filière fruit et légumes en Guyane.
- Toussaint Soulard C., Compagnone C, Lémery, 2007 : La recherche en partenariat : entre fiction et friction. Natures Sciences Sociétés, 15, 13-22.
- Touzard I, Belarbi K, 2008 : analyse de la demande en formation des acteurs ruraux de la zone du PER Est. Rapport de mission, pour le compte de l'EPLFPA de Guyane.
- Touzard I, Belarbi K, 2009 : Analyse des besoins de formation professionnalisante des agriculteurs du Haut Maroni. Rapport de mission pour le compte de l'EPLFPA de Guyane.

Verwilghen A, 1998 : Quel avenir pour l'agriculture itinérante en pays amérindien wayana ? Rôle et évolution de l'agriculture de défriche brûlis au sein du système d'activités. Mémoire CNEARC.

Vissac B., 1990 : Les fusées et la forêt amazonienne cacheraient-elles les indiens ? INRA

Vissac B., 2007 : Note au conseil d'administration sur le partenariat avec le monde agricole. INRA

Sites internet consultés :

<http://www.epl.guyane.educagri.fr/>

http://www.fredonguyane.com/fr_present/index.php

http://www.cirad.fr/guyane/le_cirad_en_guyane

<http://www.armeflhor.fr/>

<http://www.gisalpesjura.fr/>

<http://www.agro-transfert-rt.org/>

<http://www.acta.asso.fr/>

<http://agro-transfert-bretagne.univ-rennes1.fr/>

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACTA : Association de Coordination Technique Agricole

AEBG : Association des Eleveurs Bovins de Guyane

APCA : Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture

APOCAG : Association des Producteurs d'Ovins Caprins de Guyane

APFFLG : Association des Producteurs de Fleurs Fruits et Légumes de Guyane

CACG : Coopérative Avicole et Cunicole de Guyane

CASDAR : Compte d'Affectation Spécial pour le Développement Agricole et Rural

CETIOM : Centre Technique Interprofessionnel des Oléagineux Métropolitains

CFPPA : Centre de Formation Professionnelle Agricole

COCEROG : Coopérative des Céréales et Oléagineux de Guyane

EDE : Etablissement départemental de l'Elevage

EPLEFPA : Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnel Agricole

FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

GDA : Groupe de Développement Agricole

IRC : Institut des régions Chaudes

MFR : Maison Familiale Rurale

PEAFOG : Programme d'Encadrement de l'Agriculture Familiale de l'Ouest Guyanais

PPDS : Personne Provisoirement Déplacée du Surinam

UMT : Unité Mixte Technologique

RMT : Réseau Mixte Technologique

SCEBOG : Société Coopérative des Eleveurs de Bovins de Guyane

SOC : Service Officiel de Contrôle des semences

SPEPG : Syndicat des Producteurs Eleveurs de Porcs de Guyane

SPV : Service de la Protection des Végétaux

ANNEXES

ANNEXE 1 : BILAN DES MISSIONS, REUNIONS ET ENTRETIENS REALISES ENTRE LE 1 JUIN 2009 ET LE 21 AVRIL 2010

Missions en Guyane	Réunions	Nombre d'entretiens individuels réalisés et/ou visites d'exploitation
Mission 1 du 1 au 5 Juin 2009	Le 2/06/09 : Réunion à l'EPL de Matiti Le 4/06/09 : comité de pilotage n°1	4
Mission 2 du 22 au 26 Juin 2009	Le 23/06/09 : Réunion avec association PFFLG Le 25/06/09 : Réunion avec adhérents Paysans de Guyane Le 25 Juin 2009 : Réunion du comité technique	8
Mission 3 du 8 au 11 Septembre 2009	Le 10/09/09 : Réunion du comité technique	8
Mission 4 du 5 au 9 Octobre	Le 7/10/09 : Groupe de travail « Maraîchage arboriculture » Le 8/10/09 : Groupe de travail « Elevage » Le 8/10/09 : Comité de pilotage n°2 Le 9/10/09 : réunion éleveurs de petits ruminants (APOCAG)	4
Mission 5 du 9 au 12 Novembre 2009	Le 10/11/09 : Groupe de travail « Abattis »	7
Mission 6 du 14 au 18 Décembre 2009	Le 15/12/09 : réunion du groupe de travail « Maraîchage-Arboriculture », Le 16/12/09 : intervention à l'AG du réseau rural (présentation de l'étude) Le 16/12/09 : réunion du groupe de travail « Elevage » Le 17/12/09 : visites d'élevages de petits ruminants adhérents de l'APOCAG	5
Mission 7 du 31 janvier 2009 au 5 février 2010	Le 02/02/2010 matin : réunion groupe de travail « Abattis », Le 02/02/2010 après-midi : réunion groupe de travail « maraîchage-arboriculture » Le 03/02/2010 : réunion avec responsables Association des producteurs de Fruits Fleurs et légumes de Javouhey Le 04/02/2010 : réunion à la station CIRAD Pointe Combi	3
Mission 8 du 19 au 21 Avril 2010	Le 19/04/2010 : réunion du comité de pilotage Le 20/04/2010 : réunion comité de suivi chef de projet Agro-Transfert	2

Autres RDV et réunions :

RDV avec Danielle Célestine Myrtil Marlin, à l'INRA, Guadeloupe : le 10/12/2009 (tel), le 11/01/2010,
RDV avec Peninna Deberdt du CIRAD en Martinique le 30 Octobre 2009
RDV avec Harry Ozier lafontaine à l'INRA, Guadeloupe : le 5/01/2010 ;
Visioconférence Guadeloupe-Guyane avec Claudie Pavis, Stéphane Traissac, Pierre Bouteiller, Franciane ? : le 28/01/2010

ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Mission 1 : du 2 au 5 Juin 2009

Marie Bermond, directrice du SEA-DAF,
Damien Laplace, directeur adjoint du SPV, DAF
Frank Lapray, directeur de l'EPL de Matiti
Pierre Leray, ingénieur formation à l'EPL Matiti
Adrienne Stasse, directrice du CFPPA Matiti,
Luc Lebreton, directeur de l'exploitation agricole de l'EPPLEFPA
François Vigne, Jocelyn Clet, techniciens de la FREDON,
Florus Kitterimoutou, chargé de mission agriculture au Conseil Régional
Patrick Labranche, président de Paysans de Guyane,
Didier Tcha, M Souleung, agriculteurs à Regina

Mission 2 : du 22 au 26 Juin 2009

Bernard Loe-Mie, Conseiller régional,
Philippe Jacolot, agent SPV à Saint Laurent du maroni, DAF,
Samuel Assemat, chef du PEAFOG- CA,
Geoffray Lafosse et Caroline Varin, animateurs du GDA Mana,
Mathieu Godet, ingénieur du CETIOM,
Richard Pasquis, délégué du CIRAD Kourou,
Stéphane Traissac, AgroParisTech,
Doeglas Jowai Joseph, agriculteur à Charvin, Mana

Réunion dans les locaux de la CACG, à Rémire Montjoly : avec Pascal Fricker (directeur Paysans de Guyane) et Patrick Labranche (président Paysans de Guyane), Julien Rossignol (technicien Saveurs d'Amazonie), David Giraud-Audine (Président APOCAG), Regilio Van Den Berghe (président de la SCEBOG), Melina Goasduf (technicienne Biosavane).

Mission 3 : du 8 au 11 septembre 2009

Martial Attica et Hugues Rollet, agents administratifs au Conseil Général,
Christophe Mittenbuhler remplaçant de M Bermond (chef du SEA-DAF) et François Cazottes (directeur DAF),
Christelle Delgrange, animatrice de l'ADEG (Association de Développement de l'Est Guyanais),
Gabrielle Nicolas, présidente du syndicat des JA et Jean-Sebastien Eude, éleveur JA,
Jean Mornand, Eleveur adhérent à l'AEBG, à la savane Césarée.
Françoise Grenand et Damien Davy, CNRS,
Christophe William, technicien AEBG,
Yann Reinette, doctorant CNRS, consultant NEXUS.
Frederic Galan, ingénieur Institut de l'Elevage,

Mission 4 : du 5 au 9 octobre 2009 :

Boris Duflot, ingénieur réseau de références DFA, IFIP,
David Lesourne, chargé de mission agriculture au Parc Amazonien de Guyane
Chantal Berthelot, député de Guyane et Conseillère régionale,
Céline Dupuits, chef du service santé animale, DSV Guyane,
Réunion avec les éleveurs de l'Association des Producteurs d'Ovins et Caprins de Guyane (APOCAG).
Jean Mariema, éleveur de caprins à la Carapa.

Mission 5 du 9 au 12 Novembre 2009

Pierre Edouard Ducat, éleveur de porcs et bovins;
Jean Luc Chauveau, éleveur de porcs et bovins;
Molaine Janvier, polyculteur et éleveur de porc,
Alain Valdenaire, directeur de la FR MFR de Guyane,
Jean-François Joffre, vétérinaire à Kourou,
Albéric Benth, agriculteur et conseiller général,
Caroline Varin, animatrice du GDA de Mana

Mission 6 du 14 au 18 Décembre 2009 :

Visites des élevages de petits ruminants de l'APOCAG :

Marc Polonie, éleveur à Matiti,
David Giraud Audine, président de l'APOCAG,
M et Mme Burban, éleveur à Macouria,
M Robin, éleveur à Montsinery,

M Porino, polyculteur-éleveur(bovins, poules pondeuses)

Mission 7 du 31 janvier 2009 au 5 février 2010 :

Regilio Van den Berg, éleveur de bovins à Mana,
Mme Bishesar, éleveur de poules pondeuses à Mana,
Mme Rinia Doese, éleveur de poules pondeuses à Mana,
Jean Marc Thevenin et Bruno Perthuis , du CIRAD Kourou, responsable de la station de la Pointe Combi,

Réunion le 5 janvier 2010 avec Pascal Fricker (directeur Paysans de Guyane), Patrick Labranche (président Paysans de Guyane), Pierre Bouteiller (EPL Matiti), M Drelin (éleveur de poules pondeuses, ancien président de la Chambre d'Agriculture.

Autres personnes contactées par téléphone ou courrier électronique :

Jean Boiffin, INRA,
Chantal Bailly, INRA
Stéphane Ingrand, INRA,
Vincent Faloya, INRA
Marc Desquennes, CIRAD EMVT,
Gérard Larrieu, GIS Alpes Jura,

**ANNEXE 3 : COMPTE-RENDUS DES REUNIONS DU GROUPE DE TRAVAIL
MARAICHAGE/ARBORICULTURE**

**ANNEXE 4 : COMPTE-RENDUS DES REUNIONS DU GROUPE DE TRAVAIL
ELEVAGE**

**ANNEXE 5 : COMPTE-RENDUS DES REUNIONS DU GROUPE DE TRAVAIL
ABATTIS**

ANNEXE 6 : LES ORGANISMES DE RECHERCHE EN GUYANE

UMR ECOFOG

L'UMR ECOFOG « regroupe des moyens de l'ENGREF, de l'école interne d'Agroparistech, de l'INRA et du CIRAD, du CNRS et de l'Université des Antilles et de la Guyane sur trois sites : le campus agronomique de Kourou, le Pôle Universitaire Guyanais à Cayenne et le laboratoire du Centre technique du Bois Guyanais de Pariacabo à Kourou.

Le projet de l'UMR ECOFOG est d'intégrer différentes approches en écologie et sciences des matériaux pour :

- D'une part comprendre les relations entre biodiversité et fonctionnement des écosystèmes forestiers exploités et en évolution sous les pressions climatiques et anthropiques,
- D'autre part susciter l'innovation dans la valorisation des ressources forestières dans le contexte de cette forte biodiversité en tenant compte des contraintes d'utilisation liée au milieu tropical humide.

La conjonction des deux objectifs doit permettre une approche globale des questions liées à :

- La définition des conditions du maintien du patrimoine forestier en assurant sa valorisation (gestion durable). Cela demande d'élaborer des règles d'aménagement des forêts à l'échelle du massif, et des territoires à l'échelle régionale. Cela demande aussi de créer les conditions du développement technologique de nouveaux produits à haute valeur ajoutée dans de nouveaux contextes économiques et environnementaux.
- La compréhension du rôle de la forêt tropicale humide dans le puits de carbone biosphérique et plus généralement des interactions entre forêt tropicale et climats, incluant différents scénarios d'exploitation de la ressource » (source : <http://www.ecofog.gf/fr>)

L'UMR ECOFOG est constituée de 27 chercheurs et ingénieurs, 25 techniciens, 9 personnels d'appui et une trentaine de doctorants, répartis dans 3 équipes :

- Ecologie des populations,
- Ecologie des communautés,
- Matériau et molécules.

CNRS

De nombreux programmes conduits par les équipes du CNRS sur le mode de mission de terrain sont menés depuis longtemps en Guyane, couvrant des thématiques en lien avec l'écologie, les sciences de l'environnement ou les sciences humaines.

Une station scientifique gérée par le CNRS est implantée au cœur de la forêt guyanaise, dans la réserve naturelle des Nouragues en 1984.

Dans le cadre d'un projet de développement d'un dispositif de recherche sur l'Amazonie, le CNRS a décidé au cours de l'année 2002 de s'implanter physiquement en Guyane. L'ouverture d'un bureau de représentation régionale, en juin 2001, a été la première étape de ce projet. Il s'est poursuivi dans les années suivantes par la création de programmes et de structures pour la recherche, le tout s'accompagnant de l'affectation progressive de personnel résident, chercheurs, ingénieurs, techniciens et fonctions d'accompagnement de la recherche, dans le département de la Guyane.

Implanté en Guyane, le CNRS offre une meilleure écoute aux priorités régionales en terme de recherche au service du développement.

Le programme Amazonie :

Le programme se déploie en 4 actions :

- action 1 : modéliser la biodiversité : théorie, prédictions et gestion. L'objet de l'action 1 est l'étude de la structure, de la dynamique et de la gestion de la biodiversité guyanaises.
- action 2 : les humains et la biodiversité,
- action 3 : développement technologiques et méthodologiques pour la recherche en milieu amazonien.
- action 4 : action spécifique « Nouragues »

IRD

C'est le troisième centre de recherche de l'IRD hors hexagone en termes d'effectifs et de budget.

Le Centre IRD de Guyane mène des projets de recherche autour de 2 thématiques fédératrices principales, à partir de 2 infrastructures scientifiques :

- Botanique et Biodiversité avec l'Herbier de Guyane
- Environnement et Dynamique des Territoires amazoniens à partir de la station SEAS Guyane

Deux autres thématiques sont conduites, notamment en :

- Sciences Humaines et Sociales (Migrations, Sciences du Langage, Santé...)
- Ressources en Eaux Continentales, Littorales et Marines.

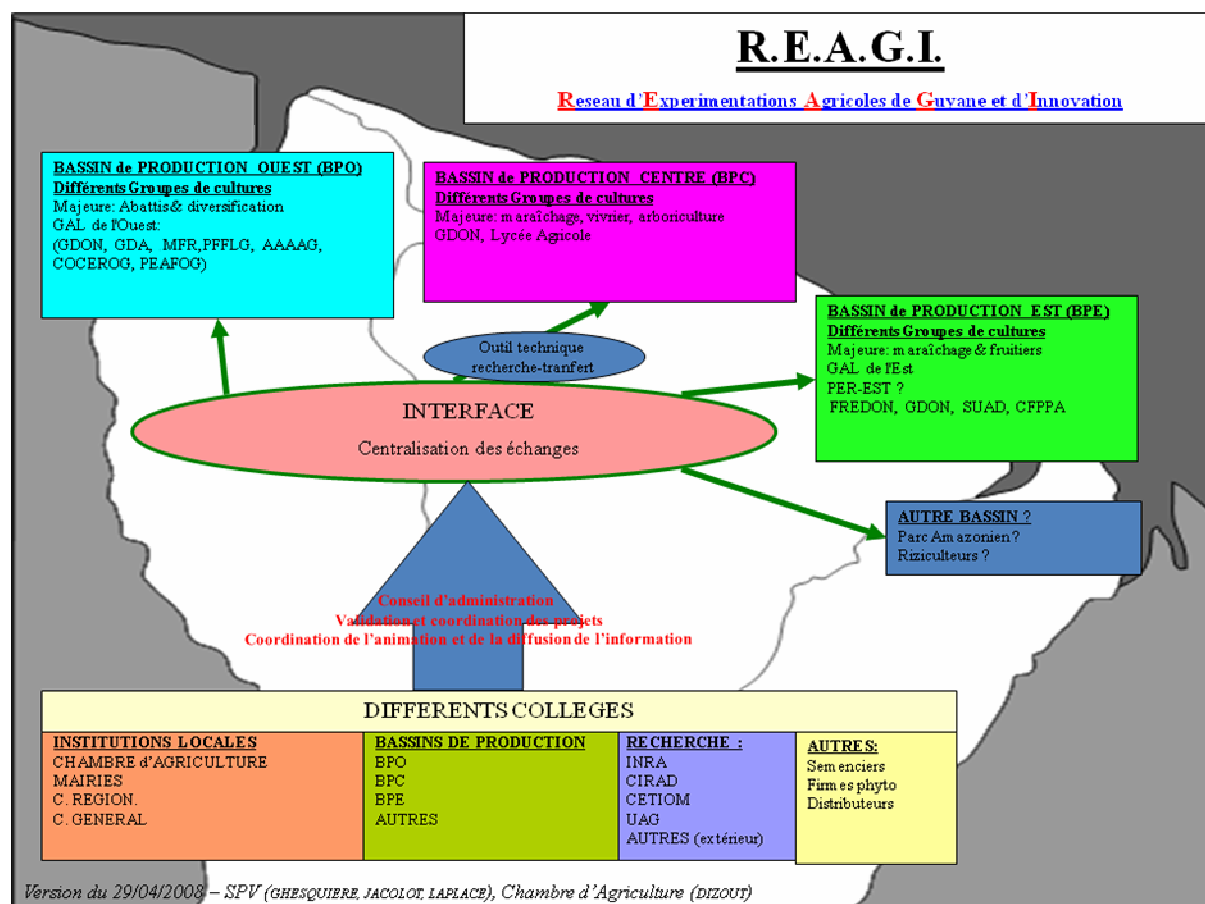
Les effectifs du centre sont constitués d'équipes de recherche (3 directeurs de recherche, 14 chercheurs et ingénieurs, 7 techniciens et agents d'appui à la recherche, stagiaires, thésards, Volontaires Civil à l'Aide Technique – VCAT-, etc.) et d'équipes techniques venant en appui (source : www.cayenne.ird.fr).

ANNEXE 7 : PROGRAMME D'EXPERIMENTATIONS PREVUES POUR 2010

Thème de l'expérimentation	Collège Maripasoula	MFR	PFFLG	GDA	Bio-savane	CFPPA	Exploitation Matiti	Saveurs d'amazonie
<i>Lutte contre flétrissement bactérien</i>	Test de porte-greffe résistant dans la serre	Test de porte-greffe résistant (Hawaii 7996)			Greffage tomate sur aubergine			
	Test de la variété Caraïbo en Hors sol		Test de variétés résistantes		Tests variétés résistantes			
	Désinfection solaire							
<i>Lutte contre la fusariose de l'ananas</i>	Ensachage des fruits							
<i>Traitement pour l'induction florale ananas</i>	Traitement à base d'ethrel					TIF Bio (essai BPE)		
<i>Désherbage ananas</i>			Utilisation de bâches biodégradables	Utilisation de bâches biodégradables				
<i>Lutte contre fourmi manioc</i>	Plantation de sésame autour de la serre				Plantation de sésame sur une parcelle de 1 ha			
<i>Autres</i>				Engrais verts ?			Engrais vert, Paillage plastique	

(version février 2010)

ANNEXE 8 : SCHEMA D'ORGANISATION D'UN CENTRE TECHNIQUE PROPOSE DANS LE CADRE DU GROUPE DE TRAVAIL ECOPHYTO-DOM



ANNEXE 9 : SYNOPTIQUE DE L'EVOLUTION RECENTE DE L'APPUI SANITAIRE EN ELEVAGE

Dans les années 60/70, le Conseil Général a mis en place un Service Départemental Vétérinaire destiné à intervenir sur les élevages, afin de palier à la quasi inexistence de vétérinaires praticiens en Guyane à l'époque.

Le SVD s'est renforcé lors du Plan Vert et a fonctionné avec un vétérinaire chef de service (successivement Mrs Favre, Labbé et Pascal) assisté de plusieurs infirmiers vétérinaires opérant en commune, ou certains étaient détachés (St Laurent, Sinnamary, Iracoubo et Kourou) et un infirmier itinérant sur les communes proches de Cayenne.

Ce service a été fermé définitivement en 2007 et supprimé apparemment pour plusieurs raisons :

- Le service ne bénéficiait pas de manière équitable à tous les éleveurs,
- Des problèmes relationnels existaient entre certains éleveurs et les agents du service,
- Des infirmiers en commune sont partis en retraite et n'ont pas été remplacés,
- Le service faisait une concurrence déloyale aux vétérinaires privés puisqu'il proposait gratuitement des médicaments vétérinaires et tous les actes étaient également gratuits.

En 2002, la Chambre d'Agriculture (EDE) sollicite la FNGDS (Anne Touratier) pour créer un Groupement de Défense Sanitaire. Celui-ci est constitué le 8/11/2002 sous la forme d'une association.

Un premier GDS avait déjà vu le jour en 1990, mais n'était jamais allé plus loin que sa constitution semble-t-il...

Malgré un départ prometteur (plusieurs réunions de bureau, élaboration d'un BP, rencontres avec le Conseil Général), le GDS - de 2002 - n'a jamais réellement fonctionné faute d'embauche de personnel.

La principale raison est que le GDS n'a jamais eu de financement pour pouvoir fonctionner, mais d'autres raisons sont évoquées :

- La condition émise par le Conseil Général à son soutien financier : que le GDS reprenne le personnel qui travaillait au sein du SVD, ce que les membres du bureau et du Conseil d'Administration du GDS refusaient.
- Volonté également du personnel du SVD de rester au sein du Conseil Général et refus de la mise en place du GDS.
- Conflits dès la constitution entre éleveurs lors des élections des membres du bureau, et du CA,
- Conflit à la constitution avec des éleveurs qui préconisaient la mise en place de GDS communaux gérés par les éleveurs de chaque commune, en lieu et place d'un GDS départemental

Après la démission officielle du Président du GDS en août 2004, le GDS est tombé en sommeil depuis lors, il n'y a pas eu de remplacement du Président sortant, le bureau et le CA ne se sont jamais réunis depuis.

Depuis lors, le SVD a continué ses actions sous la direction du Dr Pascal, dans une ambiance de tension entre les éleveurs et le personnel, suite aux restrictions des activités, et surtout due au fait que la présence des infirmiers est allée en diminuant pour stopper définitivement.

Les éleveurs se sont donc retrouvés sans assistance vétérinaire, sans aucune gratuité des produits, et donc obligés de faire appel à des vétérinaires privés pour se procurer les médicaments.

Toutefois concernant les visites des vétérinaires privés, elles sont quasi inexistantes, les vétérinaires privés ne se déplaçant que très rarement (aux dires d'éleveurs) du fait semble-t-il du risque d'impayés quant aux frais engendrés par leur visite.

D'autre part, la majorité des éleveurs semblent plus intéressés par l'obtention de médicaments à bas prix, que par une réelle politique de prévention sanitaire.

Les éleveurs attendent en fait du vétérinaire une disponibilité immédiate (et gratuite si possible) lors des urgences, à l'identique de ce qui se faisait avec le SVD.

Une proposition du Conseil Général en 2008 était de financer les vétérinaires privés qui font des déplacements dans les élevages afin de diminuer les coûts facturés aux éleveurs ; cette subvention n'a pas été mise en place.

Actuellement, la plupart des élevages ne sont pas suivis sur le plan vétérinaire, les produits s'achètent au comptoir et les éleveurs pratiquent l'automédication.

Les « accidents » (vêlages difficiles, grosses infections...) entraînent des mortalités plus importantes par manque d'intervention efficace.

ANNEXE 10 : LE PARC AMAZONIEN DE GUYANE (PAG)

Créé en février 2007, le Parc Amazonien de Guyane a pour mission de :

- protéger les patrimoines naturels,
- valoriser les cultures traditionnelles de ses communautés d'habitants et de
- promouvoir un développement local durable sur un territoire de 3.4 millions d'hectares situés au Centre et au sud de la Guyane, cadre de vie de plus de 10000 amérindiens, bushinengués, créoles....

L'établissement public du Parc poursuit sa mise en place et le recrutement de son personnel.

Au-delà des missions propres à l'établissement public, le PAG a pour mission d'élaborer en partenariat avec les acteurs locaux la Charte du Parc Amazonien, qui constitue un projet pour le territoire du parc pour une période de 10 ans. Le projet de territoire est décliné de manière différente selon les zones. Deux zones sont distinguées : la zone de cœur et la zone de libre adhésion.

Dans le domaine agricole, le PAG a défini des axes stratégiques et des actions à mettre en œuvre :

- dans l'axe « connaître le territoire du parc et les pressions qui s'y exercent, le PAG envisage d'évaluer et suivre l'impact de l'agriculture sur les milieux naturels
- accompagner l'agriculture vivrière dans des démarches de diversification adaptées, structurer des filières courtes intégrées, optimiser la culture sur brûlis.

Un chargé de mission « agriculture » a été recruté en 2009 pour contribuer à la rédaction du volet agricole de la charte et mettre en œuvre les actions définies dans le cadre du projet d'établissement.

Le PAG a rédigé et porté la candidature LEADER pour la zone sud de la Guyane. Le PAG anime et assure le secrétariat du GAL Sud, une structure qui compte 34 membres issus du secteur public et privé à part égale. Le programme du GAL a pour objectifs de diversifier les activités économiques, d'accompagner les agriculteurs, d'encourager la filière bois ou encore valoriser le patrimoine naturel et culturel via l'éco-tourisme et l'artisanat.

Concrètement, le PAG peut :

- apporter une contribution financière aux projets de recherche et développement pour l'agriculture des territoires délimités par le PAG, si ceux-ci s'inscrivent dans les axes stratégiques du PAG,
- mobiliser des moyens humains et techniques.

ANNEXE 11 : BUDGET PREVISIONNEL DES ACTIONS COORDONNEES PAR AGRO-TRANSFERT GUYANE

	Budget				
Axe 1 : Acquérir des références techniques sur les principales cultures en Guyane	2010	2011	2012	2013	Total
Action 1.1 : Créer une base documentaire sur les productions agricoles en Guyane					
‣ coordination (0,2 ETP/an) P Bouteiller	0	0	0	0	0
‣ informaticien (x j/an)	10000	10000	0	0	20 000
‣ charte graphique (faire devis)	2 000 €	0	0	0	2 000
‣ rédaction du cahier des charges, tests utilisateurs (5/jours /partenaire) 5 partenaires	12500	12 500	0	0	25 000
Total	24 500	22 500			47 000
		47 000			47 000
Action 1.2 Coordination/renforcement du groupe régional de techniciens en productions végétales (maraîchage, arboriculture, vivriers)	2010	2011	2012	2013	Total
‣ coordination (0,2 ETP/an) P Bouteiller	0	0	0	0	0
‣ analyses (sols, végétaux)	2000	5000	5000	5000	17 000
‣ achats matériel	2000	5000	5000	5000	17 000
‣ technicien maraîchage (0,5 ETP/an)	27 500	55000	55000	55000	192 500
‣ technicien arboriculture (0,5 ETP/an)	27 500	55000	55000	55000	192 500
‣ publications, communication	1000	2000	5000	5000	13 000
‣ participation des partenaires aux réunions régionales (3 réunions/an pour 10 partenaires)	10000	10000	10000	10000	40000
Total	70 000	132000	135000	135000	472 000
		202 000			

Action 1.3 Etude de faisabilité pépinières station de quarantaine	2010	2011	2012	2013	Total
Embauche ou consultant ?	0	10000	30000		
Total	0	10000	32 012		42 012

Axe 2. Programmes de R et D	2010	2011	2012	2013	Total
2.1 Projet flétrissement bactérien					
Embauche chargé de projet (1ETP)	25 000	75000	75000	75000	250 000
technicien (0,5 ETP)	18 333	55000	55000	55000	183 333
Frais d'analyses	1000	5000	1000	1000	8 000
Communication, publication	0	2000	2000	5000	8 000
Implication des partenaires locaux	2000	5000	5000	5000	9 000
Expertises (missions en Guyane)	3000	10000	10000	10000	17 000
colloque de cloture du projet	0	0	0	5000	5 000
Total	49 333	152 000	148 000	151 000	500 333
		201 333			
2.2 Projet Abattis					
Embauche chargé de projet (1ETP)	25 000	75000	75000	75000	250 000
Communication, publication	0	2000	2000	5000	9 000
Implication des partenaires locaux	2000	5000	5000	5000	17 000
Expertises , études	3000	10000	10000	10000	33 000
Voyage d'études	0	10000	0	0	10 000
séminaire initial	0	5000	0	0	5 000
colloque de cloture du projet	0	0	0	5000	5 000
matériel, analyses	0	5000	5000	5000	15 000
Total	30 000	112 000	97 000	105 000	344 000
		142 000			
2.3 Projet Fruitiers amazoniens					
Embauche chargé de projet (1ETP)	0	75000	75000	75000	225 000
technicien (0,5 ETP)	0	55000	55000	55000	165 000
achats plants matériel	0	10000	5000	5000	20 000
Communication, publication	0	5000	5000	5000	15 000
Implication des partenaires locaux	0	5000	5000	5000	15 000
Expertises (Recherche, consultants) (missions en Guyane)	0	10000	10000	5000	25 000
colloque de cloture du projet	0	0	0	5000	5 000
total		160 000	155 000	150 000	470 000
		160 000			

	2010	2011	2012	2013	Total
Action 2.4 Projet Commercialisation de F et L					
Embauche chargé de projet (1ETP)	25 000	75000	75000	75000	250 000
Enquêteurs	0	10000	10000	5000	25 000
Expertise	15 000	35000	10000	10000	70 000
▶ participation des partenaires aux réunions régionales (3 réunions/an pour 10 partenaires)	10 000	10000	10000	10000	40 000
Total	50 000	130 000	105 000	100 000	385 000
		180 000			

Budget tâches transversales					
Animation, coordination Agro-Transfert, Management des chefs de projets					
Secrétariat, gestion du personnel	0,1 ETP	0,2 ETP	0,5 ETP	0,5 ETP	
Frais liés à l'organisation des instances de pilotage et d'évaluation (frais de missions...)					

Budget 2010-2011 :

Actions	priorité	début	budget 2010-2011 (en K€)
Coordination, animation	1		?
Secrétariat	2		10 ?
Action 1.1 : Créer une base documentaire sur les productions agricoles en Guyane	1	juin-10	47
Action 1.2 Coordonner et animer le groupe régional de techniciens en productions végétales (maraîchage, arboriculture, vivriers)	1	juin-10	202
Action 1.3 Etude de faisabilité de pépinières et de station de quarantaine pour la production de plants maraîchers et fruitiers	3	sept-11	10
Action 2.1 Projet de R et D : Mise au point de moyens de lutte contre le flétrissement bactérien	2	sept-10	201
Action 2.2 Projet de R et D : Abattis Conception de systèmes de production durables dans les abattis	2	sept-10	142
Action 2.3 Projet de R et D : Fruitiers amazoniens	2	janv-11	160
Action 2.4 Projet de R et D : Commercialisation des F et L	1	sept-10	180

ANNEXE 12 : LOGO DES AGRO-TRANSFERT



RESUME

Les concertations 'Ecophyto-DOM' ont démarré en 2008. Elles ont fourni l'occasion pour la majorité des acteurs du développement, de l'enseignement et de la recherche agricole de rappeler les difficultés importantes auxquelles est confronté le monde agricole en Guyane. Ces instances, ainsi que les collectivités locales, ont appuyé la mise en œuvre de la présente étude, ce qui a permis son financement dans le cadre du programme opérationnel 2007-2013.

Le bureau d'études AMBRE Développement a été mandaté par l'INRA Antilles Guyane pour mener cette étude préalable à la mise en place d'un dispositif d'interface recherche et développement en Guyane. Le travail a été réalisé entre Juin 2009 et avril 2010. Les résultats présentés dans ce rapport sont basés sur des rencontres avec l'ensemble des acteurs RFD de Guyane, et sur l'analyse de la bibliographie et de la littérature grise collectée auprès de nombreuses organisations.

Après avoir réalisé un état des lieux des organisations agricoles et un inventaire des préoccupations des agriculteurs, des propositions concrètes d'actions à mener dans le cadre d'un nouveau dispositif d'interface sont faites.

Ces propositions s'articulent autour de deux axes de travail :

► **Capitaliser et acquérir des références techniques sur les productions agricoles guyanaise en :**

- créant une base documentaire en ligne dédiée aux productions agricoles guyanaises,
- mettant en place un réseau d'expérimentateurs à l'échelle de la Guyane s'appuyant sur des exploitations pilotes et des techniciens de proximité. Des collaborations sont envisagées avec l'exploitation agricole de l'EPLFPA de Matiti et la station de terrain du CIRAD de la Pointe Combi afin de compléter le dispositif et bénéficier de terrains pour l'expérimentation végétale.

► **Monter des projets associant les acteurs locaux du développement et des équipes de recherche** françaises et étrangères sur les problématiques afin de valoriser et adapter les travaux de recherche au contexte guyanais.

Plusieurs problématiques de transfert ont été identifiées dont :

- le contrôle du flétrissement bactérien en productions maraichères,
- la conception et la diffusion de systèmes de production alternatifs valorisant les ressources locales (systèmes agro-forestiers, élevage de porcs nourris à base de produits végétaux locaux,...),
- la conception de stratégies de commercialisation des fruits et légumes adaptées aux producteurs et aux zones géographiques,
- l'amélioration de la gestion fourragère en élevage bovin,
- la réduction de la pression des hémoparasites sur les cheptels.

Sur chacune de ces thématiques, il sera nécessaire de mettre à jour les connaissances en menant des diagnostics et études, afin de définir les étapes nécessaires et les résultats attendus.

Des moyens humains spécifiques devront être mobilisés : la coordination de ces projets sera assurée par des ingénieurs transfert qui devront être recrutés.

La création d'une nouvelle entité associative, **Agro-Transfert Guyane**, inspirée des dispositifs Agro-Transfert en France hexagonale, est envisagée afin de pérenniser un fonctionnement entre les partenaires qui permette une co-construction d'innovations. Le financement de ces projets et de l'Agro-Transfert pourra être assuré en partie par le Programme opérationnel 2007-2013.